Vol. 7 • No. 3 • Du 31 Juillet au 6 Août 2013

Haiti 20 gdes/ USA $1.50/ France 2 euros/ Canada $2.00

HAÏTI LIBERTÉ

JUSTICE • VÉRITÉ • INDÉPENDANCE

1583 Albany Ave, Brooklyn, NY 11210 Tel: 718-421-0162

Email: editor@haitiliberte.com Web: www.haitiliberte.com

CARNAVAL DES FLEURS: SABOTAGE DE LA MÉMOIRE D'UN PEUPLE !



Voir page 4

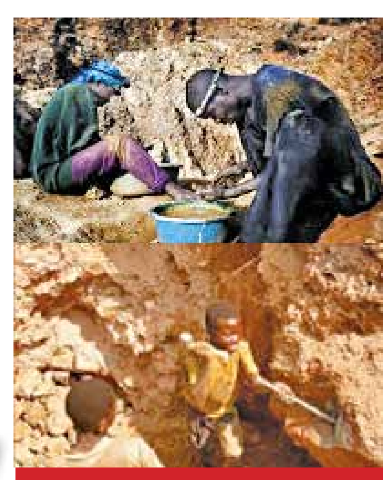
Même sur les tribunes pour son carnaval de diversion, Martelly n'a pas l'air à la fête, il se renseigne sans doute aux déclarations du frère du juge assassiné Jean Serge Joseph

EMPOISONNEMENT PRÉSUMÉ: LES DÉCLARATIONS DU FRÈRE DE SERGE JOSEPH !



Voir page 4

Le Doyen du Tribunal de Première Instance de Port-au-Prince Me. Raymond Jean Michel, ami du juge Serge Joseph. Selon le grand frère du juge empoisonné, c'est ce doyen même qui l'avait amené à ladite réunion.



Batay kont esplwatasyon min se yon batay pou lavi !

Page 6

English Page 9



La manifestation contre le mariage homosexuel: diversion politique ou superstition ?

Page 8



Entretien avec Peter Dale Scott : les drogues et la machine de guerre des Etats-Unis !

Page 10



Bradley Manning coupable « d'espionnage » mais pas de « collusion avec l'ennemi »

Page 17

HAITI LIBERTÉ

1583 Albany Ave
Brooklyn, NY 11210
Tel: 718-421-0162
Fax: 718-421-3471

3, 2ème Impasse Lavaud
Port-au-Prince, Haiti
Tél: 509-3407-0761
Responsable:
Yves Pierre-Louis

Email :
editor@haitiliberte.com

Website :
www.haitiliberte.com

DIRECTEUR
Berthony Dupont

EDITEUR
Dr. Frantz Latour

RÉDACTION
Berthony Dupont
Wiener Kerns Fleurimond
Kim Ives
Fanfan Latour
Guy Roumer

CORRESPONDANTS EN HAITI
Wendell Polynice
Daniel Tercier

COLLABORATEURS
Marie-Célie Agnant
J. Fatal Piard
Catherine Charlemagne
Pierre L. Florestal
Yves Camille
Didier Leblanc
Jacques Elie Leblanc
Roger Leduc
Joël Léon
Claudel C. Loiseau
Anthony Mompérousse
Dr. Antoine Fritz Pierre
Jackson Rateau
Eddy Toussaint
Ray Laforest

ADMINISTRATION
Marie Laurette Numa
Jean Bertrand Laurent

DISTRIBUTION: CANADA
Pierre Jeudy
(514)727-6996

DISTRIBUTION: MIAMI
Pierre Baptiste
(786) 262-4457

COMPOSITION ET ARTS GRAPHIQUES
Mevlana Media Solutions Inc.
718-713-6863 • 647-499-6008
computertrusting@gmail.com

WEBMASTER
Frantz Merise
frantzmerise.com

Message de Solidarité d'Haiti Liberté au peuple cubain

En marge d'un soixantième anniversaire

Cher Amis et Camarades,

Il y a soixante ans, le 26 juillet 1953, les révolutionnaires cubains menés par Fidel Castro attaquaient la caserne Moncada à Santiago de Cuba, tandis qu'une attaque simultanée était portée contre la caserne de Carlos Manuel de Céspedes à Bayamo. Ce faisant, ils inauguraient un nouveau chapitre dans l'histoire de l'humanité, un peu comme la prise de la Bastille par les révolutionnaires français, deux siècles plus tôt, le 14 juillet 1789 ; et comme aussi le soulèvement général des esclaves qui s'en étaient pris violemment aux plantations des colonies françaises, spécialement à Saint Domingue, deux ans plus tard, le 14 août 1791. Ainsi commençait la révolution haïtienne.

De même qu'avec la révolution haïtienne débouchant en 1804 sur la création et l'indépendance d'une nation de nègres libres a commencé une ère de révolutions dans l'Amérique latine, de même la victoire de la révolution cubaine en 1959 a non seulement inspiré les esprits mais aussi reste un catalyseur de référence pour les mouvements sociaux et les révolutions aujourd'hui qui balaient le continent tout au long de Amérique latine, du Venezuela à la Bolivie, du Nicaragua à l'Equateur.

Il faut bien rappeler que l'échec des deux attaques à Santiago de Cuba et à Bayamo loin de décourager les jeunes révolutionnaires ne fit qu'accroître au centuple, leur ardeur, leur patriotisme, leur détermination à reprendre la lutte. Jugés et condamnés à de longues peines d'emprisonnement, la plupart d'entre eux, incluant Fidel Castro, furent relâchés lors d'une amnistie décrétée en mai 1955, largement grâce à un massif soutien populaire. Après leur libération, les rebelles se regroupèrent au Mexique, rejoints par Che Guevara, s'entraînèrent, se disciplinèrent, retournant éventuellement à Cuba à bord du navire Granma, au nombre de 82.

Du jour du débarquement, le 2 décembre 1957, à l'entrée victorieuse et glorieuse à la Havane des rebelles sous le commandement du Che et de Camilo Cienfuegos, le 2 janvier 1959, c'est toute une épopée de durs combats dans la Sierra Maestra puis dans les villes, tout un cheminement libérateur au bout duquel s'est ouvert une nouvelle page de l'histoire de Cuba, du Tiers Monde, de l'humanité, grâce à la vision révolutionnaire du Mouvement 26 Juillet.

De la première victoire des barbudos lors de l'attaque de la caserne de La Plata, le 17 janvier 1957, à l'entrée triomphale de Fidel à la Havane le 8 janvier 1959, c'est le Mouvement du 26 Juillet qui a été à l'œuvre et qui s'épanouira plus tard en ces multiples prises de positions, avancées sociales, lois et décrets, mobilisation de la jeunesse et des femmes, conscientisation des citoyens, choix de régime politique, qui vont constituer l'essence même de la Révolution cubaine et garantir sa pérennité.

Le premier territoire libre des Amériques sera l'objet d'hostilités croissantes et constantes, ainsi que d'innombrables et horribles actes de terrorisme de la part de l'empire qui n'a pu supporter les changements radicaux opérés par la Révolution cubaine, encore moins l'affirmation de la souveraineté du pays et le choix du socialisme comme système de gouvernement. Mais les citoyens, portés par la force morale du 26 Juillet ont su résister héroïquement à tous les assauts de l'empire du mal.

C'est le devoir de tous les hommes et femmes honnêtes, des progressistes et révolutionnaires à travers le monde de continuer à bâtir le mouvement d'appui à la Révolution cubaine qui ne transige pas avec les principes, les défend fermement, refuse de se soumettre à l'ingérence impérialiste des États-Unis tout en poursuivant sa politique d'aide humanitaire généreuse et fraternelle aux peuples du monde entier, en même temps qu'elle assure le bien être de la population.

L'appui inconditionnel à Cuba, incluant l'opposition au blocus criminel états-unien et à l'emprisonnement immoral et révoltant des Cinq patriotes Cubains, est plus important que jamais au moment où les États-Unis, traqués par l'émergence de peuples rebelles et de gouvernements à orientation socialiste, recourent de plus en plus à une violence terroriste aveugle, monstrueuse, comme seul moyen de résoudre leurs conflits avec les peuples du monde qui cherchent une voie indépendante et cet autre monde qui est possible..

Au nom du peuple haïtien, le journal Haïti Liberté salue le peuple cubain pour les glorieuses réalisations de sa révolution née des idéaux du 26 Juillet, et pour le flambeau de la libération qu'il brandit encore plus haut aujourd'hui. A l'instar de vos médecins au chevet des Haïtiens et aussi de nombreux autres peuples à travers le monde, de vos ingénieurs qui nous aident à construire des usines et des centrales électriques, votre brillant exemple nous inspire aujourd'hui dans notre propre lutte de libération.

Alors que le gouvernement cubain commémore héroïquement le 26 Juillet, nous autres Haïtiens commémorons un anniversaire douloureux, celui du 98ème anniversaire du débarquement Yankee en Haiti, le 28 juillet 1915. Ce devrait être une journée de deuil et de réflexion sur notre avenir. Mais, comble d'ironie et de honte, notre gouvernement s'adonne à la célébration de cette date par un carnaval dit des fleurs, comme pour se réjouir de cette humiliation nationale.

C'est la preuve par quatre que la domination impérialiste des Américains et notre dépendance vis-à-vis d'eux continuent de plus belle dans le pays. Ce sont eux qui font encore la loi, en plaçant et déplaçant des présidents à leur guise. C'était le cas avec Sudre Dartiguenave, Louis Borno, Eugène Roy, Sténio Vincent. Le gouvernement Martelly-Lamothe qu'ils nous ont imposés, relève des mêmes gymnastiques politiques et s'inscrit en fait dans l'escalade de la déstabilisation et de l'application du plan néo-libéral minutieusement mis au point grâce au concours des forces occupantes impériales.

Nous sommes loin des objectifs que nos ancêtres révolutionnaires, forgeurs de la Nation haïtienne avaient fixés ; mais nous continuerons la lutte, convaincus que nous finirons par les atteindre. Car la victoire du peuple haïtien en particulier et de tous les peuples du monde en général reste inéluctable et certaine.

¡Hasta la victoria siempre!
Kenbe la, pa lage!
Vive la solidarité entre les peuples haïtien et cubain!

Haiti Liberté

Une orpheline de 11 ans violée dans le Camp de Diquini

Par Jackson Rateau

Dans la nuit du mercredi 24 au jeudi 25 Juillet dernier, au Camp de Diquini, banlieue de carrefour, sud de Port-Au-Prince, une fillette de 11 ans répondant au nom de Mirtha Jean a été sauvagement violée par Louinès Marcela, un homme de 45 ans. L'enfant qui partageait la même tente avec le criminel était profondément endormie, alors qu'elle sentait le poids du gredin briser son petit corps. Quand elle tenta de crier pour alerter les autres sans-abri à son secours, pour la faire taire, le violeur l'a sauvagement giflée. « Mwen t'ap dòmi anba tant la kote m rete, mesye a desann kabann li, li vini sou mwen, li desann kilòt mwen, li fè sèks avè m. Lè m rèle anmwe sekou, li ba m yon sèl souflèt, yon dan m rache. Lè lòt moun yo ki anba lòt tant yo kouri pote m sekou, mesye a gen tan sove. Manman m mouri nan tranbleman d'tè a. m pa janm wè papa m depi 3 zan. M lage anba yon tant, m pa gen pèsonn… Kèk bon pwochen nan kan an konn ba m ti manje, se konsa m viv. M blese anpil. Kounye a bouboun mwen ap fè m mal anpil. M paka al wè doktè. », a précisé l'orpheline en pleurant

Une femme sinistrée qui vit dans le même camp (Diquini) a ainsi décrit la vie sous les tentes : « Janvye 2014 ap fè nou 4 an depi n'ap manje mizè anba tant. La a anba tant yo bò isit la, nou wè tout kalite move lavi. Nou gen timoun ki mouri ak enfeksyon apre kriminèl kadejakè fin vyole yo. Vòlò fin bwote tout sa n genyen. Gade yon ti lèzanj konsa. Li pa gen manman, li pa gen papa. Se nou menm la a k'ap sove lavi l lè nou ba li yon bagay nan sa n genyen. Olye pou kriminèl la ta pwoteje l, yon gwo granmoun 45 an ki ta ka gran papa timoun nan, se kadejak li fè sou li. Li fè cho anpil lè boukan dife solèy la ap desann sou prela a. gwo lapli ak kout van se yon lòt pwoblèm. Tout bèl pwomès prezidan kale tèt la, tout se pawòl van, pawòl tafya. Li fè kanpay sou do nou. Pandan tan sa a, nou tande tout nouvèl lajan peyi a k'ap gaspiye nan vwayaj prezidan an tout lajounen, lajan k'ap gaspiye nan men madanm li, pitit li, bòpè l ak zanmi l. Kote n ye la a, nou se yon pakèt nanm bandonnen nan yon lanfè kote nou pa wè menm yon ti limyè lespwa k'ap mete nou deyò »


Le camp de Diquini

Un des membres du cartel des agents exécutifs intérimaires de Carrefour est ainsi intervenu : « Ce cas est le 3e de ce genre dans ce camp. Un d'entre eux, il s'agit d'un voyou qui avait violé une fillette de 10 ans. Revenant de l'école, l'enfant était en route pour entrer dans le camp, quand le voyou l'a saisie et l'a transportée de force dans les bois pour la violer. Ne pouvant pas résister à cette souffrance, la victime s'était évanouie à plusieurs reprises. Le criminel était ensuite parti en cavale ».

Vol de 17 mille dollars US par deux policiers de la PNH

Le mercredi 23 Juillet dernier, dans la ville de Port de Paix, Nord ouest, un homme d'affaire du nom de Roger Georges, originaire de l'Île de La tortue, a été victime d'un acte de cambriolage par deux agents d'UDMO (Unité Départemental de Maintien d'Ordre), affectés au commissariat central de la dite ville (Port de Paix).

En effet, Roger Georges, revenant de sa commune (Île de La tortue) se trouvait dans un voilier en direction de Port de paix quand l'esquif a été intercepté par 4 agents d'UDMO qui ont mis le passager en état d'arrestation. Ses effets, incluant un montant de 37 mille dollars US ont été confisqués par les agents. Les motifs de l'arrestation de l'homme d'affaire n'ont pas été toutefois élucidés. Néanmoins, lors du constat de l'arrestation par la justice de paix de la commune de Port de Paix, contrairement à la déclaration du prévenu, faisant état d'une contenance de 37 mille dollars US dans sa sacoche, le juge n'en a trouvé que 20 mille dollars US, les agents Ricardo Michel et Lorvilus, ayant séquestré la sacoche du prévenu. Auditionné évidemment par le commissaire du gouvernement de la ville, Francisco René, les policiers n'ont pu fournir aucune explication sur la somme de 17 mille dollars US manquante.

Le commissaire a ordonné séance tenante l'arrestation des deux policiers escrocs. Les agents de la PNH cantonnés au dit commissariat ont refusé catégoriquement d'obtempérer à cette injonction du commissaire René, arguant qu'ils n'ont pas reçu d'ordre de leur chef, le directeur départemental du Nord ouest, pour procéder aux arrestations de leurs deux confrères d'armes. Ils ont, en revanche, pointé leurs armes sur le commissaire, menaçant de le ligoter s'il persistait à les contraindre à procéder aux arrestations des deux escrocs. Une situation conflictuelle et hostile entre la police et la justice de Port de Paix. Un dossier à suivre.

L'on peut facilement comprendre le niveau auquel la corruption est institutionnalisée dans le pays, d'autant que l'adage veut que ce soit par la tête que pourrit le poisson.

Université d'été 2013 de Fanmi Lavalas: Pour une Haïti sans exclusion et l'inclusion de tous !

Par Hervé Jean Michel.

L'Université en tant que champ de production du savoir et de la réflexion scientifique, n'a jamais joué le rôle fondamental pour lequel elle existe. Au lieu de s'impliquer davantage pour proposer des solutions et des alternatives à notre société en panne de progrès et de développement, elle est gardée à l'écart au service d'intérêts groupusculaires, égoïstes, retardataires et réfractaires. C'est la raison pour laquelle, elle n'a pas instruit la jeunesse à développer une conscience claire de la véritable réalité haïtienne.

Fanmi Lavalas a toujours considéré la santé comme un grand morceau dans son programme de développement économique et social« Investir dans l'humain ». En abordant le thème « santé et développement économique », le Dr Guy Dépeignes s'est situé en droite ligne du programme de santé de l'Organisation politique Lavalas, avec bien sûr, des renforcements, dans la mesure où ce programme a été élaboré, il y a plus de dix ans. L'une [des nouveaux] introduite par le conférencier est que l'Etat, dans sa vision de santé publique doit prendre en haute considération l'environnement physique et social du pays pour se lancer dans la recherche de développement en termes concrets.

A l'instar de Cuba dont la Médecine est très évoluée avec une capacité considérable de soins de santé à la population, FanmiLavalas doit définitivement emprunter le chemin de la modernité pour divorcer d'avec la banalité quotidienne d'une santé publique incapable de satisfaire les besoins de la population haïtienne. « Un esprit sain dans un corps sain » voilà ce que signifie : « lapè nan tèt, lapè nan vant. » Voilà ce que FanmiLavalas voulait offrir au peuple haïtien, quand des forces anti-progressistes ont déclenché leur coup d'Etat. Voilà ce qu'elle offrira, quand en 2015 le peuple choisira son programme « Investir dans l'humain » revu, corrigé, adapté à la réalité en constante transformation.

Dans l'exposé portant sur les medias et réseaux sociaux pour une société sans exclusion, des panélistes ont critiqué le comportement des medias traditionnels, qui ont toujours combattu le choix du peuple majoritaire, quand ses votes traduisent la volonté délibérée de transformer ses bulletins en demande de démocratie, c'est -à-dire en politiques publiques aptes à satisfaire ses revendications et aspirations légitimes. Les coups d'Etat de septembre 1991 et fondamentalement celui du 29 février 2004 ont illustré véritablement et profondément cette vérité. Cette critique a été aussi adressée à la majorité des intellectuels, politiciens et oligarchie haïtienne, détentrice du vrai pouvoir de l'Etat. Il a été aussi relevé que seule une infime partie de cette presse traditionnelle et une minorité d'intellectuels et d'hommes politiques prennent part directement et soutiennent les luttes du peuple haïtien pour frayer la voie vers sa libération économique, politique, sociale et culturelle.

Il a été noté aussi que des medias sociaux, en relatant des informations qui resteraient enfouies dans la nuit noire de l'ignorance et de l'oubli, brisent dans une large mesure les monopoles des medias traditionnels et participent activement à la lutte de la libération des peuples exploités et dominés. Les exploits de Wikileaks en dévoilant certains secrets de l'establishment, ont largement informé les peuples et du coup paralysent, dans une large mesure, les grandes manœuvres impérialistes construites dans les ténèbres.

Qui n'a pas vu et compris les persécutions contre Julian Assange, Edward Snowden et Bradley Manning qui en informant les peuples des terribles dérives impérialistes sont accusés, pourchassés d'avoir livré des secrets d'Etat aux ennemis !

L'Université d'été 2013 de FanmiLavalas aura été un succès, compte tenu de la participation, de la qualité de la thématique, de la pertinence des interventions, tant du côté des conférenciers que de celui des participants. Elle répond à une immense préoccupation de la population haïtienne, dans ses multiples interrogations sur la mauvaise gouvernance du pays, le phénomène de la cherté de la vie, la corruption qui bat son plein, les atteintes à la démocratie et aux droits de la personne, bref le renforcement du phénomène d'exclusion sociale, économique, politique et le refus du gouvernement d'organiser les élections libres, crédibles, honnêtes et inclusives dans le pays.

Le but poursuivi par les organisateurs était de dire que FanmiLavalas est consciente des dérives actuelles qui entraînent le pays à la ruine et qu'à travers sa philosophie d'inclusion de tous et son programme « Investir dans l'humain » revu et corrigé, elle offre la meilleure alternative possible pour rompre avec le cycle permanent de crise qui détruit Haïti.

Il s'agit aussi de fournir aux militants, aux jeunes et à la population globale des outils de réflexions afin qu'ils puissent mieux comprendre et interpréter la réalité pour des choix judicieux. FanmiLavalas, en tant qu'Organisation politique luttant pour l'émancipation des masses haïtiennes et la constitution d'un système étatique d'inclusion de tous, poursuivra inlassablement sa marche dans un processus discontinu de formation et d'éducation du peuple haïtien. FanmiLavalas veut se renforcer, s'étendre, se faire comprendre par certains Haïtiens qui l'ont perçue à travers un prisme déformant, une fausse vision charriant : mensonges, illusions, désinformations, aliénations et mépris.

Cette Université aura été une réponse concrète, un vaste effort d'ouverture et aussi l'opportunité de démontrer que notre philosophie et notre vision d'une Haïti inclusive, sont les seules démarches conformes, aptes à l'éclosion d'une société de justice, de partage, de paix et de solidarité en Haïti.

Fin

AVIS JUDICIAIRE

Par ces motifs, le Tribunal, sur les conclusions conformes du Ministère Public octroie le défaut contre la dame Mercilianne JOSEPH, pour n'avoir pas comparu à l'audience ni personne pour elle ; déclare compétent pour connaître de la cause ;
accueille favorablement l'action intentée par le requérant pour être en la forme, juste et fondée en droit ; reconnaît que le requérant a fait les frais de dernière maladie et funéraire ; dit que le requérant est seul habile à jouir et disposer de la propriété sus décrite pour les motifs sus énoncés ; ordonne l'assignée à faire place nette du dit terrain ; accorde l'exécution provisoire de la décision à intervenir, nonobstant appel et pourvoi en Cassation, vu qu'il y a titre authentique ; reconnaît la faute de l'assignée et les préjudices qui en sont résultés, en conséquence, la condamne à deux cent cinquante mille gourdes (250,000 Gdes) à titre de dommage-intérêts au profit du requérant pour les préjudices subis ; la condamne également aux frais et dépens de l'instance ; commet l'huissier Mickerlange PIERRE pour la signification du jugement.
Ainsi jugé et prononcé par Nous, Me Cibert Jean-Paulner,Av, juge en audience publique en ses attributions civiles, en présence de Me Nestac FRANCOIS, Av, substitut du commissaire du gouvernement de ce ressort, assisté du citoyen Dupervil Yves-Antoine, greffier du siège. Ce jourd'hui jeudi vingt-trois mai deux mille treize ;
An 210eme de l'indépendance.
Il est ordonné à tous huissiers sur ce requis de mettre ce présent jugement à exécution, aux officiers du Ministère Public près les tribunaux civils d'y tenir la main forte lorsqu'ils en seront légalement requis.
En foi de quoi, la minute du présent jugement est signée du juge et du greffier susdits.

Me Claudy VILSAINT, Av.
Me Fritznel SAINT-LOUIS, Av.

PERTE DE PLAQUE

Je, soussigné, Trofort Accel, demeurant et domicilié à Miragoâne, identifié au # 006-343-711-40, avise le public en général que la Plaque de mon véhicule ISUZU de couleur bleue, immatriculé au No : LL02275 a été égarée au centre-ville de Miragoâne. En conséquence, je décline toute responsabilité dans toutes éventualités malhonnêtes qui pourraient être commises avec la susdite plaque.
Trofort Accel

Empoisonnement présumé du juge Jean Serge: Les déclarations de son frère aîné Fritz Joseph



Le jugeJean Serge Joseph



Me André Michel

Par Isabelle L. Papillon

Dans une interview exclusive accordée à Radio Kiskeya, le jeudi 25 juillet dernier, le grand frère du juge empoisonné, Fritz Joseph des Etats-Unis étant, a fait part de certaines déclarations sur le décès suspect de son frère, Jean Serge Joseph, le 13 juillet 2013. Il a révélé que la réunion a bel et bien eu lieu, et il promet de fournir toutes les preuves, «grâce à la technologie». Mr Joseph a indiqué catégoriquement, que c'est le doyen du Tribunal de Première Instance de Port-au-Prince, Raymond Jean Michel, ami du juge qui l'a amené à ladite réunion. La troisième vérité: il dément la thèse selon laquelle le juge Jean Serge Joseph serait mort de congestion cérébrale ; donc il dit disposer d'éléments suffisants lui permettant de confirmer la thèse de l'empoisonnement. « Oui la rencontre a bien eu lieu, c'est le doyen (Raymond Jean Michel) qui a conduit Sergo (Jean Serge Joseph) chez l'un de ses amis. Le doyen est un vagabond. Sergo lui a apporté 10 marmites de riz. Je sais quelle quantité a reçu le doyen, mais je ne sais pas pour le ministre [de la Justice]. Sergo faisait beaucoup confiance au doyen. Je trouve cela bizarre qu'il [le doyen] dise qu'il n'était pas à la rencontre, qu'il n'y a pas eu de rencontre. Moi, je peux prouver que la rencontre s'est tenue. Je lui [Sergo] ai dit de ne pas y aller, mais a préféré écouter le doyen et il y est allé. J'aimerais savoir comment le doyen se sent, quand il sait très bien que les fils et filles de Sergo pleurent à longueur de journée. Le doyen est un vagabond. Monsieur faites attention, il y a des méchants partout », a déclaré le frère du juge, Fritz Joseph.

Les autorités canadiennes ne restent pas indifférentes à l'assassinat par empoisonnement présumé du juge Jean Serge Joseph. Selon Presse.ca du Canada [relayant] le Bureau du Médecin légiste (Coroner), le commissaire du gouvernement ou le Procureur de Québec enquête sur la mort du juge Jean Serge Joseph, un citoyen canadien d'origine haïtienne décédé à Port-au-Prince le 13 juillet. Le Bureau du Médecin légiste a confirmé à la Presse qu'une autopsie avait été pratiquée jeudi à Montréal sur le corps du magistrat. Des informations indiquant qu'il pourrait s'agir d'un décès survenu dans des circonstances obscures, ont convaincu le Médecin légiste de fouiller le dossier.

Outre l'assassinat du juge Jean Serge Joseph qui instruisait l'affaire de corruption, d'usurpation de titres et de détournement de fonds de l'Etat, de la famille présidentielle impliquant la femme et le fils du président, Sophie et Olivier Martelly, une menace d'arrestation planait sur l'un des avocats, qui a introduit cette affaire par devant la justice haïtienne, Me André Michel. C'était le vendredi 26 juillet 2013. Il se trouvait dans son cabinet, quand des agents de la Police Nationale d'Haïti (PNH) ont encerclé son cabinet à l'avenue Christophe, à Port-au-Prince. N'était-ce le soutien des dirigeants d'organisations de défense des droits humains, ses confrères au Barreau de Port-au-Prince et d'autres personnalités, il eut été sous les verrous. Un véhicule du corps UDMO (1-547), rempli de policiers cagoulés était présent devant le cabinet de l'avocat, à l'Avenue Christophe en fin d'après-midi. "Je suis à mon bureau, je ne vais pas sortir. Ils doivent venir me prendre", a déclaré Me Michel qui parle de persécutions politiques du régime kaletèt de Sweet Micky. Un autre avocat, Newton Saint-Juste également engagé dans les poursuites contre l'épouse du président Sofia et son fils Olivier Martelly, a dû lui aussi se mettre à couvert. "Je sais qu'ils vont venir m'arrêter. J'attends mon tour", a-t-il déclaré.

Après l'assassinat du juge Jean Serge, le plaignant et ses avocats se trouvent menacés de persécution politique. Le pouvoir en place cherche par tous les moyens à étouffer l'affaire. Peut-on parler d'Etat de droit, quand les autorités qui sont placées pour faire respecter les droits des citoyens participent directement dans la violation de ces droits ? Cet acte arbitraire ne confirme-t-il pas la thèse qui fait croire qu'en Haïti, actuellement, l'Etat délinquant qui nous a été imposé se prend maintenant à terroriser la population ?

Avis de divorce

Par ces motifs, après examen et sur la conclusion du Ministère Public, le Tribunal maintient le défaut octroyé contre la défenderesse à l'audience précitée pour le profit ; déclare fondée ladite action ; admet en conséquence le divorce de Garry LOUIS, d'avec son épouse née Nerline POLYCARPE, pour injures graves et publiques aux torts de l'épouse ; prononce la dissolution des liens matrimoniaux ayant existé entre les dits ; ordonne à l'Officier de l'Etat civil de Pointe-à-Raquettes de transcrire sur les registres à ce destinés le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la capitale sous peines de dommages-intérêts envers les tiers s'il y echet ; commet l'huissier Simon JEAN-LOUIS de ce siège pour la signification de ce jugement.

Ainsi jugé et prononcé par nous, Me Jacques Hermon CONSTANT, juge en audience civile et publique en date du huit Août deux mille onze en présence de Me Jean-Claude DABREZIL, substitut du commissaire du gouvernement de ce ressort avec l'assistance du greffier, Jean-Claude ALFERIS.

Il est ordonné etc....

En foi de quoi etc...

Signé :

Fait à Port-au-Prince, le 19 juillet 2013

Pour copie conforme collationnée.

Jean Wilfrid BERTRAND

Directeur Général des Archives Nationales d'Haïti

Carnaval des fleurs du 28 juillet: Sabotage de la mémoire d'un peuple !

Par Yves Pierre-Louis





Un peu partout, des voix s'élèvent pour dire NON au carnaval des fleurs. C'était aux cris de: « Aba Martelly ! Aba lavichè ! Aba grangou woz » que plusieurs dizaines d'habitants de la cité de l'indépendance ont organisé un sit-in au début de la semaine dernière

Dans la logique de perversité, à la manière du régime dictatorial des Duvalier, le pouvoir kaletèt de Martelly-Lamothe a eu le toupet de réinstaurer toute une série de vieilles pratiques rejetées par le peuple depuis plus de deux décennies. Telles sont en autres : la réanimation de la flamme éternelle au pied du Nègre Marron, la loterie nationale, la célébration d'anniversaire de son accession au pouvoir (14 mai), son auto-proclamation de chef suprême de la nation, la volonté manifeste de former un corps armé parallèle *dénommé, le police à* la manière des tontons macoutes et inauguré un 29 juillet, la velléité de dissoudre le Parlement et de diriger par décrets et l'instauration du carnaval des fleurs à l'époque même de la commémoration du débarquement des soldats étasuniens en Haïti, le 28 juillet 1915.

Ce carnaval qui a débuté le 28 juillet cette année, une date marquante de l'histoire récente du peuple haïtien, a soulevé de vives contestations de divers secteurs de la vie nationale, à un moment où les conditions de vie socio-économiques de la population continuent de se dégrader. Sit-in, manifestations, pétition, débats et émissions libre tribune dans les medias expriment péremptoirement une position contraire au pouvoir, qui, aux yeux de plus d'un, est vu comme des jouisseurs, des bambocheurs, des gaspilleurs, des corrupteurs, des dilapidateurs des fonds de l'Etat. Trois (3) carnavals au cours d'une seule année, c'est trop pour un pays appauvri qui se livre constamment à la mendicité : le carnaval traditionnel délocalisé vers le Cap-Haïtien qui a coûté des centaines de millions de gourdes ; le carnaval du 14 mai au champ-de-mars qui a coûté plus de 40 millions de gourdes et le carnaval des fleurs qui coûte également des centaines de millions de gourdes au Trésor public.

Face à ces velléités de retour à la dictature et à la dilapidation des fonds publics, la résistance mérite d'être renforcée au sein des masses populaires.

C'est dans cette perspective que des mouvements de protestation ont été réalisés contre l'organisation du carnaval des fleurs à l'occasion du 98eme anniversaire du débarquement des marines étasuniennes sur la terre de Dessalines et à l'approche de la commémoration du centenaire de cette date horrible de l'histoire du peuple haïtien. Les protestataires ont non seulement évoqué la date du 28 juillet qui est incompatible avec le carnaval des fleurs, mais également avec les réalités de la faim, la cherté de la vie, la réouverture des classes, le problème de l'énergie électrique démontrant ainsi très clairement qu'il n'y a pas lieu de tenir, dans de telles conditions des activités révolues improductives et irrationnelles, comme le carnaval des fleurs.

Aux Gonaïves, à Port-Au-Prince, dans le Nord du pays et un peu partout, des voix s'élèvent pour dire NON au carnaval des fleurs. C'était aux cris de: « Aba Martelly ! Aba lavichè ! Aba grangou woz » que plusieurs dizaines d'habitants de la cité de l'indépendance ont organisé un sit-in au début de la semaine dernière pour dire NON au carnaval des fleurs. Le carnaval des fleurs, disait-on, est une occasion pour l'équipe kaletèt de justifier le gaspillage de l'argent de l'Etat. Par contre, ils ne font rien pour améliorer les conditions de vie de la population, notamment celle des quartiers pauvres des Gonaïves. Le changement qu'il a promis lors de sa campagne électorale reste encore et toujours à l'oral. « A Raboteau, comme d'habitude la faim et la misère battent leur plein. Des enfants ne peuvent pas aller à l'école, des scolarités ne sont pas encore payées. Nous n'en pouvons plus. Le président Martelly et le Premier ministre Lamothe devraient prendre note de ce mouvement », ont-ils déclaré.

Ils ont en outre soutenu que les 97 millions de gourdes, qu'ils disent avoir injectés dans la réalisation du carnaval des fleurs, pourraient de toute évidence servir à d'autres choses utiles et productives dans l'intérêt du peuple haïtien.

A Port-Au-Prince, le vendredi 26 juillet, deux jours avant le déroulement de ce carnaval, des centaines de personnes ont manifesté dans les rues de la capitale, a l'initiative des Forces Patriotiques pour le Respect de la Constitution (FOPARC), pour dire NON mille fois NON au carnaval des fleurs, exiger justice pour le juge empoisonné, Jean Serge Joseph et dénoncer la persécution politique et les actes d'intimidation dont font l'objet des membres de l'opposition au pouvoir kaletèt, particulièrement le sénateur, Moise Jean-Charles et l'avocat André Michel.

Démarrés devant les locaux de l'église de St-Jean Bosco, les manifestants ont parcouru diverses rues de la capitale avant de mettre fin à ce mouvement dans l'aire du champ-de mars, où il y avait des préparatifs pour ledit carnaval. « Arete Olivier ! Arete Sophia! Aba Martelly !Martelly touye jij la ! Fòk Martelly jije!" Tels étaient les slogans qui inscrits sur des murs et des véhicules se trouvant sur le parcours de la manifestation. Au Champ-de-Mars, des posters de Martelly ont été arrachés, jetés par terre et piétinés en signe de protestation.

Dans la foulée, deux semaines avant la réalisation du sabotage de la mémoire du peuple haïtien, de l'humiliation de plus de 20 mille cadavres de nos frères et sœurs haïtiens, dont Charlemagne Peralte, Benoit Batraville, Pierre Sully et des centaines de paysans de Marchaterre dans le Sud du pays ; un groupe de citoyens haïtiens a adressé une pétition au gouvernement haïtien lui demandant le report de l'organisation de son carnaval des fleurs*« Nous, citoyens haïtiens, signataires de cette pétition, sommes choqués du choix de la date du 28 juillet par le gouvernement pour l'inauguration de son « carnaval des fleurs »*. C'est le 28 juillet 1915 que débuta l'Occupation américaine d'Haïti.

Souffrons que le gouvernement choisisse d'engager des dépenses dans un carnaval de plus, alors que le pays a besoin d'argent pour organiser des élections et pour les besoins d'une population en souffrance. Souffrons encore que le gouvernement ait oublié ou fasse semblant d'oublier dans quel contexte et à quelles fins la dictature des Duvalier avait créé le « carnaval des fleurs ». Mais que le gouvernement choisisse la date du 28 juillet, c'est un manque de respect pour les citoyens ayant combattu l'occupation, c'est un manque de respect pour un pays qui a besoin de réfléchir sur chemin de la sortie de cette occupation que nous vivons aujourd'hui.

La journée du 28 juillet doit être une journée de réflexion et de souvenir, pour que de tels malheurs ne se reproduisent plus. A un moment où les voix du pays se lèvent pour demander le départ de la MINUSTAH, si le président, le Premier ministre, le ministre de la Culture, le ministre de l'Education nationale et l'ensemble du gouvernement estiment que cette date symbolique appelle à la bamboche, ils peuvent la célébrer ainsi en privé ; mais ils n'ont pas le droit de mobiliser les ressources de l'Etat pour nous voler notre droit à nous d'utiliser cette date pour réfléchir sur notre histoire et la situation actuelle du pays. Nous demandons que le gouvernement choisisse une autre date pour organiser son « carnaval des fleurs ». Nous demandons aux médias de présenter en cette journée du 28 juillet 2013 des émissions de réflexion à caractère pédagogique autour des causes et conséquences du 28 juillet 1915, et portant sur la situation actuelle du pays. Au nom de celles et de ceux qui ont combattu l›Occupation. Au nom des enfants haïtiens que nous n›avons pas le droit de laisser grandir dans l›ignorance et l›indignité. »

Lors d'une conférence de presse, le jeudi 25 juillet, des organisations politiques et sociales du pays ont dénoncé le maintien de la décision du pouvoir kaletèt en vue d'organiser le carnaval des fleurs, ce 28 juillet, date du débarquement des soldats étasuniens sur le territoire haïtien. Le représentant du parti « Kan pep la », le professeur Camille Charlmers n'a pas manqué de mots durs pour critiquer la décision arbitraire du gouvernement. Selon lui, le 28 juillet est une date douloureuse pour le pays, cette occupation, qui a duré 29 longues années, est responsable de la faillite de l'économie haïtienne,

Suite à la page (19)

Jouisseurs et jouisseuses en folie!

Par Fanfan la Tulipe

Au début de ce mois, j'avais consacré mon article «Les œillades de la couleur blanche à la couleur rose» à une tapageuse publicité sur le web pour un événement, en fait un rassemblement baptisé « Dîner en blanc » qui devait se tenir pour la première fois en Haïti le 13 juillet. Il s'agit d'un très chic pique-nique fonctionnant selon le système du parrainage. Tenu dans un lieu public choisi dans le plus grand secret à l'avance, cette aventure blanc-dînante représente la version haïtienne d'une expérience toute épicurienne commencée à Paris pour la première fois en 1988 et qui s'est épandue, depuis, à plusieurs villes de la planète.

La version haïtienne du Dîner en blanc a été l'initiative de trois jeunes Montréalaises d'origine haïtienne, Chilandre Patry, Carla Beauvais et Ingrid Enriquez-Donissaint. L'événement en blanc s'est tenu à Moulin sur Mer, une habitation sucrière du 18ème siècle le long de la Côte des Arcadins convertie en un hôtel et Musée Ogier-Fombrun. Environ 450 personnes venues de Port-au-Prince, New York, Miami et Montréal, transportées à bord de vingt autobus, ont pris part à cette expérience piqueniquante qui a débuté aux environs de 6:30 PM.

Les convives tous vêtus de blanc ont apporté avec eux tables et chaises pliantes, nappes blanches, mets fins, vins de qualité et même des fanaux pour ce dîner en plein air. La possibilité était offerte, à ceux-là que la chose intéressait, de bénéficier d'un service de traiteur sur place, offert au coût de 25 à 40 $ par personne. Aux hommes revenait le rôle de placer le mobilier pliant. Les femmes devaient s'acquitter de la décoration des tables. Une fois tout le monde assis, les participants ont été invités à faire tourbillonner dans les airs leur blanche serviette, signalant ainsi le début des blanches festivités. Un lâcher de ballons blancs indiquait la fin du dîner suivie d'une soirée dansante.

A regarder les photos sur le Net, il ne fait aucun doute que l'ambiance était celle d'une prestation huppée, élégante et raffinée, dans la tradition même de ces «Dîners en blanc» depuis l'expérience parisienne de 1988. Sur une station de radio il a été fait une brève allusion à une prédominance de gens «clairs», apparemment. Les photos à notre disposition nous montrent une assistance à teinte épidermique diverse. En réalité, ce qui importe davantage c'est plutôt la mentalité et le statut de classe des convives : des gens aisés qui se donnaient à cœur joie dans une ambiance de jouisseurs et qui ne se rendaient même pas compte de l'abîme les séparant de la misère abyssale, désespérante, des catégories sociales défavorisées du pays, particulièrement celles vivant dans les bidonvilles. Qu'importe ! L'important, c'est la rose, c'est aussi «le rose» martellyste jouisseur, et par-dessus tout, c'est le blanc du dîner.

On a l'impression que ce Dîner en blanc était en quelque sorte un prélude au Carnaval des fleurs de Martelly, allant dans le même sens d'un déni du drame immense vécu au quotidien par les masses haïtiennes y compris les tranches économiquement fragilisées des clases moyennes. Les participants au Dîner ont sans doute prolongé leur joie jouisseuse de vivre dans l'expérience défoulante, enivrante, étourdissante, grisante, bambochante, carnavalante de l'activité par excellence du prince des ténèbres de la délectation obscène, Michael Martelly.

Faisaient sans doute partie de ce pique-nique chic et raffiné les bourgeois traditionnels du pays, ces éléments de la classe moyenne qui ont grimpé dans l'échelle sociale et économique durant ces deux dernières décennies, des professionnels aisés vivant en diaspora, des spécimens aux mœurs douteuses de la bande à Martelly-Lamothe, sans oublier les duvaliéristes jouisseurs qui ont fait fortune sous le régime du père, du fils et du Saint Esprit washingtonien.

On comprend l'organisation de pareils dîners à Paris, à Montréal, à Vancouver, à Tokyo, autant de villes dans des pays qui n'affichent pas la misère atroce qui sévit en Haïti. Mais, venir ainsi étaler son aisance sociale et économique, montrer le caractère chic, raffiné, huppé, élégant de ce Dîner en blanc, déployer cette extravagante tenue vestimentaire d'immaculée blancheur, porter des toilettes Christian Dior, exhiber des mouchoirs blancs, des nappes blanches, trimbaler des paniers de pique-nique renfermant des mets de qualité, des crus de qualité, de la belle vaisselle, se laisser aux piaillements et cascades de rires insouciants, n'est-ce pas une provocation ? N'est-ce pas une insulte à l'adresse de centaines de milliers d'Haïtiens vivant en marge d'une misère *klowòks* ?

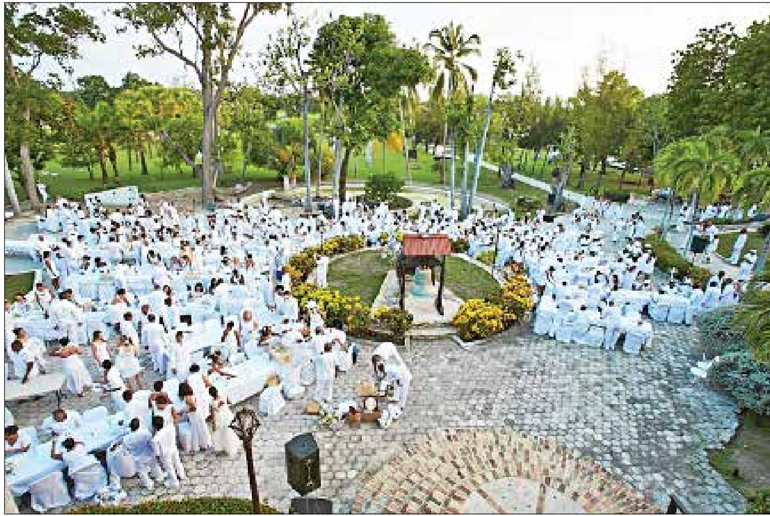
C'est assurément un petit monde de copains *zuzu, tilolit zizi zaza zèzè,* qui s'est donné rendez-vous à Moulins sur Mer, totalement imperméable au drame social, économique et politique qui étreint le pays. Parmi les 450 *e kèk* convives il y a eu sans doute aussi des naïfs de la diaspora accourus dans un élan innocent de «donner des jarrets» au tourisme. Soit. Cependant, force est de reconnaître que la descente aux enfers du pays qui s'est accélérée avec le régime corrompu et corrupteur à scandales répétitifs Martelly-Lamothe ne leur a inspiré aucune retenue, aucune décence humaine. Le caractère de classe de leur présence à un événement rassemblant des jouisseurs vivant pleinement le moment présent a eu le dessus sur le bon sens et un sens d'humanité qui auraient dû prévenir cet étalage inutile et choquant de richesses.

Carla Beauvais, l'une des trois organisatrices du Dîner en blanc, assurément une femme dynamique, affirmait peu de temps avant la tenue de l'événement : «nous avons senti qu'Haïti était prête à accueillir un événement aussi magique». De quelle Haïti parle-t-elle et de quelle magie ? Magie noire, magie blanche ou magie rose ? L'Haïti de ceux-là *k ap pran san gade* ou l'Haïti de ceux qui regardent sans pouvoir prendre ? L'Haïti de ceux-là affligés d'une misère *klowòx* atroce ou l'Haïti de ceux-là qui font leurs fins de semaine soit dans une villa à Punta Cana en République dominicaine, soit dans l'un des luxueux hôtels de Miami Beach ?

Du point de vue des trois talentueuses et dynamiques co-organisatrices de la fête, Carla Beauvais, Ingrid Enriquez-Donissaint et Chilandre Patry, le Dîner en blanc à la sauce sociale haïtienne a été sans doute un succès. Reconnaissons-leur le mérite d'une organisation impeccable. Un coup d'essai, un coup de maître. N'empêche que dans un pays aussi durement appauvri, aussi tristement avili par une équipe mafieuse faite de gros *vonvon* roses de corruption, de *malfini* moralement hideux qui n'arrêtent pas de voler de *lòbèy en lòbèy* et de piller *vant deboutonnen*, offrir ce spectacle blanc tout en étalage de luxe vestimentaire et gastronomique représente un vrai scandale, une provocation, une insulte à la misère noire qui étreint le pays et le tient au bord du gouffre.

Fort heureusement, le couple présidentiel n'a pas été invité à «rehausser» de son immorale présence ce pique-nique chic, *classy*, organisé à l'intention d'une classe sociale infatuée d'elle-même, jouisseuse, pourianiste, sybarite, hédoniste, irresponsable et insolente. C'eût été le comble de la provocation et de l'insulte. Les organisatrices, même peut-être de sensibilité politique rose, n'ont quand même pas voulu les risques d'imprévus choquants, de langage obscène et de comportement grossier qui auraient pu éclabousser ce Dîner en blanc huppé, élégant, raffiné et *santi bon*.

L'impact tout blanc du Dîner, une première en Haïti, a été, malheureusement tamisé sinon occulté par le dernier scandale politique en cours, celui de la mort hautement suspecte du juge Jean Serge Joseph sur fond d'autres scandales encore vifs dans tous les esprits. Aussi, ai-je tenu à stigmatiser la tenue indécente de ce Dîner en blanc organisé, disons-le carrément et même rondement, pour jouisseurs et jouisseuses en folie.


Blanche extravaganza à Moulin sur Mer. Il fait encore jour. On s'affaire à organiser le Dîner en blanc pour la plus grande délectation de convives triés sur le volet


Ballons blancs. Ambiance vestimentaire blanche. Les jouisseurs dînent à la chandelle


Fine argenterie, fine vaisselle, fleurs blanches, nappes blanches, délicats napperons blancs confèrent à ce dîner son caractère chic, élégant et raffiné


«La couleur n'est rien, la classe est tout». Jouissons donc de ce blanc moment

Batay kont esplwatasyon min se yon batay pou lavi !

« Tank piyay ak sousay ap kontinye, se tank anviwònman ap avili moun. Se tank anviwònman ap degrade pi plis. Refè anvowònman se kwape malsite. »

Janil Lwijis

Nan okazyon jounen mondyal kont esplwatasyon min ki se 22 jiyè, m ap pwofite salye memwa tout moun fanm tankou gason bawon sistèm-mond kapitalis modèn kolonyal patriyakal etewoseksyèl ak rasis la voye nan peyi san chapo nan esplwatasyon min. Nan moman m ap ekri a m panse ak sila yo anvayisè ewopeyen yo te fabrike kòm « endyen » yo sou bout tè yo te batize « Amerik » la ; sila yo anvayisè yo te detwi pa makòn nan esplwatasyon min. Yon panse espeyal pou yo ! Nan lane 1492, lè Kristòf Kolon debake sou bout tè « Amerik » la, li te panse l rive sou yon lil japonè ki rele Sipango, se yon espas ki gen min agogo. Se pou sa yo pral tabli kolonizayon esklavajis la pou piye richès tout kalte pou bay kapital la jarèt.

Anvayisè ewopeyen yo fòse moun ki t ap viv libe libè san tèt chaje sou tè sa a fè tout kalte travay tankou esplwatasyon min. Lè sa a syans ak teknoloji pa te ko ba yo gwo zouti pou fè esplwatasyon minyè tankou jounen jodi a. Se tinèl yo te konn itilize. Paregzanp nan peyi Meksik konpayi transnasyonal minyè yo pran 11 lane pou pran menm kantite lò anvayisè espayòl yo te pran pandan 300 lane. Sa ka ba nou yon lide kouman kolon yo te konn fè moun travay nan min nan epòk la. Kidonk, moun (timoun pa t epanye) te yon senp zouti pou esplwatasyon min.



Anvayisè ewopeyen yo fòse moun ki t ap viv libe libè san tèt chaje sou tè sa a fè tout kalte travay tankou esplwatasyon min



Nan moman sa a, yo te konn itilize metal tankou plon pou fouye min yo. Kolon yo te voye ale Lewòp 185 mil kg lò ak 16 milyon kg ajan nan mwens pase 150 lane (1503-1660). Se piyaj ak sousay sa yo ki rann devlòpman Lewòp ak apovrisman peyi (kominote) viktim yo ki toujou ap sibi dominasyon esplwatasyon an sou lòt fòm jodi a (Kolonyalite). Tout moun ki gen tèt yo sou zepòl yo ka gentan koumanse gen yon lide sou kantite dega kolon ewopeyen yo fè nan detwi anviwònman kidonk, moun kòm yon antite. Imaj sa yo ka ba nou yon lide pi klè toujou.

Suite à la page (18)

23 Jiyè 1987-23 Jiyè 2013: 26 lane aprè, peyizan viktim Jean-Rabel yo kontinye ap reklame jistis

Diktati Duvalier yo ki te pase 29 lane sou pouvwa an Ayiti ap ranfòse san gade dèyè vye sistèm grandon an nan peyizànri a. Apre dechoukay diktati fewòs sa a, grandon yo te kontinye ap sipòte rejim militè yo, ap fè tout kalte krim sou ti peyizan yo, touye yo, vòlè tè yo, ba yo ponya pou yo te ka fè dappiyanp sou timoso tè yo. Konsa youn nan masak 2 fanmi grandon, Lucas ak Poitevien, te fè sou ti peyizan Jean Rabel yo, 23 Jiyè 1987 te fè koule anpil san. Chak ane nan dat sa a, ti peyizan yo ki regwoupe nan òganizasyon Tèt kole Ti peyizan Ayisyen oubyen TK toujou komemore dat madichon sa a.

Ane sa a TK te komemore dat sa a, sou tèm : « Bay kou bliye, pote mak sonje : jistis pou 139 ti peyizan ki te tonbe nan Jean Rabel. »

N ap raple tout moun, Dimanch 26 Jiyè 1987, 3 jou aprè masak sa a, youn nan grandon yo, Nikol Poitevien te ale nan Televizyon Nasyonal Ayiti (TNH), yon medya Leta, li te deklare : « Noumenm nan kan ameriken an, nou touye 1042 kominis ». Deklarasyon sa a te vle fè konprann grandon yo te nan kan meriken, ti peyizan yo te nan kan kominis. Kidonk, depi ti peyizan yo ap mande tè pou yo travay se kominis yo ye. Se vye lojik sa a ki fè peyi a nan eta li ye jounen jodi a.



Bay kou bliye, pote mak sonje : jistis pou 139 ti peyizan ki te tonbe nan Jean Rabel. »

N ap raple, se pa sèlman

Suite à la page (19)

Ki lè prizonye politik Martelly a, Jean-Robert Vincent ap jwenn liberasyon l?

Depi 27 Jiyè 2012, yon gwoup nèg ame kidnape Jean Robert Vincent, sou Lali a al lage nan prizon. 27 Jiyè 2013 la fè yon lane, li pa janm parèt devan yon jij pou di l sa lajistis repwoche l. Jean Robert Vincent se yon militan politik, ki t ap manifeste pou anpeche rejim tètkale a kraze kay malere yo nan katye popilè Jalouzi ki chita nan Petyonvil. Li klè Jean Robert nan prizon pou konviksyon politik li, pou detèminasyon li pou yo pa t kraze kay malere ak malerèz yo nan katye popile Jalouzi.

Yon lane aprè Mouvman Fòs Popilè Bwa Jalouzi kontinye ap mande liberasyon Jean Robert Vincent k ap kwoupi nan prizon poutèt li t ap revanke dwa l ak dwa popilasyon nan Jalouzi, bandi legal yo arete l al fèmen l nan prizon e jodi a fè l 12 mwa.

Eske nou ka pale sou Etadedwa pandan y ap mete sitwayen yo nan prizon pou konviksyon politik yo ? Eske nou ka di Ayiti se yon kote k ap fè Etadedwa pandan y ap fè sitwayen yo pase 12 mwa nan prizon san jije ? Jean-Robert se yon egzanp pami plizyè milye lòt prizonye ki fèmen nan prizon san jije. Sitiyasyon prizonye yo an Ayiti montre nou pa nan okenn Etadedwa jan dirijan t ap fe kwè sa. Se enpinite ak enjistis k ap taye banda yo nan peyi a. Popilasyon jalouzi an di fòk Jean Robert Vincent jwenn liberasyon l san pèdi tan.

Des organisations haïtiennes se méfient d'une nouvelle loi minière « attrayante »

Par Ayiti Kale Je

Pendant que le gouvernement haïtien s'empresse de préparer « une loi attrayante qui doit attirer des investisseurs », des organisations communautaires de base se mobilisent et forment des réseaux de résistance à l'exploitation minière.

Dans le nord du pays, un tiers du territoire est déjà livré à des recherches, explorations ou licences d'exploitation à des entreprises étrangères. Près de 2,400 km² ont été attribués à des firmes haïtiennes servant de paravent à des intérêts étatsuniens et canadiens. Certains estiment que la richesse minière d'Haïti – principalement de l'or, du cuivre et de l'argent – pourrait valoir autant que 20 milliards de $US.

La livraison de permis à huis clos sans contrôle indépendant ou communautaire a soulevé la colère de plusieurs personnes en Haïti qui craignent que le gouvernement soit en train d'ouvrir le pays à un pillage systématique.

Cependant, le chef de l'agence minière gouvernementale ne semble pas préoccupé pour autant. Bien au contraire il a dit à Haiti Grassroots Watch (HGW) qu'Haïti doit se faire plus «attrayante» à de potentiels investisseurs. « Nous avons besoin d'une loi minière qui soit attrayante. Une loi minière qui attire les investisseurs. C'est ce dont nous avons besoin», a déclaré Ludner Remarais, directeur du Bureau des mines et de l'énergie (BME - Mining and Energy Agency en anglais), dans une entrevue à Ayiti Kale Je (AKJ). La loi actuelle est dépassée.

La «ruée vers l'or» en Haïti est en cours depuis ces cinq dernières années ou à peu près, puisque le prix de l'or et d'autres minéraux a augmenté. Jusqu'à l'année dernière, le gouvernement et les entreprises concluent des transactions à huis clos. Après qu'une enquête ait révélé que 15 pour cent du pays étaient sous contrat, le 20 Février 2013, le Sénat haïtien a adopté une résolution demandant que cessent toutes les activités afin de permettre un débat national et de procéder à des analyses de tous les contrats. Selon le BME, toutes les activités minières sont actuellement suspendues.

«La commission parlementaire a voté une résolution», a déclaré Remarais. «Nous respectons scrupuleusement la décision», mais, a-t-il ajouté, la résolution n'annule pas les droits déjà acquis.

Mobilisations dans les régions riches en or

Les organisations paysannes, des droits humains, de la souveraineté alimentaire et de l'environnement sont préoccupées par les effets désastreux que l'industrie minière pourrait avoir sur la qualité de l'eau, les terres préposées à l'élevage et sur les régions concernées en général.

Tèt Kole Ti Peyizan Ayisyen («petits paysans travaillant ensemble»), les Défenseurs des opprimés (DOP), le Mouvement démocratique populaire (MODEP), la Plateforme des organisations de défense des Droits humains (POHDH), la plateforme haïtienne de Plaidoyer pour un développement Alternatif (PAPDA) et de la main-d'œuvre, et l'organisation ouvrière Batay Ouvriye ont formé le Collectif contre l'Exploitation Minière. Le réseau aide les associations locales au moyen de séances d›information et de sensibilisation.

Le 5 Juillet, plus de 200 agriculteurs de la région autour du dépôt [minier] de Grand-Bois - à environ 11 kilomètres au sud de Limbé, dans le département du Nord - se sont réunis à Machabiel pour discuter de l'exploitation minière et de leur avenir. Pendant trois heures de temps, sous un soleil de plomb ils ont discuté de leurs tracas. «Quand quelqu'un parle d'exploitation minière, notre histoire nous fait penser à l'esclavage, l'accaparement de nos terres agricoles», a déclaré Willy Pierre, professeur en sciences sociales d'une école toute proche. «Nous risquons de perdre nos champs fertiles. Nous serons chassés de nos terres. Où irons-nous vivre? «


Le 5 Juillet, plus de 200 agriculteurs de la région de Grand-Bois se sont réunis à Machabiel pour discuter de l'exploitation minière et de leur avenir

Le dépôt de Grand Bois est riche en or et en cuivre, selon les tests effectués par la société minière canadienne Eurasian Minerals. Eurasien détient la licence délivrée par le BME à sa filiale haïtienne, la Société Minière Citadelle SA, qui travaille avec la firme haïtienne Ayiti Gold.

En Juin, des inconnus ont fait irruption dans le bureau de Ayiti Gold qu'ils ont saccagé, à Camp Coq, près du gisement.

Lors de la réunion du 5 Juillet dernier, beaucoup de gens ont dit qu'ils étaient nerveux. La perspective de mines d'or à ciel ouvert leur a rappelé les centaines de milliers, ou peut-être des millions de personnes autochtones mortes dans les mines d'or espagnoles ou de maladies apportées par les Espagnols au 16e siècle. « L'exploitation minière devrait être une leçon pour chacun de nous. Ce ne sont pas seulement nous autres qui sommes autour du gisement qui périrons, c'est le pays tout entier qui sera englouti ! », a prévenu Jean Vilmé, agriculteur de Bogé, une habitation de Grand Bois.

Emmanuel Dalès, membre de *Batay Ouvriye* a crié bien fort : « Prenons l'engagement de dire 'non à l'exploitation minière ! Oui à la vie !' ».

Deux semaines plus tôt, 50 membres de diverses organisations locales et nationales se sont réunis à Jean Rabel, une ville appauvrie du département du Nord-Ouest où les infrastructures routières sont déficientes, et où les hôpitaux et systèmes d'adduction d'eau potable sont inexistants. Ils ont regardé une vidéo sur l'exploitation minière en Haïti et après avoir soulevé un débat autour du sujet, ils ont discuté des étapes à venir.

Plus tôt ce mois, 60 représentants des associations du Collectif contre l'exploitation minière ont organisé à Montrouis, au nord-ouest de Port-au-Prince, une journée de réflexion afin de planifier les stratégies principales de leur mobilisation. Les préoccupent particulièrement la protection des nappes phréatiques, la souveraineté alimentaire, la protection des terres agricoles, la biodiversité, la santé et les titres fonciers.

Clébert Duval, membre de Tèt Kole de Port-de-Paix, a fait remarquer que l'Etat qui travaille en faveur de son peuple pourrait utiliser les ressources minérales en vue de «changer les conditions de vie des masses populaires, les paysans, les personnes vulnérables, et pourrait donner à ce pays un nouveau visage. «

Toutefois, a-t-il ajouté: «Si l'Etat est un prédateur qui travaille pour les multinationales, pour le système capitaliste qui, depuis qu'il est en crise, accapare les richesses des pays pauvres pour contrer la crise, alors l'Etat encouragera toujours l'exploitation minière. Mais tout l'argent qui devrait aller au peuple ira aux entreprises étrangères, sauf quelques miettes pour les gars locaux qui servent d'intermédiaires. Les sociétés minières auront pour elles toutes les richesses, tout comme ils ont fait dans le passé. «

Beaucoup de personnes ont rejeté les arguments des fonctionnaires à savoir que le secteur minier est important pour le développement et l'économie du pays.

«En 2012, certaines compagnies ont fait de la prospection. Ils ont pris des échantillons de roches et de sol. Chaque travailleur embauché était payé entre 200 et 250 gourdes (US $ 4,65 US $ 5.81) par jour «, a déclaré Vernicia Phillus, membre de la coordination féminine de Tèt Kole à Baie de Haine. «Nous autres à Baie de Haine sommes contre toute exploitation éventuelle parce que nous n'allons pas en profiter du tout. Elle aura des répercussions néfastes qui détruiront nos terres

Suite à la page (18)

Menaces à la paix insulaire !





Le 17 Juillet dernier marche anti-haïtienne dans la 2ème ville de la République Dominicaine, Santiago de los Caballeros, avec le slogan «Nous ici, eux là-bas".

Par Edwin Paraison*

Un an après une manifestation similaire, un groupe minoritaire, rassemblant des représentants d'associations de quartier, organisa le 17 Juillet une marche anti-haïtienne largement couverte par les mass médias dans la 2ème ville de la République Dominicaine, Santiago de los Caballeros, avec le slogan «Nous ici, eux là-bas". Le prétexte : exiger le rapatriement des sans- papiers et dénoncer les organisations qui leur viennent en aide, notamment le Centre de Formation et d'action sociale agraire (CEFASA) et le Centre Bono, deux ONG de l'Église catholique.

La première fois, c'était à la veille de l'installation de l'administration Medina. Maintenant, elle a lieu dans un contexte de sérieux questionnements sur des actes présumés de corruption et de mauvaise conduite par des fonctionnaires influents, y compris d'un petit parti politique ayant un discours hostile à la présence haïtienne, un allié gênant du gouvernement. Cela se passe aussi, dans un contexte de lutte souterraine, au sein du parti officiel, pour le contrôle réel du pouvoir en tant que garant de la bonne gouvernance.

Tenant compte de la fréquence des opérations de rapatriement des compatriotes haïtiens, touchant déjà des milliers de personnes pour cette

Suite à la page (19)

Une question à la question

Par Leslie Péan

L'affaire de la mort du juge d'Instruction Jean Serge Joseph, le 13 juillet 2013, met à nouveau sous les feux des projecteurs la terrible situation sociopolitique et économique qui sévit en Haïti sous le gouvernement du président Michel Joseph Martelly. On ne peut que se recueillir devant le courage du juge, présenter à sa famille nos condoléances et partager avec elle la douleur causée par cette perte irréparable. La question qui est sur toutes les lèvres est bien celle-ci : quelles sont les causes de sa mort ? On ne lui connaissait pas d'antécédents susceptibles de causer l'accident vasculaire cérébral (AVC) qui l'a emporté à l'hôpital Bernard Mevs. Les rumeurs courent dans tous les sens. Les nouvelles générations sont empêtrées dans le processus de régression qui a accouché de Martelly. Consistance d'un âge d'ignorance, fruit d'une réalité peu exaltante qui, entre autres, a fait revenir Jean-Claude Duvalier en Haïti, en toute impunité.

Une question liée à la question des causes de sa mort renvoie, selon plusieurs témoins à qui il s'est confié, à une réunion tenue le 11 juillet au cours de laquelle il a subi des menaces explicites de la part de représentants attitrés du gouvernement, sinon du président de la République en personne. Le juge Jean Serge Joseph a eu à partager ces informations avec plusieurs personnes autant avant qu'après cette réunion à laquelle il a été conduit par le doyen Raymond Jean Michel. Tandis que ses confidents Samuel Madistin et Kettly Julien disent en clair que la réunion diabolique a bien eu lieu dans les bureaux de Me Gary Lissade, alors que le doyen Raymond Jean Michel et le secrétaire d'État à la Justice Jean Renel Sanon déclarent qu'une telle réunion n'a jamais eu lieu et que le président Martelly, le Premier ministre Laurent Lamothe et le secrétaire d'État à la Justice n'étaient pas sur les lieux au moment de cette prétendue réunion. La politique des vertus inutiles et de la débauche favorisant les vices trouve un créneau certain, semant le trouble et la méfiance généralisée tout en renforçant notre volonté, délibérée ou inconsciente, de rester des zombies.

Le sens profond du refus d'admettre l'existence de cette réunion avec le président saute aux yeux. Il s'agit de réécrire l'histoire en la bouleversant de fond en comble pour l'orienter dans une autre direction qui ne laisse pas paraître nettement le dévergondage et la sclérose de l'équipe au pouvoir. De toute façon, tout le monde connait la capacité du président Martelly à faire des esclandres. Se yon mèt lòbèy. Il l'a déjà démontré en maintes occasions. Dans ces moments-là, le président Martelly n'est pas un ratiocineur. Il fonce et il assume comme un fou furieux. Avec la parole sauvage du lumpen. On est loin de l'ascèse nécessaire pour aboutir à une métamorphose, mais contraire à la tournure d'esprit des professionnels du spectacle.

Certains pensent que l'affaire du juge Jean Serge Joseph ajoute un clou au cercueil du gouvernement Martelly-Lamothe. Cela reste à prouver dans une société où les voyous ont plus d'audace que les gens honnêtes. À moins que des millions d'Haïtiens de toutes les couches sociales descendent dans les rues pour dire NON à Martelly, les choses continueront comme avant. Et le gouvernement nous fera tous rentrer dans la tombe en chantant et en dansant. La société haïtienne est condamnée à accumuler des ruines tant qu'elle continue à maintenir sous une forme ou une autre l'héritage duvaliériste. Tant que le peuple ne se réveillera pas pour faire triompher ses aspirations à un mieux-être légitime, nous continuerons à nous tromper et à patauger dans la bêtise. D'ailleurs, le carnaval des fleurs du 28 au 30 juillet 2013 est tout prêt. Le président Martelly en a dessiné la charpente. Dans son entendement, toute révolte est vaine, aléatoire et dangereuse. Donc pas de fausses querelles. C'est le temps de se déguiser ! Celui de la vie en rose. Avec la présence des forces de la MINUSTAH, tout autre comportement est suicidaire. Telle est la propagande des partisans du mal et de la défaite.



Kettly Julien



Me Gary Lissade



Samuel Madistin

Les menaces proférées par le président Martelly à l'endroit du juge Jean Serge Joseph intimaient à ce dernier d'annuler la décision du 2 juillet 2013 demandant la comparution du Premier ministre et d'autres personnalités politiques dans le cadre de l'accusation de corruption portée contre son épouse Sophia et son fils Olivier Martelly. La plainte contre les deux membres de la famille présidentielle pour détournement de fonds et usurpation de titres est endossée par le citoyen Hénold Florestal ayant pour avocats MM. Newton Louis St Juste, André Michel, Mario Joseph et Jacceus Joseph du Barreau de Port-au-Prince. Cette accusation renvoie à deux Arrêtés signés par le président Martelly le 24 janvier 2012 et le 15 juin 2012.

Des semeurs d'espérance pour réaliser l'espoir d'une autre Haïti

Selon l'avocat Samuel Madistin, la décision du 2 juillet 2013 a provoqué une telle colère chez le président Martelly que ce dernier a dû recourir à des stupéfiants pour pouvoir dormir. Pour celui qui se veut « le chef suprême de la nation », les actions du juge sont des salades qui risquent de remettre en question le système népotique qu'il adore. Dans quel pays le juge se croit-il ? Il ne se rend pas compte que son attitude rectiligne risque de faire tâche d'huile et de changer les états d'esprit. Selon le sénateur Moise Jean-Charles, « Dans le passé, quand un président haïtien voyageait à l'étranger, l'État lui versait $5 000 US par jour pour ses frais. Aujourd'hui, le président Martelly a quadruplé ce per diem à $20 000 US par jour. Quand sa femme voyage avec lui, elle obtient $10 000 par jour ; si ses enfants sont de la partie, ils obtiennent $7 500 par jour, chacun, et les autres personnes de son entourage obtiennent $4 000 par jour » (1). Tout cela explique la sortie brutale du président Martelly qui a déclaré au doyen Jean Michel avec sa désinvolture habituelle : « Le juge n'est pas un homme à nous, comment a-t-il été possible que vous lui ayez confié un dossier aussi important ? »

La reproduction de l'échec dans notre société ne cessera tant que l'état d'exception continuera de définir les rapports entre la puissance publique et le citoyen. Dans l'histoire de nos turpitudes, le gouvernement actuel est le réchauffé des approches infantiles loin de tout rationalisme qui caractérisent les valeurs populistes dominantes dans notre société. L'avalanche des gangs de Mòlòskòt et de Jojo Lorquet d'une part, les histoires des mafias de Jacmel ou des Gonaïves, cette avalanche (lavalasse) fait partie de la toile d'araignée pleine de colle forte, cette glue de la racaille, qui se veut l'exigence absolue. Le duvaliérisme et ses avatars populistes continuent de disloquer Haïti dans une atmosphère de kermesse de mort semant le désespoir et la douleur pour nous faire perdre la lucidité, l'observation, la réflexion, l'analyse et renoncer à l'action

La Chambre des députés a formé une commission d'enquête composée de Sadrac Dieudonné, Gluck Théophile et Louiyst Amiot François et le Sénat a créé sa propre commission d'enquête composée des sénateurs Westner Polycarpe, François Anick Joseph, Francky Exius, John Joel Joseph et Steven Benoit. Les rapports doivent être remis dans quinze jours. Le Conseil Supérieur du Pouvoir Judiciaire (CSPJ) a aussi diligenté sa propre enquête. Le président a dû intervenir sur Radio Signal FM et Radio Métropole les 17 et 18 juillet 2013 pour dire qu'il n'a jamais rencontré le juge Jean Serge Joseph et qu'il avait nommé personnellement ce dernier. Ce qui est faux. Le président Martelly est sorti de ses gonds, mais il n'inspire ni la peur ni la confiance. Ses interventions à la radio creusent le fossé. Il s'enterre. Dans son propre trou, entraînant dans son sillage toute l'équipe gouvernementale. En effet, la conscience rejaillit comme le soleil pour empêcher le peuple de l'accompagner dans ce trou en s'y enfonçant avec lui.

Une classe politique inacceptable

Ce jaillissement est indispensable au moment où nous célébrons le 50e anniversaire de la prise d'armes d'Hector Riobé et de ses compagnons Damas, Jean-Pierre Hudicourt, Wilhem Turnier et Jean Claude Turnier du 14 juillet 1963. Malgré leurs erreurs, leur manque d'expérience, leurs tâtonnements, leur soulèvement constitue une manifestation d'héroïsme contre le chaos et l'impuissance que le

Suite à la page (15)

La manifestation contre le mariage homosexuel : diversion politique ou superstition ?



Ces milliers de gens ne devraient-ils pas aussi prendre les rues contre le chômage et les mauvaises conditions de travail, contre la MINUSTAH-CHOLERA, contre le gaspillage des biens de l'Etat (14 MAI, CARNAVAL DES FLEURS), contre le fascisme de Martelly ?

Par Bosse Biltonn*

***NDLR.** La rédaction du journal partage entièrement l'opinion de l'auteur à l'effet que «la lutte que le peuple doit mener, c'est la lutte de classes. La lutte qui libèrera le pays des inégalités sociales […] et de tous les maux relatifs à la dictature et à l'exploitation et domination des masses», et que les mobilisations dans ce sens sont impératives.*

*Elle est portée à voir l'homosexualité comme un **phénomène de société** plutôt qu'une «pratique immorale», comme un comportement sexuel certes différent de ce qui est considéré comme normal, mais à propos duquel, scientifiquement, il existe de plus en plus un consensus que l'homosexualité n'est pas « aberrant » mais qu'elle existe dans tous les sociétés et même parmi de nombreuses espèces animales. En ce qui à trait au mariage homosexuel proprement dit, la rédaction s'oppose à toute discrimination contre les homosexuels. Elle est consciente que des courants sont favorables à cette pratique et que d'autres ne le sont pas. Elle réalise qu'il en est de plus en plus question et qu'il prend pied dans les sociétés occidentales, en particulier à cause d'avantages matériels allant aux deux conjoints dans le cadre d'une union légale. Sauf à revenir aux temps moyenâgeux des bûchers ou à faire siennes les réactions extrêmes du président de la Gambie** Yahya Jammeh Yahya Jammeh qui a exigé que «tous les homosexuels quittent le pays avant qu'il ne soit trop tard», il faudra bien qu'on vive avec l'air du temps et l'évolution des moeurs. Aux lecteurs d'en juger.* **[F.L]**

Tandis que des milliers de jeunes vivent dans un chômage criminel et que des milliers de gens crèvent de faim, un juge est décédé de façon suspecte. La classe ouvrière et paysanne croupit dans la misère extrême. Tandis

Suite à la page (14)

Vivre et mourir en pédé en Haïti

Par JJ. D.

Je suis né pédé. Je suis un homosexuel efféminé. Mon orientation sexuelle m'a été donnée à la naissance. Je n'ai pas choisi d'être qui je suis. Mais je ne vais pas avoir honte de mon orientation sexuelle ni de mon sexe non plus.

Haïti est devenue un endroit dangereux pour être homosexuel. Récemment, il y a eu des protestations contre nous. Une foule de manifestants religieux armés de bâtons, de machettes et de pierres a battu deux hommes à mort dans le centre-ville. C'est arrivé à la fin d'une marche contre l'homosexualité organisée par de soi-disant leaders moraux. Ils disent que nous demandons des droits que nous n'avons pas le droit d'avoir. Mais nous sommes des êtres humains!

Moi, je suis un étudiant et venant d'une zone pauvre, j'ai toujours vécu dans la peur. A l'université d'Etat j'ai vécu la discrimination et j'ai été forcé de partir parce que mes professeurs ont dit qu'ils ne pouvaient pas faire de l'enseignement pour un homosexuel parce que cela entrait en conflit avec leurs croyances religieuses. A présent, je suis des cours à une petite université où mes professeurs sont pour la plupart diaspora et des étrangers, ils m'acceptent pour qui je suis et ils n'autorisent aucune discrimination.

Dans mon quartier, j'ai connu beaucoup de violence et nous avons été obligés de nous déplacer vers un autre quartier. J'ai été battu par des hommes quand j'avais seulement 15 ans. Ils disaient que j'étais un animal. Ils m'ont frappé avec des bâtons et des pierres. Je pensais que ces hommes allaient me tuer.

Après cet incident, ma mère m'a demandé d'être plus prudent et je n'ai pas mis les pieds dehors pendant cinq mois. Mais un jour, j'ai été obligé de sortir pour aller à la pharmacie acheter des médicaments pour ma soeur. Elle avait de la fièvre. Arrivé dans la rue, un homme m'a vu et il a commencé à m'invectiver, m'appelant pédé. Une foule nombreuse s'était rassemblée et a commencé à me bousculer, à me lancer des ordures, à me frapper et à me donner des coups. J'avais tellement peur.

Je me suis échappé et suis rentré chez moi.

Ma mère m'a emmené au poste de police et a dit qu'elle voulait déposer une plainte parce que son enfant avait été victime d'agression. Ils ont dit

Suite à la page (14)

Grassroots Groups Wary of "Attractive" Mining Law

by Haiti Grassroots Watch

As the government works on preparing "an attractive law that will entice investors," Haitian popular organizations are mobilizing and forming networks to resist mining in their country.

Already one-third of the north of Haiti is under research, exploration, or exploitation license to foreign companies. Some 2,400 square kilometers have been parceled out to Haitian firms fronting for U.S. and Canadian concerns. Some estimate that Haiti's mineral wealth – mostly gold, copper, and silver – could be worth as much as US$ 20 billion.

The awarding of permits behind closed doors, with no independent or community oversight, has angered many in Haiti, who fear that the government is opening the country up to systematic pillage.

But the head of the government mining agency does not appear concerned. To the contrary, he told Haiti Grassroots Watch (HGW) that Haiti must be made more "attractive" to potential investors.

"We need an attractive mining law," Ludner Remarais, head of the *Bureau des mines et de l'énergie* (BME - Mining and Energy Agency in English). "A mining law that will entice investors. That's what we need."

The current law is obsolete, according to Remarais.

The "gold rush" in Haiti has been going on for the past five years or so, since the price of gold and other minerals rose. Until last year, the government and the companies cut their deals behind closed doors. After an investigation revealed that 15% of the county was under contract, on Feb. 20, 2013 the Haitian Senate adopted a resolution demanding all activities cease in order to allow for a national debate and for analysis of all contracts.

According to the BME, all mining activities are currently suspended.

"The parliamentary commission voted a resolution," Remarais said. "We are scrupulously respecting the decision," but, he added, the resolution does not annul the rights already acquired.

Mobilizations in the gold-rich regions

Peasant, human rights, food sovereignty, and environmental organizations are worried about the disastrous effects the mining industry could have on water quality, farmland, and on the affected regions in general.

Tèt Kole Ti Peyizan Ayisyen ("Small Peasants Working Together"), the *Défenseurs des opprimés* (DOP or "Defenders of the Oppressed"), the *Mouvement démocratique populaire* (MODEP or the "Democratic Popular Movement"), the *Plateforme des organisations de défense des droits humains* (POHDH or Haitian Human Rights platform), the *Plateforme haïtienne de plaidoyer pour un développement alternatif* (PAPDA or "Haitian Platform for an Alternative Development") and the labor organization *Batay Ouvriye* have formed the Collective Against Mining. The network assists local associations with information and consciousness-raising sessions.

On Jul. 5, over 200 farmers from the area around the Grand Bois deposit – about 11 kilometers south of Limbé, in the North department – got together at Machabiel to discuss the mining operation and their futures. For three hours under a blazing sun, they spoke of their worries.

"When someone talks about mining, our history makes us think of slavery, of the take-over of our farmlands," said Willy Pierre, a social sciences teacher from a nearby school. "We could lose our fertile fields. We will be forced off our land. Where will we live?"



Some 200 farmers from the area near the Grand Bois deposit met on Jul. 5 in Machabiel to discuss how mining operations might impact their future


Yanacocha, located 800 kilometers northeast of Lima, Peru, is the largest gold mine in South America. The kind of destruction and pollution it has wrought is what Haitians fear

The Grand Bois deposit is rich in gold and copper, according to tests carried out by the Canadian mining company Eurasian Minerals. Eurasian owns the license given by the BME to its Haitian subsidiary, *Société Minière Citadelle* S.A., which works with the Haitian firm *Ayiti Gold*.

In June, unidentified persons broke into and sacked *Ayiti Gold*'s office at Camp Coq, near the deposit.

During the Jul. 5 meeting, many people said they were nervous. The prospect of open pit gold mines reminded them of the hundreds of thousands, or perhaps millions, of indigenous people who died in the Spanish gold mines or from diseases brought by Spaniards in the 16th century.

"This mining business should be a lesson for all of us," warned Jean Vilmé, a farmer from the Bogé region of Grand Bois. "Not only will those of us who live around the mineral deposit perish; the entire country will be swallowed up!"

Batay Ouvriye member Emmanuel Dalès shouted: "Let's pledge to say 'no to mining, yes to life!'"

Two weeks earlier about 50 members of local and national organizations met in Jean Rabel, an impoverished town in the Northwest department with poor roads, and no water system or health facilities. Participants watched and debated a video on mining in Haiti and discussed their next steps.

Earlier that month, some 60 representatives of the associations in the Collective Against Mining organized a day-long meeting at Montrouis, northeast of the capital, to plan out the main strategies of their mobilization. Of particular concern are the protection of ground water, food sovereignty, agricultural land, biodiversity, health, and land ownership.

Clébért Duval, a member of *Tèt Kole* from Port-de-Paix, noted that a state that is working in favor of its people could use mineral resources to "change the conditions of the popular masses, peasants, vulnerable people, and could give this country a new face."

However, he added: "If the state is a predator that is working for the multinationals, for the capitalist system which, since it is in crisis, is taking over the riches of poor countries to fight the crisis, then that state will always encourage mining. But all the money that should go to the people will go to the foreign firms, except for a few crumbs for the local guys who are serving as go-betweens. The mining companies will get all the riches, just as they have in the past."

Many rejected the officials' arguments that mining is important for the country's development and economy.

"In 2012, some companies did prospecting," said Vernicia Phillus, a member of the *Tèt Kole* women's coordination in Baie de Henne. "They took away soil and rock samples. Each person who worked for them got between 200 and 250 gourdes (US$4.65-US$5.81) a day. We in Baie de Haine are against any eventual mining because we will not profit one bit. It will have harmful impacts that destroy our fertile lands and our fruit trees and dry up our aquifers."

Government and World Bank also Organizing

To accomplish what the BME head called "leaps forward" with its plan to encourage foreign mining companies, the Haitian government together with the World Bank organized a "Mining Forum" on Jun. 3-4, 2013 that had as its objective to "develop the mining sector in a way that makes it a motor for the country's economic takeoff." Some Haitian media lauded the event.

One of its principle objectives was to sketch out the general contours of a new mining law for the country, even though in May, the bank had announced it was already working on the law's rewrite.

Haitian media coverage neglected this calendar issue and also failed to note that the involvement of the World Bank in writing Haitian mining law appears to be a conflict of interest.

In 2010, the International Finance Commission (IFC), a branch of the bank, invested about US$5 million in Eurasian Mineral's Grand Bois operation, receiving Eurasian shares in exchange. Thus, the bank is helping to write a law that is meant to regulate it and protect Haiti.

The World Bank is often criticized by organizations like Mining Watch Canada, Earthworks, and others for being lax where the protection of poor countries is concerned, and for its role in the "continuation of colonialism" in Africa, Asia, and Latin America through its important loans to mining companies.

In March, the U.S. government representative to the World Bank abstained in a vote to approve a Bank loan for US$12 billion to a mining operation in the Gobi Desert, citing concerns over potential negative environmental impacts. The bank loans

Suite à la page (16)

UN's Own Independent Experts Now Say MINUSTAH Troops "Most Likely" Caused Cholera Epidemic


A Haitian cholera victim. UN-dispatched experts now admit that their sponsor's troops must have started the epidemic.

by the Center for Economic and Policy Research (CEPR)

The number of experts casting doubt on the likelihood of the U.N. having been the source of Haiti's deadly cholera epidemic is getting increasingly smaller. In what *Foreign Policy's* Turtle Bay blogger Colum Lynch calls a "dramatic retreat," a panel of independent U.N. experts who earlier had reported that the outbreak's cause "was not the fault" of any "group or individual" and cited environmental factors – most notably Haiti's lack of adequate sanitation – as being partly at fault, have now determined that U.N. troops from Nepal "most likely" were the cause.

Lynch goes on to write that "the four scientists -- Alejandro Cravioto, Daniele Lantagne, G. Balakrish Nair, Claudio F. Lanata -- who wrote the original report say that new evidence that has come to light in the past two years. While not conclusive, that evidence has strengthened the case against the United Nations. The experts -- who no longer work for the United Nations -- also defended their initial findings, saying the 'majority of evidence' at the time was 'circumstantial.' They added, that the "current strain Nepal strain of cholera was not available for molecular analysis" at the time. The team's new report tracks the arrival in October 2010 of a contingent of Nepalese peacekeepers from Kathmandu to a UN encampment in the Haitian village of Mirebalais, which sits on the banks of the Artibonite River."

Lynch writes that the "report stated that the peacekeepers had constructed a series a 'haphazard' system of pipes from the U.N. camps showers and toilets to the six fiberglass tanks. The 'black water waste,' which included human feces, was then transferred to an open, unfenced, septic pit, where children and animals frequently roamed. The system provided 'significant potential' for contamination."

But in fact the report does not say the UN troops themselves "constructed " the "haphazard" pipe system themselves; the UN is supposed to have hired a contractor, Sanco Enterprises SA, to facilitate the removal of human waste from the base. The UN does of course bear blame for the contractor's negligence, however.

Lynch reports: "The panel ruled out the possibility that the cholera strain had originated in the region, saying the lethal strain was 'very similar but not identical to the South Asian strain of Vibrio Cholerae.'… 'The exact source of introduction of cholera into Haiti will never be known with scientific certainty, as it is not possible to travel back in time to conduct the necessary investigations,' the panel's members wrote in its new report.. 'However, the preponderance of the evidence and the weight of the circumstantial evidence does lead to the conclusion that personnel associated with the Mirebalais MINUSTAH [The U.N. Mission in Haiti] facility were the most likely source of introduction of cholera into Haiti.'"

Lynch notes that "The latest findings will increase pressure on the United Nations to acknowledge responsibility for introducing cholera into the country." As we have recently described, the UN has taken a defensive posture both toward its own responsibility for the epidemic and for ensuring funding for its own cholera eradication plan (prepared with the Haitian and Dominican governments and NGOs).

ENTRETIEN AVEC PETER D
ET LA MACHINE DE GU

Par Maxime Chaix

L'ancien diplomate canadien Peter Dale Scott met à profit sa retraite pour étudier en détail le Système des États-Unis qu'il décrit, livre après livre. Il répond ici aux questions de son traducteur francophone, notre collaborateur, Maxime Chaix.

Maxime Chaix : Dans votre dernier ouvrage, La Machine de guerre américaine, vous étudiez en profondeur ce que vous appelez la « connexion narcotique globale «. Pourriez-vous nous éclairer sur cette notion ?

Peter Dale Scott : Avant tout, permettez-moi de définir ce que j'entends par « connexion narcotique «. Les drogues n'entrent pas comme par enchantement aux États-Unis. Parfois, de très importantes cargaisons de drogues sont acheminées dans ce pays avec l'assentiment et/ou la complicité directe de la CIA. Je vais vous l'illustrer par un exemple tiré de La Machine de guerre américaine. Dans ce livre, je parle du général Ramon Guillén Davila, le directeur d'une unité anti-drogue créée par la CIA au Venezuela, qui fut inculpé à Miami pour avoir introduit clandestinement aux États-Unis une tonne de cocaïne. Selon le New York Times, « la CIA, malgré les objections de la Drug Enforcement Administration [DEA], approuva la livraison d'au moins une tonne de cocaïne pure à l'aéroport international de Miami [,] comme moyen d'obtenir des renseignements sur les cartels de la drogue colombiens «. Au total, selon le Wall Street Journal, le général Guillén aurait pu avoir acheminé illégalement plus de 22 tonnes de drogues aux États-Unis. Néanmoins, les autorités US n'ont jamais demandé au Venezuela l'extradition de Guillén pour le juger. De plus, lorsqu'en 2007 il fut arrêté dans son pays pour avoir planifié l'assassinat d'Hugo Chávez, son acte d'accusation était encore maintenu sous scellé à Miami. Ce n'est pas surprenant, sachant qu'il était un allié de la CIA.

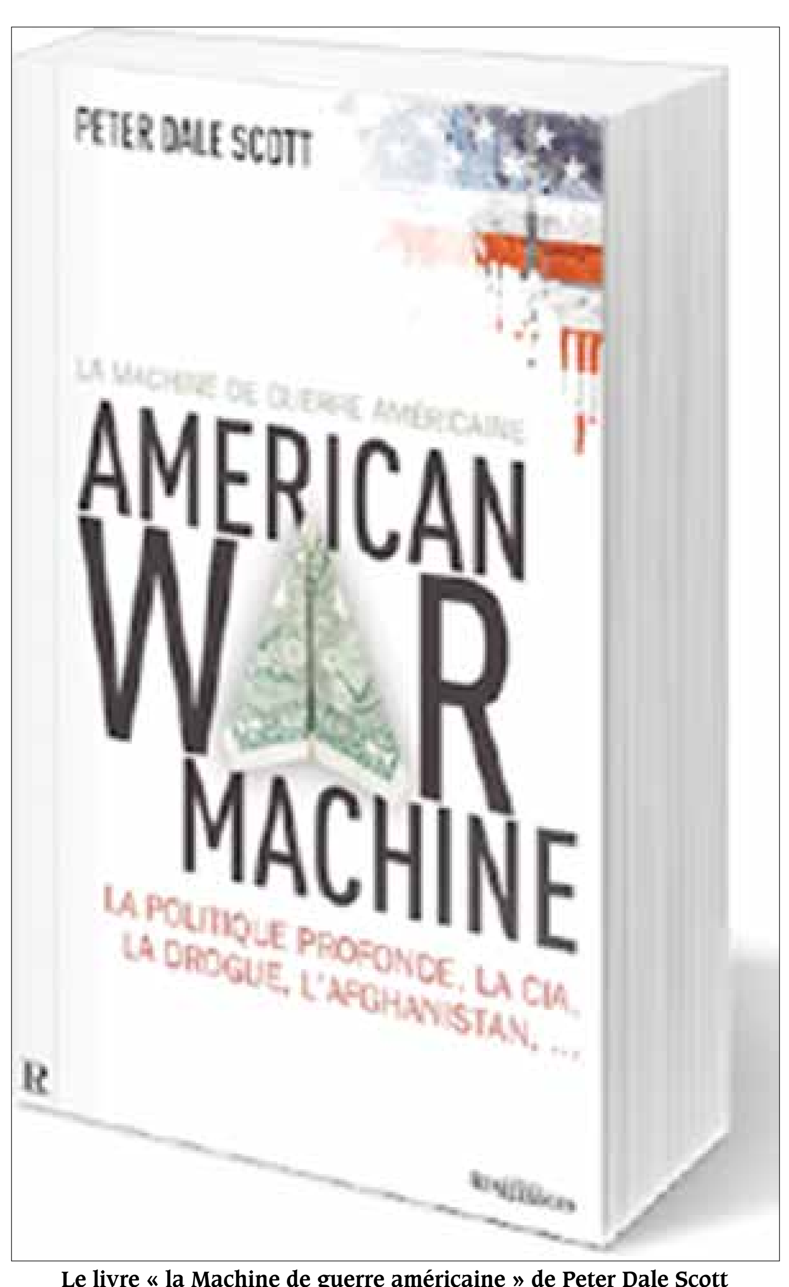
Toutefois, la connexion narcotique de l'Agence ne se limite pas aux États-Unis et au Venezuela. Depuis l'après-guerre, elle s'est progressivement étendue à travers le globe. En effet, les États-Unis ont voulu exercer leur influence dans certaines parties du monde, mais, en tant que démocratie, ils ne pouvaient pas envoyer l'US Army dans ces régions. Par conséquent, ils ont développé des armées de soutien (proxy armies) financées par les trafiquants de drogues locaux. Progressivement, ce mode opératoire est devenu une règle générale. C'est l'un des principaux sujets de mon livre, La Machine de guerre américaine. J'y étudie notamment l'opération Paper, qui débuta en 1950 avec l'utilisation par l'Agence de l'armée du KMT en Birmanie, qui organisait le trafic de drogues dans la région. Quand il s'est avéré que cette armée était totalement inefficace, la CIA développa sa propre force en Thaïlande (la PARU). L'officier de l'Agence qui en avait la responsabilité a admis qu'elle finançait ses opérations par de très importantes saisies de drogues.

En rétablissant le trafic de drogues en Asie du Sud-Est, le KMT en tant qu'armée de soutien constituait un précédent de ce qui allait devenir une habitude de la CIA : collaborer secrètement avec des groupes financés par les drogues pour mener la guerre - en Indochine et en mer de Chine méridionale dans les années 1950, 60 et 70 ; en Afghanistan et en Amérique centrale dans les années 1980 ; en Colombie dans les années 1990 ; et de nouveau en Afghanistan en 2001 -. Les mêmes secteurs de la CIA en sont responsables, soit les équipes chargées d'organiser les opérations clandestines. Depuis l'après-guerre, nous pouvons observer comment leurs agents, financés par les bénéfices narcotiques de ces opérations, se déplacent de continents en continents pour répéter le même schéma. C'est pourquoi nous pouvons parler d'une « connexion narcotique globale «.


La production de drogues explose souvent là où les États-Unis interviennent avec leur armée et/ou leurs services de renseignement, et que cette production décline lorsque ces interventions s'achèvent.

Maxime Chaix : D'ailleurs, dans La Machine de guerre américaine, vous remarquez que la production de drogues explose souvent là où les États-Unis interviennent avec leur armée et/ou leurs services de renseignement, et que cette production décline lorsque ces interventions s'achèvent. En Afghanistan, alors que l'OTAN retire progressivement ses troupes, pensez-vous que la production de drogue va diminuer une fois le retrait achevé ?

Peter Dale Scott : Dans le cas de l'Afghanistan, il est intéressant de constater qu'au cours des années 1970, à mesure que le trafic de drogues déclinait en Asie du Sud-Est, la zone frontalière pakistano-afghane devenait peu à peu centrale dans le trafic international d'opium. Finalement, en 1980, la CIA s'impliqua de manière indirecte, mais massive, contre l'URSS dans la guerre d'Afghanistan. D'ailleurs, Zbigniew Brzezinski se vanta auprès du président Carter d'avoir donné aux soviétiques « leur Vietnam «. Toutefois, il déclencha également une épidémie d'héroïne aux États-Unis. En effet, avant 1979, de très faibles quantités d'opium du Croissant d'Or entraient dans ce pays. Or, en une année seulement, 60 % de l'héroïne pénétrant aux États-Unis provenaient de cette zone, selon les statistiques officielles.



Le livre « la Machine de guerre américaine » de Peter Dale Scott



Le scandale du blanchiment d'argent par HSBC nous amène à penser que la manipulation des bénéfices narcotiques par cette banque aurait pu contribuer à financer le terrorisme - comme l'avait révélé une sous-commission du Sénat en juillet 2012

Comme je le rappelle dans La Machine de guerre américaine, les coûts sociaux de cette guerre alimentée par la drogue continuent de nous affecter. Par exemple, il y aurait aujourd'hui 5 millions d'héroïnomanes au seul Pakistan. Et pourtant, en 2001, les États-Unis, avec l'aide des trafiquants, relancèrent leurs tentatives d'imposer un processus d'édification nationale à un quasi-État, comptant au moins une douzaine de groupes ethniques majeurs parlant des langues différentes. À cette époque, l'intention qu'avaient les États-Unis d'utiliser des trafiquants de drogue pour se positionner sur le terrain en Afghanistan n'avait pas la moindre ambiguïté. En 2001, la CIA créa sa propre coalition pour lutter contre les talibans en recrutant - et même en important - des trafiquants de drogues, qui étaient en principe d'anciens alliés des années 1980. Comme au Laos en 1959 et en Afghanistan en 1980, l'intervention états-unienne a été une aubaine pour les cartels internationaux des drogues. Avec l'amplification du chaos dans les zones rurales afghanes et l'augmentation du trafic aérien, la production d'opium fit plus que doubler, passant de 3 276 tonnes en 2000 (mais surtout de 185 tonnes en 2001, l'année où les talibans l'interdirent) à 8 200 tonnes en 2007.

Aujourd'hui, il est impossible de déterminer comment va évoluer la production de drogues en Afghanistan. Cependant, si les États-Unis et l'OTAN se contentent de se retirer en laissant le chaos derrière eux, tout le monde en pâtira - sauf les trafiquants de drogues, qui profiteraient du désordre pour leurs activités illicites -. Il serait donc indispensable d'établir une collaboration entre l'Afghanistan et tous les pays avoisinants, incluant la Chine et la Russie (qui peut être considérée comme une nation voisine du fait de ses frontières avec les États d'Asie centrale). Le Conseil international sur la sécurité et le développement (ICOS) a suggéré d'acheter et de transformer l'opium afghan afin de l'utiliser médicalement dans les pays du Tiers-Monde, qui en ont cruellement besoin. Washington reste opposé à cette mesure, qui est difficile à mettre en œuvre en l'absence d'un système de maintien de l'ordre efficace et solide. Dans tous les cas, nous devons aller vers une solution multilatérale incluant l'Iran, une nation très affectée par le trafic de drogues venant d'Afghanistan. Il est également le pays le plus actif dans la lutte contre les exportations de stupéfiants afghans, et celui qui subit le plus de pertes humaines à cause de ce trafic. Par conséquent, l'Iran devrait être reconnu comme un allié central dans la lutte contre ce fléau mais, pour de nombreuses raisons, ce pays est considéré comme un ennemi dans le monde occidental.

Maxime Chaix : Votre dernier livre, La Machine de guerre américaine, démontre notamment qu'une part importante des revenus narcotiques alimente le système bancaire global, dont les banques des États-Unis, créant une véritable « narcon-

ALE SCOTT : LES DROGUES
ERRE DES ETATS-UNIS !



Des agents spéciaux de la Drug Enforcement administration (DEA)

omie «. Dans cette perspective, que pensez-vous de l'affaire HSBC ?

Peter Dale Scott : Tout d'abord, le scandale du blanchiment d'argent par HSBC nous amène à penser que la manipulation des bénéfices narcotiques par cette banque aurait pu contribuer à financer le terrorisme - comme l'avait révélé une sous-commission du Sénat en juillet 2012 -. De plus, un nouveau rapport sénatorial a estimé que « chaque année, entre 300 milliards et 1 trillion de dollars d'origine criminelle sont blanchis par les banques à travers le monde, la moitié de ces fonds transitant par les banques états-uniennes «. Dans ce contexte, les autorités gouvernementales nous expliquent qu'HSBC ne sera pas démantelée car elle est trop importante dans l'architecture financière occidentale. Souvenez-vous qu'Antonio Maria Costa, le directeur de l'Office des Nations Unies contre la Drogue et le Crime (ONUDC), avait rapporté qu'en 2008, « ?les milliards de narcodollars ont empêché le système de sombrer au paroxysme de la crise [financière] globale. «

Ainsi, HSBC s'est entendue avec le département de la Justice pour payer une amende d'environ 1,92 milliards de dollars, ce qui évitera des poursuites pénales. Le gouvernement des États-Unis nous fait ainsi comprendre que personne ne sera condamné pour ces crimes car, comme je l'ai souligné précédemment, cette banque fait partie intégrante du système. C'est un aveu déterminant. En réalité, toutes les grandes banques ayant une importance systémique - pas seulement HSBC - ont admis avoir mis en place des filiales spécialement conçues pour blanchir l'argent sale (les private banks). Certaines ont payé de lourdes amendes, qui sont habituellement bien moins importantes que les profits générés par le blanchiment d'argent. Et aussi longtemps que cette impunité sera maintenue, le système fonctionnera de cette manière. C'est un véritable scandale. En effet, songez à un individu lambda se faisant arrêter avec quelques grammes de cocaïne en poche. Il sera très probablement incarcéré, mais la banque HSBC pourrait avoir blanchi environ 7 milliards de dollars de revenus narcotiques grâce à sa filiale mexicaine sans que personne n'aille en prison. En réalité, la drogue est l'un des principaux éléments soutenant le dollar, d'où l'emploi de l'expression « narconomie «. Les trois premiers produits échangés dans le commerce international sont d'abord le pétrole, puis les armes et enfin les drogues. Ces trois éléments sont interconnectés, et ils alimentent les banques de la même manière. C'est pourquoi la majorité de l'argent des drogues est absorbée par le système bancaire global. Ainsi, dans La Machine de guerre américaine, j'étudie comment une partie de ces revenus narcotiques finance certaines opérations clandestines états-uniennes, et j'en analyse les conséquences.

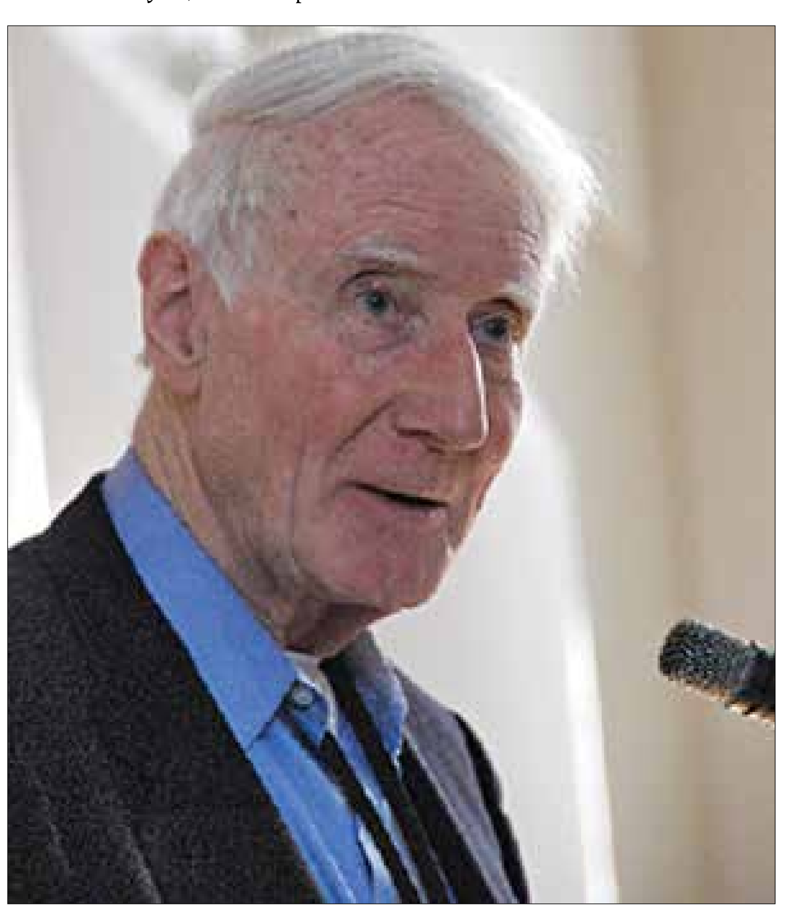
Maxime Chaix : Il y a 10 ans, l'administration Bush lançait la guerre d'Irak, sans l'aval du Conseil de sécurité des Nations-Unies. Quel bilan tirez-vous de ce conflit, notamment au regard de ses coûts humains et financiers ?

Peter Dale Scott : Selon moi, il y a eu deux grands désastres dans la politique étrangère récente des États-Unis. Il s'agit de la guerre du Vietnam, qui n'était pas nécessaire, et de la guerre d'Irak, qui l'était encore moins. L'objectif affiché de cette guerre était d'instaurer la démocratie dans ce pays, ce qui était une véritable illusion. Il appartient au peuple irakien de déterminer s'il est dans une meilleure situation aujourd'hui qu'avant cette guerre, mais je doute qu'il réponde par l'affirmative, s'il était consulté sur cette question.

Au regard des coûts humains et financiers de ce conflit, celui-ci fut un désastre, aussi bien pour l'Irak que pour les États-Unis. Toutefois, dans un documentaire qui lui est dédié, l'ancien vice-président Dick Cheney vient de déclarer qu'il referait la même chose « dans la minute «. Or, le Financial Times a récemment estimé que les contractants avaient signé pour plus de 138 milliards de dollars de contrats avec le gouvernement des États-Unis, dans le cadre de la reconstruction de l'Irak. À elle seule l'entreprise KBR, une filiale d'Halliburton - dirigée par Dick Cheney avant qu'il ne devienne vice-président -, a signé pour au moins 39,5 milliards de dollars de contrats fédéraux depuis 2003. Rappelons également qu'à la fin de l'année 2000, un an avant le 11-Septembre, Dick Cheney et Donald Rumsfeld ont cosigné une étude importante élaborée par le PNAC (le groupe de pression néoconservateur appelé le Projet pour le Nouveau Siècle Américain). Intitulée Reconstruire les Défenses de l'Amérique (Rebuilding America's Defenses), cette étude réclamait notamment une forte augmentation du budget de la Défense, l'éviction d'Irak de Saddam Hussein, et le maintien de troupes états-uniennes dans la région du golfe Persique même après la chute du dictateur irakien. Ainsi, en dépit des coûts humains et financiers de cette guerre, certaines entreprises privées ont massivement profité de ce conflit, comme je l'ai analysé dans La Machine de guerre américaine. Enfin, au Proche-Orient, lorsque l'on observe les très fortes tensions entre les chiites, qui sont appuyés par l'Iran, et les sunnites soutenus par l'Arabie saoudite et le Qatar, il faut garder à l'esprit que la guerre d'Irak a eu un impact très déstabilisant dans cette région…


Selon le New York Times, « la CIA, malgré les objections de la Drug Enforcement Administration [DEA], approuva la livraison d'au moins une tonne de cocaïne pure à l'aéroport international de Miami comme moyen d'obtenir des renseignements sur les cartels de la drogue colombiens »

Maxime Chaix : Justement, quel est votre point de vue sur la situation en Syrie, et sur les potentielles solutions à ce conflit ?


Peter Dale Scott est docteur en Sciences politiques, professeur émérite de Littérature anglaise à l'Université de Californie (Berkeley), poète et ancien diplomate canadien.

Peter Dale Scott : Au vu de la complexité de cette situation, il n'existe pas de réponse simple sur ce qui devrait être fait en Syrie, du moins au niveau local. Toutefois, en tant qu'ancien diplomate, je suis convaincu que nous ayons besoin d'un consensus entre les grandes puissances. La Russie continue d'insister sur la nécessité de s'en tenir aux accords de Genève. Ce n'est pas le cas des États-Unis, qui ont agi bien au-delà du mandat du Conseil de sécurité en Libye, et qui sont en train de rompre un potentiel consensus en Syrie. Ce n'est pas la marche à suivre car, à mon sens, un consensus international est nécessaire. Sinon, il se pourrait que la guerre par procuration entre chiites et sunnites au Proche-Orient finisse par attirer directement l'Arabie saoudite et l'Iran dans le conflit syrien. Il y aurait alors un risque de guerre entre les États-Unis et la Russie. La Première Guerre mondiale a éclaté de cette manière, ayant été déclenchée par un événement local en Bosnie. Et la Seconde Guerre mondiale a débuté avec une guerre par procuration en Espagne, qui opposait à distance la Russie et l'Allemagne. Nous devons et nous pouvons éviter la répétition d'une telle tragédie.

Maxime Chaix : Mais ne pensez-vous pas qu'au contraire, les États-Unis cherchent aujourd'hui à s'entendre avec la Russie, essentiellement à travers la diplomatie de John Kerry ?

Peter Dale Scott : Pour vous répondre, permettez-moi de faire une analogie avec ce qui s'est déroulé en Afghanistan et en Asie centrale dans les années 1990, après le retrait soviétique. Aux États-Unis, le problème récurrent est qu'il est difficile de parvenir à un consensus au sein du gouvernement, car il existe une multitude d'agences ayant parfois des objectifs antagonistes. Il en résulte l'impossibilité d'obtenir une politique unifiée et cohérente, et c'est précisément ce que nous avons pu observer en Afghanistan en 1990. Le département d'État voulait impérativement parvenir à un accord avec la Russie, mais la CIA continuait de travailler avec ses alliés narcotiques et/ou jihadistes en Afghanistan, n'ayant pas l'intention de mettre fin à cette collaboration. Par conséquent, dans une certaine mesure, il existait une concurrence entre l'Agence et le département d'État en Afghanistan. À cette époque, Strobe Talbott - un très proche ami du président Clinton, dont il était un influent représentant personnel au sein du département d'État -, déclara avec justesse que les États-Unis devaient parvenir à un arrangement avec la Russie en Asie centrale, et non considérer cette région comme un « grand échiquier « où manipuler les événements à notre avantage (pour reprendre le concept de Zbigniew Brzezinski). Mais dans le même temps, la CIA et le Pentagone étaient en train de nouer des accords secrets avec l'Ouzbékistan, qui neutralisèrent totalement ce que Strobe Talbott était en train d'accomplir. Je doute qu'aujourd'hui, de telles divisions internes au sein de l'appareil diplomatique et sécuritaire des États-Unis aient disparu.

Dans tous les cas, depuis 1992, la doctrine Wolfowitz mise en œuvre à partir de 2001 par les néoconservateurs de l'administration Bush appelle à la domination globale et unilatérale des États-Unis. Parallèlement, des éléments plus modérés du département d'État tentent de négocier des solutions pacifiques aux différents conflits dans le cadre des Nations Unies. Cependant, il est impossible de négocier la paix tout en appelant à dominer le monde par la force militaire. Malheureusement, les faucons intransigeants l'emportent le plus souvent, pour la simple et bonne raison qu'ils bénéficient des budgets les plus élevés - ceux qui alimentent La Machine de guerre américaine -. En effet, si vous parvenez à des compromis diplomatiques, ces faucons verront leurs budgets amoindris, ce qui explique pourquoi les pires solutions ont tendance à prévaloir dans la politique étrangère états-unienne. Et c'est précisément ce qui pourrait empêcher un consensus diplomatique entre les États-Unis et la Russie dans le conflit syrien.

Réseau Voltaire 18 juillet 2013

Internationalisme et nationalisme : Impasse ? Esquisse du cas d'Haïti



La formule de Michel Martelly et de Laurent Lamothe d'« ouvrir Haïti aux affaires » ne fait que renforcer la dépendance économique et politique du pays

Par Jean-Jacques Cadet

Une réflexion à partir de Marx et contre Marx

Un rapport conformiste et académique au marxisme accoucherait d'un internationalisme sans prix. Internationalisme exprimé dès le début des textes de Karl Marx en ces termes : ¨ Prolétaires de tous les pays, unissez-vous¨. Plus loin, il déclarera que ¨les ouvriers n'ont pas de patrie¨. Ces deux formules phares de Marx représentent le point focal du marxisme lorsqu'on traite de la subjectivation politique. Par contre, le marxisme lui-même n'est pas épargné dans son matérialisme historique. Il est aussi le produit d'un conditionnement historique et social. Le marxisme n'est pas exclu du processus général de déterminations sociales de la conscience et de la connaissance. Considérant le contexte de l'élaboration des pensées de Marx -références aux pays très développés- et le cas d'Haïti comme pays le plus appauvri (voire le dernier dans le classement de la communauté internationale), ne faudrait-il pas sortir de cet internationalisme marxien pour mieux combattre l'impérialisme vu, selon Lénine, comme stade suprême du capitalisme ? Entre internationalisme et nationalisme, quel combat contre le capitalisme mondialisé ? Un tel texte se propose d'évoquer la positivité du nationalisme en établissant son rapport avec le développement, et le cas d'Haïti comme référent.

L'une des caractéristiques propres du marxisme est qu'il nie tout attachement à une nation. Cette pensée refuse les valeurs prônées par le nationalisme, entendu non pas en son sens extrémiste et conservateur, mais comme l'idéologie qui accompagne le découpage du monde en nations. D'ailleurs, l'internationalisme marxien présente l'ouvrier ¨sans patrie¨. Les ouvriers doivent s'interconnecter afin de s'organiser mondialement face à un capitalisme mondialisé. Un capitalisme qui, dans sa crise chronique de surproduction, cherche d'autres territoires pour écouler ses produits. Cet internationalisme prolétarien marxien sera repris par deux penseurs critiques contemporains, en l'occurrence Tony Negri et Michael Hard. Dans leurs textes communs que sont ¨L'Empire¨ et ¨La Multitude¨, ils montrent la nécessité d'un autre sujet d'émancipation que celui de la classe ouvrière dénommé ¨Multitude¨. A noter que le concept de ¨Multitude¨ désigne une pluralité d'individus, sans unité commune, territoriale ou sociologique.

Ce rejet du nationalisme en philosophie trouve toute sa pertinence dans le contexte de la mondialisation capitaliste. Jurgens Habermas et Etienne Balibar sont les chefs de file de la thèse de la disparition progressive de l'Etat-nation causée par cette ¨mondialisation sans monde¨, pour utiliser l'expression du philosophe social Franck Fischbach. Les multinationales et les organisations internationales comme nouveaux acteurs globaux, disent-ils, ont joué le rôle de l'Etat. Ce dernier n'a aucun contrôle de son territoire et de l'orientation de son peuple. D'où la théorie de l' ¨Etat d'exception permanent¨ du Philosophe Giorgio Agamben pour parler de la forme de cet Etat affaibli. Selon Habermas dans son livre ¨Après l'Etat-nation¨, la nation n'a actuellement aucune pertinence politique et culturelle.

Ce combat acharné contre le nationalisme depuis Marx sera revu par un écossais, Tom Nairn. Il a pris acte des dérives du nationalisme en URSS fondu dans un socialisme, ce qui va historiquement accoucher le nazisme. Malgré tout, conscient du rapport problématique qu'entretient le marxisme envers le nationalisme, il va montrer, contre Habermas, le spectre nationaliste aujourd'hui en le redéfinissant, afin de le mettre en avant-garde dans les batailles contre l'impérialisme. Cette nouvelle approche du nationalisme mérite d'être présentée, analysée et valorisée dans les pays appauvris comme Haïti.

Avec Tom Nairn, on se déplace d'une conception subjective du nationalisme à une conception objective de celui-ci. Disons qu'il élabore une conception matérialiste du nationalisme. Pour ce faire, il va récuser l'idée que la nation soit affaire de représentations, c'est-à-dire qu'elle est imaginée en ceci qu'elle ne repose sur rien d'objectif. Il va plutôt utiliser l'expression d'ordre infrastructurel ¨le développement inégale et combiné¨ empruntée chez Trotski. Cette expression renvoie chez Trotski à l'idée que le développement des pays ¨avancés a pour contrepartie inéluctable le sous-développement des pays retardés. En ce sens, le sous-développement doit être vu de concert avec le développement.

Le cas d'Haïti qui a subi les colonisations espagnole et française marque la pertinence de cette approche du nationalisme. On peut dire que

Suite à la page (16)

Inégalité sociale comme négation des droits de l'homme !

Par Me Clément Noël *

« Homo sum : Humani nihil a me alienum puto : Je suis homme, rien de ce qui est humain ne m'est étranger »

L'inégalité est une construction de l'histoire. Ce qui signifie qu'elle n'est pas et ne saurait être le produit de la main capricieuse du hasard. Elle ne dérive pas de la méchanceté du diable, mais de l'action de l'homme dans l'espace social et en tant qu'acteur social dont le choix dans la société n'est pas innocent. Ce qui revient à dire, dans la perspective weberienne, que le choix de l'individu dans la société relève, à certains égards, d'un ensemble de stratégies et de motivations psychologiques qui sont de nature à légitimer son choix. Elle existe dans toutes les sociétés humaines entre les individus, dépendamment de certains rôles qu'ils y jouent. L'inégalité sociale est sur presque toutes les lèvres. La question d'inégalité est actuelle. Elle fait l'objet d'une grande polémique au milieu des intellectuels. Donc, on ne saurait avoir l'outrecuidance de pouvoir régler cette question faisant l'objet d'une immense littérature scientifique dans le cadre de cette réflexion. Que signifie-t-elle ?

Il s'agit d'une interrogation dont la réponse peut se révéler complexe. En effet, cette complexité se retrouve non seulement au niveau de la tension sémantique qui anime le concept d'inégalité, c'est-à-dire le saisir, du point de vu du sens, pose un redoutable problème en raison du fait qu'il est susceptible de recevoir plusieurs interprétations d'ordre idéologique- inégalité naturelle- mais aussi par rapport au fait qu'il comporte plusieurs dimensions, d'autant qu'il peut y avoir inégalité salariale, sanitaire et sociale, économique, sexuelle. Ainsi, la notion d'inégalité est perçue, sur le plan de la sociologie, comme une différence dans la distribution de ressources sociales. Néanmoins, le terme ressource doit être compris dans un sens très large qui inclut, entre autres, toutes les possibilités d'action humaine dans le domaine politique, économique, culturel, social, etc. Ce qui nous permet d'attirer l'attention sur le caractère de transversalité de cette notion. Sera considérée, pour ce qui nous concerne, cette dimension d'inégalité sociale, vu qu'il y en a plusieurs.

En fait, l'inégalité sociale est un facteur de déséquilibre social. Ce dernier se justifie par le fait qu'il favorise, dans l'immensité des cas, la division d'une société en deux grandes classes : dominante et dominée. Alors que l'on sait, dans une certaine mesure, le déséquilibre social n'est pas favorable à l'idée de la justice sociale, tout le monde n'a pas la même possibilité de réussite, c'est-à-dire qu'il y a l'absence d'un esprit basée sur la coopération sociale entre les individus, mais les gens réussissent en fonction de leur appartenance aux valeurs religieuses, philosophiques, sociales, etc. Dans cette optique, l'inégalité sociale est inacceptable, et que rien ne puisse la légitimer.

Toutefois, prise dans un autre sens, l'inégalité sociale occupe une grande place dans la pensée de John Rawls, un éminent philosophe américain. Selon lui, les inégalités sociales « sont celles dont les conséquences améliorent non seulement la situation des plus privilégiés, mais aussi celle des plus démunis ». Cela voudrait dire, en un certain sens, que la maximisation du capital contribue à l'amélioration de la situation des plus pauvres aussi bien que celle des autres. C'est ce qu'il appelle « inégalité juste ». La justesse de cette inégalité s'explique par le fait qu'il y a des gens qui bénéficient plus d'avantages que d'autres. Car, en fonction du rôle que l'on joue dans la société, il y a des rôles auxquels s'attachent un ensemble d'avantages. Par exemple, un directeur d'entreprise n'a pas le même traitement salarial qu'un simple employé dans cette même entreprise. En revanche, quelque soit la position à laquelle on souscrit, l'inégalité sociale est la négation du respect des droits de l'homme. En effet, l'inégalité sociale et les droits de l'homme comportent, dans leur essence, une certaine antinomie, dans la mesure où ces droits ne peuvent respirer l'odeur du parfum que dégage l'inégalité sociale. Nombreuses sont les raisons qui sont à la base de cette antinomie. L'une des raisons fondamentales de celle-ci, c'est que les droits de l'homme ne tolèrent pas de préjugés. Ces derniers, pris dans une coloration purement négative, sont l'expression d'une infirmité de l'esprit. C'est une aliénation mentale.

Cependant, l'élément cardinal sur lequel repose l'inégalité sociale, c'est le préjugé. Or, ce dernier est en désaccord, de manière absolue, avec les droits de l'homme, et ce en conformité à la philosophie de ces derniers, d'autant qu'ils sont perçus, dans une large mesure, comme des immunités ou des privilèges accordés naturellement à tout être humain sans prendre aucunement en considération sa race, sa position sociale, sa classe, etc. Ce qui signifie que les deux ne forment pas un couple harmonieux.

Le respect des droits de la personne humaine se mesure à l'aune de l'organisation rationnelle de la société, c'est-à-dire une société de justice sociale, une société respectant la moralité et la rationalité de chaque être humain. De ce fait, une société qui accepte l'inégalité sociale est une société qui viole les droits de l'homme. Car la violation de ces derniers ne réside pas seulement dans la mise en cause de la responsabilité de l'Etat, mais dans le fait qu'elle peut consister en l'établissement des structures susceptibles de cautionner les criantes inégalités sociale, éducative, économique, culturelle, juridique dans le fonctionnement d'un pays. Ainsi, on peut prendre, entre autres, comme facteur encourageant l'inégalité sociale, et par voie de conséquence viole aussi les droits de l'homme, le coût de la justice en Haïti. La justice est non seulement très coûteuse dans ce pays, mais encore elle est très inaccessible. Or, il se trouve que tout le monde n'a pas la même possibilité de couvrir les frais de procédure devant les tribunaux du pays et de pouvoir y accéder avec facilité. Le problème d'accessibilité à la justice traduit déjà l'idée de cette inégalité sociale. Outre de mentionner ces problèmes qui sont « sui generis » à la société haïtienne, il convient de souligner qu'il y a une éducation à double vitesse en Haïti. Cette situation est l'émanation d'une criante contradiction à travers cette éducation, en raison du fait que les enfants de ce pays ne reçoivent pas la même éducation. Il y a une éducation réservée aux enfants de la classe dominante, et une autre destinée à ceux de la classe dominée.

Dans la réalité, l'éducation dans un pays comme le notre devrait être cet élément de ciment social pouvant favoriser l'épanouissement et l'émergence de l'homme dans la société. Ce qui lui permet de prendre en considération son humanité en remettant en question les inégalités sociales fondées sur des préjugés de classe. Malheureusement, l'éducation haïtienne divise plus les gens qu'elle les unit avec particulièrement la mainmise de la classe prétendument bourgeoise sur cette éducation. Par contre, certaines fois, l'Etat, pour faire montre d'esprit de respect des droits de l'homme, peut non seulement élaborer des textes juridiques de telle sorte qu'il puisse mieux en garantir le respect, mais également adopter certaines conventions internationales dans le domaine de ces droits dans le but de protéger ceux-ci. C'est le cas, par exemple, de la République d'Haïti ayant signé et ratifié un ensemble de conventions relatives aux droits de l'homme. Parmi lesquelles se trouve la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme du 10 décembre 1948. Il est vrai que cette déclaration n'a pas la force contraignante, c'est-à-dire ses vœux ne sont pas opposables à un Etat qui lui est partie, puisqu'elle a une valeur de résolution, mais elle constitue un élément du processus de la juridicisation des règles relatives au respect des droits de l'homme sur le plan international.

En effet, cette déclaration se particularise par rapport à celle de 1789, bien que celle-ci s'inscrive dans la même philosophie consistant à reconnaître l'humanité dont chaque être humain est porteur, dans la mesure où elle confère à ces droits non seulement une dimension internationale,

Suite à la page (16)

Conversations avec Mariela Castro Espín ! *1ère partie*

Par Salim LAMRANI

Mariela Castro Espín a réussi à s'émanciper de son héritage familial. Nièce de Fidel Castro, leader historique de la Révolution cubaine et fille de Raúl Castro, actuel Président de Cuba, Mariela Castro a gagné une renommée internationale non pas grâce à son patronyme mais grâce à son action en faveur du droit à la diversité sexuelle.

Directrice du Centre d'éducation sexuelle (CENESEX) à Cuba, licenciée en Psychologie et en Pédagogie, titulaire d'un Master en Sexualité, Mariela Castro a fait sienne la cause des homosexuels, bisexuels, lesbiennes et transsexuels, et a permis à ces communautés de sortir de la marginalité à laquelle la société l'avait cantonnées.

L'action du Cenesex a été couronnée de succès. Depuis 2007, une journée contre l'homophobie est célébrée chaque 17 mai à Cuba. Les opérations de changement de sexe sont entièrement prises en charge par l'Etat. L'homophobie a sensiblement reculé même si elle est toujours persistante dans certains secteurs. Enfin, les institutions tels que le Parti Communiste de Cuba ou le Ministère de la Culture sont désormais des alliés de premier ordre dans la lutte en faveur des droits pour tous.

Mariela Castro ressemble à sa mère Vilma Espín. Elle a hérité, à la fois, de sa beauté naturelle et de son caractère. En effet, comme l'illustrent ces conversations, elle méprise souverainement la langue de bois et n'hésite aucunement à pointer du doigt les injustices commises par le passé à Cuba, ni à dénoncer les obstacles institutionnels encore présents au sein de la société. Son franc-parler ne fait pas l'unanimité au sein du pouvoir cubain, notamment auprès du secteur le plus conservateur. Mais, comme elle se plait à le répéter, à chaque fois que le Président Raúl Castro reçoit une plainte à son sujet, sa réponse reste invariablement la même : « Si tu as quelque chose à dire à propos de ma fille, va la voir directement ». A ce jour, personne n'a osé.

Lors de ce dialogue, aucun sujet n'a été éludé, que ce soit la situation des homosexuels au triomphe de la Révolution, les tristement célèbres Unités militaires d'aide à la production, le fameux « Quinquennat gris », la fondation du CENESEX, la lutte contre l'homophobie, la prostitution, le phénomène transgenre ou le mariage pour tous. Mariela Castro n'a éludé aucune question et n'a imposé aucune condition préalable à la discussion.

Salim Lamrani : Mariela Castro, quelle était la situation des minorités sexuelles en 1959, au triomphe de la Révolution, à Cuba ?

Mariela Castro Espín : Au début des années 1960, la société cubaine était le reflet de son héritage culturel, principalement espagnol. Cuba avait une culture homo-érotique, patriarcale et donc, par définition, homophobe, comme toutes les sociétés patriarcales. A cette époque, le monde entier était patriarcal et homophobe, sans aucune distinction, aussi bien les pays développés que les nations du Tiers-monde.

Il est cependant curieux que le processus émancipateur de la Révolution cubaine qui revendiquait dans son programme politique la lutte contre les inégalités, les différentes formes de discrimination contre les femmes, le racisme, et qui tentait d'éliminer les injustices, les brèches entre la ville et la campagne, ne se soit pas intéressé au sort des homosexuels et ne les ait pas considérés comme étant victimes de discriminations de toute sorte.

SL : Pour quelles raisons ?

MCE : L'homophobie était la norme y compris après le triomphe de la Révolution. Cela était le cas dans toutes les cultures occidentales basées sur la religion catholique dominante. L'homophobie était au cœur des relations de genre telles qu'elles s'étaient établies culturellement.

La Révolution cubaine a permis au peuple cubain d'obtenir la souveraineté nationale et a remis en cause de nombreux paradigmes tels que la virginité de la femme comme condition préalable pour le mariage, l'absence de divorce, le statut de chef de famille de l'homme, la naturelle fidélité de la femme face à l'infidélité de l'homme, la disqualification de la famille monoparentale et de la femme célibataire, mais ne s'est pas attaquée au problème de la diversité sexuelle.

SL : Donc à l'époque, être homophobe était quelque chose de « naturel ».

MCE : L'homophobie était la norme. Ce qui était considéré comme anormal était le respect à l'égard de celles et ceux qui avaient choisi une orientation sexuelle différente. Mais, je le répète, cela n'était pas spécifique à Cuba. Il en était de même dans le reste du monde. L'homophobie institutionnalisée des premières années de la Révolution reflétait cette réalité et était en adéquation avec la culture de l'époque. Se moquer des homosexuels était quelque chose de naturel, tout comme les mépriser ou les dénigrer. Il était normal de les discriminer sur le marché de l'emploi, dans leur vie professionnelle, et cela était l'aspect le plus grave.

SL : Dans les années 1960, entre 1965 et 1968, l'Etat cubain a mis en place les Unités militaires d'aide à la production, les UMAP, dans lesquelles ont été intégrés de force les homosexuels. Pourriez-vous revenir sur cet épisode sombre de la Révolution cubaine ?

MCE : Il faut tout d'abord préciser que les UMAP concernaient tout le monde, tous les hommes en âge d'effectuer le service militaire, et non pas uniquement les homosexuels. C'était un service militaire obligatoire pour tous les jeunes majeurs. Cela n'était en aucun cas réservé aux homosexuels. Certains ont même parlé de camps de concentration pour homosexuels. Je crois qu'il ne faut pas exagérer et rester fidèle à la vérité historique. Je le répète, les UMAP ont concerné absolument tout le monde, sauf ceux qui pouvaient justifier d'un emploi stable. Les étudiants devaient mettre entre parenthèses leur carrière universitaire pour effectuer leur service militaire au sein des UMAP.

Il convient de rappeler le contexte de l'époque. Notre pays était constamment agressé par les Etats-Unis. Il y avait eu la Baie des Cochons en avril 1961, la crise des Missiles en 1962, et les groupes de la CIA composés d'exilés cubains multipliaient les attentats terroristes. Les bombes explosaient à Cuba tous les jours. On brûlait des champs de canne à sucre. On faisait dérailler des trains. On attaquait des théâtres au bazooka. Il ne faut pas oublier cette réalité. Nous vivions sous état de siège. Des groupes paramilitaires étaient réfugiés dans les montagnes de l'Escambray et assassinaient les paysans favorables à la Révolution, torturaient et exécutaient les jeunes professeurs qui avaient intégré la campagne d'alphabétisation. Au total, 3 478 Cubains ont perdu la vie à cause du terrorisme de cette époque. Il s'agissait d'une période très difficile où nous étions agressés en permanence et où la lutte des classes était à son paroxysme. Les propriétaires terriens avaient réagi avec beaucoup de violence à la réforme agraire et n'étaient pas disposés à perdre leur position privilégiée au sein de la société. Il y avait donc à Cuba une mobilisation générale pour la défense de la nation et de ce contexte sont nées les UMAP, en guise de service militaire.

SL : Pour quelles raisons alors, les UMAP ont-elles été associées au règne de l'arbitraire et de la discrimination ?

MCE : Il y a une raison à cela. Etant donné que tout le monde devait participer à la défense du pays, les groupes marginaux tels que les hippies par exemple ont dû intégrer les UMAP, mais également les enfants de la bourgeoisie qui s'étaient habitués à une vie de loisirs et ne travaillaient pas, étant financièrement à l'abri. Ainsi, ceux qui ne s'étaient pas impliqués et préféraient un rôle d'observateur, devaient intégrer les UMAP et travailler dans les usines ou dans l'agriculture, y compris les groupes qui ne se sentaient pas engagés dans le processus de transformation sociale mis en place en 1959. Ces gens-là étaient mal vus par la société cubaine, qui les rejetait pour leur manque d'implication dans la construction de la nouvelle nation révolutionnaire et les considérait comme étant des parasites.

Je me souviens avoir entendu, dans ma jeunesse, certaines réflexions désobligeantes à mon égard, en raison de mon lien de parenté avec Fidel Castro – mon oncle – et Raúl Castro, mon père. Certains disaient : « c'est une bitonga », c'est-à-dire, une « fille à papa », une personne jouissant d'une position privilégiée, qui n'avait pas le même train de vie que le reste de la jeunesse, en raison de ses liens familiaux. Cela me mettait dans une colère noire et je m'efforçais de faire tout ce que les autres faisaient en rejetant tout privilège ou favoritisme. Je n'ai jamais supporté ce qualificatif de bitonga, qui était extrêmement méprisant.

L'armée a donc créé les UMAP pour soutenir les processus de production. Mais la réalité fut différente. Le Ministère de l'Intérieur était chargé de gérer les groupes de marginaux et de « parasites », de les repérer et de les intégrer aux UMAP, par la contrainte et la force, car le service était obligatoire.

SL : Cette méthode semble pour le moins arbitraire.

MCE : Il faut reconnaître que la façon de procéder a été pour le moins arbitraire et discriminatoire. Il y a eu des voix qui se sont élevées au sein de la société cubaine pour se prononcer contre ces mesures, parmi lesquelles celle de la Fédération des Femmes Cubaines, ainsi que de nombreuses personnalités. Les plaintes déposées par certaines mères de famille ont déclenché ce mouvement de protestation contre les UMAP.

SL : Qu'en était-il des homosexuels ? Ils ont été victimes de nombreux abus au sein des UMAP.

MCE : Au sein de cette société homophobe, dans ce contexte d'hégémonie masculine et virile, les autorités ont considéré que les homosexuels sans profession devaient intégrer les UMAP pour devenir de véritables « hommes ». Dans certaines UMAP, ces personnes ont été traitées avec les mêmes égards que tout le monde et n'ont pas été victimes de discrimination. Dans d'autres UMAP, où régnait l'arbitraire, les homosexuels étaient injustement séparés des autres jeunes. Il y avait donc le groupe des homosexuels et des travestis, le groupe des religieux et des croyants, le groupe des hippies, etc.… Un traitement particulier leur était réservé, avec des railleries quotidiennes et des humiliations publiques. En un mot, les discriminations qui existaient au sein de la société cubaine se sont faites plus vives, plus acerbes au sein des UMAP.

Il est certain que la création et le fonctionnement des UMAP ont été arbitraires. Ce fut la raison pour laquelle ces unités ont été définitivement fermées trois ans plus tard. Mais, encore une fois, je le répète, la situation des homosexuels dans le reste du monde était similaire, parfois pire. A l'évidence, cela ne justifie en rien les discriminations dont ont été victimes les homosexuels à Cuba.

SL : Quelle était la situation des minorités sexuelles dans le reste du monde ?

MCE : Il y a une étude extrêmement intéressante d'un chercheur américain David Carter sur les mouvements LGBT en Amérique latine et dans le reste du monde. Par exemple, dans notre continent, les homosexuels étaient impitoyablement pourchassés notamment sous les dictatures militaires.

Encore une fois, je le répète, il ne faut pas que cela nous empêche d'analyser avec un œil critique ce qui s'est passé à Cuba.

SL : Quelle a été la responsabilité de Fidel Castro dans la création des UMAP ?

MCE : Fidel Castro est comme Don Quichotte. Il a toujours assumé ses responsabilités en tant que leader du processus révolutionnaire. Par sa position, il considère qu'il doit prendre la responsabilité de tout ce qui s'est passé à Cuba, aussi bien les aspects positifs que les côtés négatifs. C'est une démarche très honnête de sa part, même s'il me semble que cela n'est pas juste, car il ne doit pas assumer seul la responsabilité de tous ces abus.

Ce n'est d'ailleurs ni juste ni proche de la vérité historique. C'était une époque où émergeait une société nouvelle avec la création de nouvelles institutions, au beau milieu d'agressions, de trahisons, de menaces contre sa vie personnelle – car je vous rappelle que Fidel Castro a été victime de plus de 600 tentatives d'assassinat. Ne pouvant s'occuper de tout, il a dû déléguer de nombreuses tâches

SL : Concrètement, quel est le lien de Fidel Castro avec les UMAP ?

MCE : Fidel Castro n'est pas à l'origine de la création des UMAP. En réalité, la seule relation que Fidel Castro a eue avec les UMAP a été

Suite à la page (14)

Mariela Castro Espín, fille du président cubain Raul Castro : Bannissons l'homophobie !

Suite de la page (8) Vivre et mourir...

que j'étais un pédophile et que je serais arrêté. L'officier de police m'a emmené à l'arrière du poste de police et il m'a proposé une fellation. J'ai pleuré et crié. Ma mère a fait beaucoup de tapage et la police m'a finalement laissé partir.

Après cela, nous avons été obligés de nous déplacer vers un autre quartier.

Là, nous avons vécu pendant six ans. Je n'avais pas d'amis. Je n'ai pas parlé à personne dans la rue. Les gens pensaient que j'étais sourd parce que je ne prêtais aucune attention à ce qui se disait autour de moi. Mais un jour, un jeune homme m'a vu dans la rue qui m'a reconnu. Il a commencé à dire des choses, et d'autres personnes l'ont entendu m'appeler pédé (masisi). Par la suite, tous se méfiaient de moi. Ma mère m'a envoyé à la campagne pour vivre avec la famille de mon père. A la campagne on ne me dérangeait pas.

Peu après, je suis parti et j'ai déménagé dans une autre ville pour aller à l'université. Je ne suis pas retourné à Port-au-Prince. Mais je n'ai jamais pu cacher qui j'étais. Quiconque ayant vécu dans mon entourage était parvenu à me connaître, tout le monde pouvait voir que j'étais un homosexuel efféminé.

Je voulais mener une vie normale. Je voulais rencontrer d'autres pédés. Je voulais être amoureux et j'étais très déprimé à cause de ma situation. Chaque jour, je vivais dans la peur.

Après que j'ai été forcé de quitter l'université je suis entré dans une grave dépression. Je ne voulais plus vivre. Je n'avais aucun espoir. Mon cœur n'était pas en paix. Pendant quelques années, ma vie était horrible. Je n'avais pas de travail, pas d'éducation, pas de possibilité de quoique ce soit. Ma mère m'a appelé un jour et m'a dit de revenir à la maison. Après le tremblement de terre, elle a déménagé dans un autre endroit et elle s'est arrangée pour que je bénéficie d'une bourse à l'université. J'étudie l'anglais, la psychologie, le travail social et l'informatique. Maintenant, je vis un peu mieux, mais je sais que si les gens alentour découvrent qui je suis, ils se feront violents avec moi. Chaque jour, j'étudie en attendant qu'un autre mauvais coup me tombe dessus.

En Haïti, notre société est devenue très violente et hostile envers les homosexuels.

C'est différent par rapport au passé quand les gens étaient autorisés à mener leur vie et étaient acceptés. Les chrétiens disent que nous avons causé le tremblement de terre à cause de l'homosexualité et du vaudou, que notre «péché» en est responsable. Et ce ne sont pas seulement les pasteurs haïtiens qui le disent, les pasteurs américains le disent aussi. Ils ont pris avec eux leur haine américaine pour l'emmener dans notre pays. Ils nous l'ont donnée sous forme d'«aide» et ont empoisonné notre société avec leurs idées religieuses, leur culture et leurs croyances. C'est pourquoi je rejette l'influence des étrangers dans notre pays.

Aujourd'hui, je dis: je suis haïtien. Je suis un être humain. Je suis un pédé.

Le texte original de cet essai a paru dans le Kasama Project Counterpunch 26-28 Juillet 2013

Suite de la page (8)

que la bourgeoisie courtière de connivence avec un Etat délinquant, exploitent à la fois les masses et les ressources nationales à leur profit, des milliers de personnes du secteur religieux envahissent les rues pour manifester contre une loi qui n'existe pas encore sur le mariage homosexuel. Est-ce une manœuvre politicienne pour détourner l'opinion publique des différents scandales qui éclaboussent le pouvoir kaletèt Martelly-Lamothe ?

En effet le vendredi 19 juillet 2013, plusieurs milliers de personnes sont descendues dans les rues de la capitale, pour dire NON mille fois NON au mariage homosexuel en Haïti. C'est le secteur protestant qui a lancé cette marche, qui par son ampleur s'est transformée en une grande manifestation contre cette pratique immorale et contre nature. Plusieurs confessions religieuses, y compris des musulmans, les catholiques, les vodouisants prenaient part à cette mobilisation monstre. Ils scandaient : « Vive la famille ! Vive la famille ! Vive la famille ! Un homme une femme ! » Sans se rendre rencontre que cette famille qu'ils sacralisent, c'est la famille bourgeoise incestueuse qui ne respecte pas les valeurs de la famille traditionnelle haïtienne.

Cette mobilisation des masses montre, une fois de plus, qu'elles peuvent s'organiser pour finir avec le système, si et seulement si, elles sont conscientes des problèmes politiques fondamentaux, auxquels le pays fait face actuellement : le problème de classes et d'autres problèmes socio-économiques. Ces milliers de gens ne devraient-ils pas aussi prendre les rues contre le chômage et les mauvaises conditions de travail, contre la MINUSTAH-CHOLERA, contre le gaspillage des biens de l'Etat (14 MAI, CARNAVAL DES FLEURS), contre le fascisme de Martelly ?

Le phénomène homosexuel est d'ordre moral, donc relatif à un ordre social injuste qu'on voulait imposer à un peuple qui résiste contre toutes les valeurs immorales. Le problème de la misère du peuple haïtien est essentiellement d'ordre économique, donc un problème des masses exploitées et exclues. Ces deux luttes sont différentes et opposées du fait que la lutte contre le mariage homosexuel est la conséquence d'un ordre social injuste, elle est donc superficielle et immatérielle. Le problème des masses exploitées et dominées n'est pas un problème moral, dans le sens bourgeois du terme, mais plutôt un problème économique, politique et social.

« Voulons-nous du feu ? Non ! Voulons-nous *attirer sur nous la malédiction ? Non ! »* Ce sont là autant des slogans lancés lors de cette manifestation, faisant ainsi allusion à l'histoire biblique de Sodome et Gomorrhe. Un autre aspect de cette mobilisation voulant faire des problèmes du système les sanctions ou les malédictions à cause du péché des hommes. Quelle manipulation ! Cette marche montre que le peuple est encore dans les nuages. Et Marx avait raison d'écrire que: « La religion est l'opium du peuple ». Et, l'autre disait : « La résignation est un suicide permanent ».

Certes, la question de la moralité doit être posée. Cependant, ce n'est pas le problème fondamental, le problème primaire de la société haïtienne. Le problème fondamental de notre société, c'est le néolibéralisme, c'est l'« Haïti open for business », source de misère, de crimes, d'immoralité, de vols et pillage des ressources du pays, la corruption institutionnalisée, le refus catégorique d'organiser des élections, des programmes bidon (EDE PEP), etc. Ce n'est pas une lutte contre le mariage homosexuel qu'il faut mener en Haïti, c'est une lutte anticapitaliste et anti-impérialiste, comme le fut Jacques Roumain qui a écrit en 1942 :« Quand ces mêmes religieux voulaient nous faire croire que nous sommes un peuple superstitieux! »

La lutte anti-mariage homosexuel, en affirmant que cela est source de malédictions, n'en est-elle pas une marquée au coin de la superstition ? Soixante-dix ans de cela les vodouisants seuls étaient superstitieux. Comment lutter contre l'immoralité sous le règne des gens les plus immoraux du pays ? L'homosexualité est un produit de la société libérale et de la démocratie bourgeoise. A l'heure actuelle, toutes bêtises se font au nom de la démocratie et quelle démocratie ! Pour finir avec l'homosexualité, il faut mettre fin au système qui l'a produite, c'est de cette façon qu'on doit aborder ce phénomène immoral.

La lutte que le peuple doit mener, c'est la lutte de classes. La lutte qui libèrera le pays des inégalités sociales, de la misère, de la faim, du kidnapping, de l'insécurité, du populisme idiot et de tous les maux relatifs à la dictature et à l'exploitation et domination des masses. La lutte du peuple haïtien, c'est la lutte contre la pauvreté et la misère, contre le choléra, contre l'occupation des forces impérialistes et leurs laquais locaux. La lutte qui fera de l'homme haïtien un être pleinement libre et un homme comme tout homme. Notre lutte c'est la lutte pour la souveraineté, pour l'emploi, pour la réalisation d'élections libres et honnêtes, pour la justice et la justice sociale, pour l'éducation publique et de qualité, pour l'honnêteté dans l'Etat, pour le progrès, pour la libération des masses populaires!

* **Bosse Biltonn**. Mémorant en psychologie à la Faculté d'Ethnologie

**En GAMBIE, l'homosexualité est passible de peine allant jusqu'à 14 ans de prison.

Suite de la page (13)

lorsqu'il a décidé de les fermer, suite aux nombreuses protestations émanant de la société civile, et suite à l'enquête menée par la direction politique des Forces armées qui a conclu que de nombreux abus avaient été commis. A partir de cette date, il a été décidé de ne plus inclure les homosexuels dans le service militaire afin de leur éviter toute discrimination au sein d'un corps réputé pour son homophobie non seulement à Cuba, mais également à travers le monde. Là encore, on pourrait rétorquer qu'il s'agissait d'une nouvelle discrimination à leur égard mais leur incorporation aux forces armées avait été si néfaste en raison des préjugés existants, qu'il en a été décidé ainsi.

SL : Quelle était la position de votre père, Raúl Castro ?

MCE : J'ai souvent évoqué ce sujet avec mon père et il m'a expliqué qu'il était extrêmement difficile de faire tomber les préjugés sans une politique d'éducation. D'ailleurs, l'univers militaire reste encore aujourd'hui un monde très machiste à Cuba. Il est d'ailleurs connu que dans nos sociétés on rejette toujours ce qui est différent. Imaginez donc le contexte des années 1960.

A ce sujet, le CENESEX a lancé un programme de recherche sur les UMAP et nous sommes en train de recueillir les témoignages des personnes qui ont souffert de cette politique.

SL : Evoquons à présent la période obscure du « Quinquennat Gris », entre 1971 et 1976, où, là encore, des intellectuels renommés ont été marginalisés, ostracisés et mis au banc de la société en raison de leur homosexualité.

MCE : L'ostracisme dont ont été victimes les homosexuels durant le « Quinquennat Gris » a été bien pire que ce qu'ils avaient dû subir au sein des UMAP. Cette étape sombre a eu un impact terrible sur la vie personnelle et professionnelle des homosexuels. Lors du Congrès national « Education et Culture » en 1971, des paramètres exclusifs ont été établis contre ceux qui présentaient une orientation sexuelle distincte de ce qui était considérée comme la norme. Ainsi, ils ne pouvaient ni travailler dans le monde de l'éducation, c'est-à-dire devenir enseignant ou professeur, ni dans l'univers de la culture. On considérait, de manière très arbitraire, qu'ils seraient de mauvais exemples pour les enfants et les élèves et qu'il fallait donc les éloigner de la jeunesse. Alors bien sûr, ils ne restaient pas sans travail, mais ils ne pouvaient pas intégrer ces deux domaines et étaient par conséquent discriminés.

Ce fut une expérience très difficile pour eux. Imaginez le cas d'une personne homosexuelle qui souhaitait devenir enseignant par vocation. Elle se voyait interdire l'accès à ce monde en raison du sectarisme, de l'intolérance de certains dirigeants et bureaucrates. Interdire à un étudiant de devenir médecin ou autre en raison de son orientation sexuelle est inacceptable pour toute personne qui croit aux valeurs de liberté et de justice. Cela a perduré pendant des années, même si les homosexuels trouvaient un emploi dans un autre secteur. On les renvoyait systématiquement à leur condition de minorité sexuelle. Certains ont vécu cette situation mieux que d'autres mais beaucoup ont souffert d'ostracisme et de discrimination.

SL : Jusqu'à quelle date cette politique discriminatoire a-t-elle perdurée ?

MCE : Elle a duré jusqu'en 1976, date à laquelle fut créé le Ministère de la Culture. La résolution approuvée en 1971 écartant les homosexuels des mondes de l'éducation et de la culture a été déclarée inconstitutionnelle en 1976, dès l'adoption de la nouvelle Constitution, cette année là. Elle a donc été éliminée et une autre politique a été adoptée au niveau éducationnel et culturel.

SL : Quel a été la position du Parti Communiste cubain vis-à-vis de la diversité sexuelle ?

MCE : Le PC cubain était à l'image de la société cubaine, c'est-à-dire machiste et homophobe. Un homosexuel ne pouvait pas devenir militant du Parti. Dès que l'un d'entre eux était découvert, il en était immédiatement exclu. Il y a même eu un moment où les hommes mariés à des femmes adultères étaient exclus !

SL : Pardon ?

MCE : Oui, ce fut le cas à un moment donné. Vous imaginez la situation terrible pour la personne en question qui non seulement découvre que sa femme le trompe mais que de surcroît se retrouve qu'il est exclu du Parti précisément pour ce motif, alors qu'il est victime de la situation. Pour rester membre du Parti, il devait montrer son caractère viril en se séparant de sa femme. Sinon, s'il choisissait de rester avec son épouse, il était exclu du Parti.

SL : Cela s'appliquait-il aux femmes victimes des infidélités de leur mari ?

MCE : Non, bien entendu, car nous vivions dans une société machiste où les écarts des hommes étaient considérés comme normaux. La bonne épouse devait supporter les infidélités du mari. En revanche, un bon mari ne pouvait pas accepter une telle réciprocité. L'homme retrouvait sa dignité en quittant sa femme infidèle. En revanche, s'il adoptait le comportement qui était considéré comme normal pour la femme – c'est-à-dire pardonner l'infidélité ponctuelle – il perdait toute considération. Tels étaient les critères de l'époque. C'était complètement absurde !

SL : Jusqu'à quand a duré une telle « politique » ?

MCE : Cette politique a été supprimée à la fin des années 1970, car elle était vraiment injuste. Je me souviens être entrée à l'Université en 1979, à l'Institut pédagogique plus exactement, et avoir entendu parler de cela par l'un de mes professeurs, victime de cette situation. On venait de l'exclure du Parti car sa femme le trompait.

J'étais déjà en responsabilité à l'époque en tant que Présidente de la Fédération estudiantine universitaire (FEU). J'étais donc impliquée dans la lutte pour l'égalité et contre les injustices. C'est à cette période qu'avait eu lieu la dernière chasse aux sorcières contre les homosexuels à l'Université. On avait appelé cela « Approfondissement de la conscience révolutionnaire », ou quelque chose de similaire, c'est-à-dire d'aussi ridicule. Des réunions interminables et inutiles étaient constamment organisées pour analyser le caractère exemplaire des militants des Jeunesses Communistes (UJC). Quelle perte de temps ! J'avais 18 ans à l'époque. Si l'on écoutait de la musique américaine, on subissait des remontrances. Si l'on portait un tee-shirt avec le drapeau américain, il en était de même. Vous ne pouvez pas vous imaginer les sommets de l'absurde qui étaient atteints lors de ces réunions.

SL : Comment aviez-vous réagi ?

MCE : Evidemment, je m'y opposais, mais j'étais immédiatement taxée de faible par les extrémistes de l'UJC, qui ne concevaient pas le « pardon » comme étant constructif. Comme s'il fallait être absous pour avoir écouté les Beatles ! Je ne pouvais pas m'y opposer de manière plus virulente car je risquais d'être exclue de l'UJC par ces mêmes sectaires. Imaginez donc le sort réservé aux homosexuels.

Je devais donc être observatrice et évaluer ma marge de manœuvre. Tous les cas disciplinaires passaient devant le Comité de l'UJC dont j'étais membre. Il y eut plusieurs cas d'homosexuels et de lesbiennes que l'on voulait expulser de l'UJC en raison de leur orientation sexuelle. Lors d'une réunion de ce même Comité, à la fin de l'année 1979, je me souviens m'y être farouchement opposée. Je ne pouvais pas supporter de telles injustices. J'ai donc levé la main et ce fut l'une des rares fois où j'ai utilisé la figure de mon père, Commandant de la Révolution, Ministre des Forces armées, frère de Fidel Castro, leader de la Révolution, pour dire un mensonge de surcroît !

SL : Qu'aviez-vous dit ?

MCE : Je me souviens avoir dit la chose suivante : « Une grave erreur était en train de se commettre. J'ai demandé à mon père si cela était juste et il m'a répondu que non, qu'il y avait un problème de mauvaise interprétation, qu'on ne pouvait pas exclure une personne de la UJC en raison de son orientation sexuelle et qu'il fallait les laisser en paix ». J'avais également ajouté : « De plus, durant la lutte contre la dictature de Fulgencio Batista, dans la Sierra Maestra, il y avait des homosexuels parmi les rebelles du Mouvement 26 Juillet ». En réalité je n'en savais absolument rien. J'avais même osé affirmer avec beaucoup d'aplomb ceci : « Il y a actuellement des homosexuels au sein de la direction de la Révolution ». Là aussi, je n'en avais aucune idée.

SL : Et tout cela était un mensonge car votre père ne vous avait jamais dit cela, n'est-ce-pas ?

MCE : Mon père n'avait jamais tenu de tels propos. Je les avais inventés.

SL : Comment ont réagi les autres membres du Comité ?

MCE : Personne n'avait osé s'opposer à ce que l'on pensait être une volonté de mon père. Ainsi, le seul endroit où les homosexuels ont pu échapper aux mesures discriminatoires fut l'Institut pédagogique.

SL : Avez-vous raconté cette histoire à votre père ?

MCE : Je l'ai fait le soir même. En rentrant à la maison, j'ai tout expliqué à mon père et à ma mère, Vilma Espín, qui était à l'époque Présidente de la Fédération des femmes cubaines. Je m'attendais à recevoir une sévère remontrance de la part de mon père non seulement pour avoir utilisé son nom et sa position, mais également pour avoir menti.

SL : Que vous a-t-il dit ?

MCE : Figurez-vous que mon père m'a félicité et m'a dit que j'avais bien fait de m'opposer à ce qu'il considérait lui aussi comme était une chose arbitraire et injuste. Je me souviens qu'il a dit quelque chose comme : « C'est n'importe quoi ! ».

Je dois avouer que j'étais resté pantoise car je pensais réellement que j'allais passer un sale quart d'heure. Mais ce ne fut pas le cas, bien au contraire, car il m'a félicitée.

A suivre

Opera Mundi (LGS) 3 février 2013

duvaliérisme sanguinaire a érigés comme principes directeurs de la société haïtienne. Ce sont des semeurs d'espérance qui croyaient profondément dans la possibilité que l'espoir d'une autre Haïti est réalisable. Le plus grand hommage qu'on puisse rendre à ces vaillants combattants de la liberté est de reconnaître que nous n'avons pas été capables d'organiser la résistance au mensonge et au mal. Pourtant, ils nous ont appris la poésie de la guerre, de son organisation, pour rétablir les équilibres. On ne peut qu'apprendre d'eux, de la guerre, de la fièvre de cette poésie, pour une floraison tardive. Question de prolonger, de compléter et de dépasser leur œuvre inachevée. En manifestant notre volonté inébranlable d'inventer d'autres formes de combat à partir de leur inspiration, nous apporterons des réponses à la question liée à la question de notre libération. Car notre incapacité d'agir est avant tout une impuissance mentale. D'où la nécessité du déblocage de la pensée.

Une question liée à la question est d'expliquer comment un président élu sans majorité parlementaire arrive à exercer malgré tout la dictature présidentielle. Ceci éclaire la réalité dégoutante et révoltante du groupement INITÉ de René Préval en démontrant que la classe politique est inacceptable dans sa normalité et non pas dans ses excès. Ceci est encore plus paradoxal si on se réfère à l'ex-Premier ministre Robert Malval qui écrit : « les Constituants de 1987, en consacrant l'hégémonie du Parlement dans une société sans traditions parlementaires et en affaiblissant l'Exécutif en le scindant, ont malgré eux, ouvert la voie aux imposteurs et aux opportunistes de tous bords (2). » L'observation de Malval, tout en ne s'arrêtant pas assez à l'analyse du gauchisme confus et mal organisé, a l'intérêt d'indiquer en partie l'origine de la dérive contemporaine de la société politique. Mais l'arrogance de l'imbécillité est loin de siéger au Parlement qui dispose de moins de 2% du budget national. Cette arrogance stupide réside essentiellement au sein du pouvoir exécutif qui utilise les cordons de la bourse pour se garantir à chaque dossier le soutien d'une majorité de parlementaires. Le président est déclaré irresponsable dans une circularité où il détient l'immunité.

Le président Martelly s'est constitué lui-même prisonnier des témoins de sa participation à la réunion de chez Gary Lissade. Il est un homme traqué qui ne peut s'assurer de la lâcheté permanente de ceux qui étaient présents. N'importe quel matin, une de ces personnes peut prendre conscience et décider de faire résistance au mal. D'une part, le président Martelly n'a pas l'argent pour acheter toutes les consciences. D'autre part, l'intelligence humaine mettra toujours l'être humain avant l'argent. Dans cette situation, les gens qui accompagnaient le président Martelly à cette réunion vont se haïr et se mépriser eux-mêmes tout en haïssant et méprisant le président Martelly. En ce sens, il est fort possible que la défaillance ne sera que passagère pour les chauffeurs, agents de sécurité, advance teams, qui accompagnent le président de la République quand il se déplace. Après ils auront beau jeu de dire que ces gens-là étaient des vendus.

Lòbèy sou lòbèy

Une question liée à la question de la vérité est que tous ces gens-là tiennent le président de la République par la gorge. Tout comme on l'a vu avec le jeune Sherlson Sanon dénonçant ses anciens patrons. Le président est obligé de payer grassement ces gens pour acheter leur silence. Ces derniers en fait jouent avec leurs vies car le seul moyen pour le président Martelly de s'assurer de leur silence est de les liquider physiquement. La discrétion d'une centaine de personnes qui n'ont pas de gros intérêts personnels en jeu est en compétition avec leur propre existence. Cela nous replace au cœur du mélodrame créé par un président bel mèvèy. Il est toujours sur une scène recherchant les applaudissements de la galerie. Pour sortir de ce pétrin, le président Martelly va probablement inviter Madame l'Ambassadeur américain à déclarer qu'il ne pouvait être chez Gary Lissade car il était en tête-à-tête avec elle à ce moment précis !!!

Le champ social et politique est manipulé par les puissances extérieures qui ne ratent pas une occasion pour se donner bonne conscience de l'esclavage et de la colonisation en démontrant l'incapacité des peuples noirs à se gouverner eux-mêmes. Haïti qui a été le premier peuple noir à s'affranchir de l'esclavage doit donc démontrer cette incapacité que les racistes veulent congénitales, avec la complicité de ses propres élites. C'est à partir de ces considérations qu'il faut comprendre pourquoi l'imposition de présidents idiots, tout en n'ayant l'air de rien, est d'une importante conséquence. Une question liée à la question est celle de l'appui donné par l'Occident chrétien aux dictatures les plus ridicules dans sa recherche d'une bonne conscience.

Le gouvernement Martelly-Lamothe est mêlé à toutes les affaires louches qui serrent le cœur d'Haïti comme dans un étau. Lòbèy sou lòbèy. Il est allé trop loin. Il ne peut plus s'arrêter. Et vogue la galère. Martelly est persuadé qu'il peut tout se permettre. En faisant régner la loi du sans scrupules, les criminels ont édifié leur chef d'œuvre de misère, de désespoir et de terreur. Pour l'éternité car, selon eux, l'opposition ne peut pas aller loin, les ressorts de l'action sont cassés à tout jamais, à coups de carnavals. L'érosion des valeurs et la décomposition sociale depuis 1986 ont persuadé ces milieux que le changement est impossible. Dans leur entendement, la société haïtienne est condamnée à la dérive. C'est là l'ancrage du président Martelly et de ses partisans. Un enracinement dans la confusion.

Le dévoiement orchestré par l'Article 400 du Code d'Instruction Criminelle

Mais la plus importante question liée à la question de l'intervention du président Martelly auprès du juge d'instruction Jean Serge Joseph est celle des lacunes structurelles du système judiciaire haïtien. En effet, les lois conservées sous le régime des tontons macoutes de Duvalier ont verrouillé l'institution judiciaire en la faisant dépendre essentiellement du président, premier bénéficiaire de la délinquance financière. C'est là que le bât blesse. Le Juge d'Instruction n'est pas libre de ses mouvements. Il est obligé de demander l'autorisation du président de la République pour commencer toute enquête préliminaire. Il importe de bien comprendre cet aspect de la pathologie de la justice haïtienne si on veut vraiment y remédier. Nous convions ceux et celles qui auraient encore des illusions sur l'État marron haïtien à méditer l'Article 400 du Code d'Instruction Criminelle de 1985 en vigueur qui dit ceci :

« Art. 400.- Les grands fonctionnaires de l'État ne pourront jamais être cités comme témoins, même pour les débats qui ont lieu en présence du jury, si ce n'est dans le cas où le Président d'Haïti, sur la demande d'une partie et le rapport du Secrétaire d'État de la Justice, aurait, par ordonnance spéciale, autorisé cette comparution (3). »

Ainsi le système légal est complètement corrompu. La logique du banditisme légal est institutionnalisée. Tout le système repose sur le bon vouloir du président de la République pour qu'un haut fonctionnaire soit conduit devant la justice. Une telle procédure ne peut qu'encourager la corruption à répétition. Pas seulement pour les ministres et secrétaires d'état mais aussi et surtout pour toute la kyrielle de directeurs généraux nommés directement par le président de la République. Avec un tel bourbier de corruption de l'État marron que nous avons analysé sous toutes les coutures (4), on comprend que les démocrates soient condamnés à manger leur chapeau dans ce pays. En effet, tous les présidents d'Haïti se sont prêtés à la manœuvre de dire le droit. Rappelons que l'Article 400 du Code d'instruction criminelle de 1985 est la reproduction de l'article 407 du Code d'instruction criminelle de 1826 élaboré sous le gouvernement de Jean-Pierre Boyer (5). La contribution fondamentale du Juge d'Instruction Jean Serge Joseph a été justement de tester la prédominance de la présidence sur le judiciaire en essayant de donner un sérieux coup de ménage. Personne ne s'attendait à ce qu'il demande l'autorisation au président de la République pour convoquer les hauts fonctionnaires mêlés aux affaires de corruption dont des membres de la famille présidentielle. Ce faisant, il expose la tare congénitale du système, laquelle tare est l'effet d'une politique largement définie et mise en œuvre par des centres de décision extérieure. Résultat catastrophique pour lui car il est tué, mais positif pour le pays qui est amené à prendre conscience d'une forfaiture qui dure depuis le président Boyer. Un dépoussiérage en bonne et due forme est à faire. En refusant de gommer les outrances les plus criantes du système dont la plus importante demeure l'autorisation spéciale que doit accorder le président de la République pour la comparution de tout haut fonctionnaire devant la justice.

Une arme de destruction massive

Avec l'Article 400 du Code d'Instruction Criminelle, le président de la République possède les stratégies de contournement pour neutraliser les actions de n'importe quel juge. L'Article 400 organise un hold-up présidentiel sur la justice et offre une parade au président de la République pour vider de sa substance toute lutte contre la corruption. Les dispositions de ce maudit Article 400 mettent la société entière sous son contrôle. À cet égard, nou pran ou nou pri, et il faut sortir du système complètement pour trouver une voie de rédemption. Ces lourds dysfonctionnements s'appliquent à toutes les juridictions, préexistent aux gouvernements X ou Y et constituent le mode de gestion de l'État marron pour paralyser la machine judiciaire.

Il faut espérer que les commissions parlementaires jetteront un œil neuf sur ces dérives pour les corriger. Mais il faut de la vigilance pour se battre contre les assassins. On a vu le Parquet faire appel à la décision du Juge d'Instruction alors que ce dernier n'est même pas encore au fond de l'affaire. Et on a entendu le président Martelly répéter, comme un mauvais perroquet, l'argument tout à fait faux que le Juge d'Instruction a été dessaisi du dossier de corruption concernant la famille présidentielle. L'appel sur jugement préparatoire n'est pas suspensif et le Juge d'Instruction n'en était pas encore aux questions de fond. C'est donc un médiocre brouillage de pistes qui ne résiste pas à la moindre analyse sérieuse. La lutte pour l'établissement d'un État de droit doit avancer de pair avec celle de l'instauration d'un État de justice.

De multiples scandales pavent les allées du pouvoir Martelly. Le roi est nu. Il n'a ni cellule de crise ni équipe d'intervention. Nous sommes passés sans transition du one-man show de Chez Florvil et du Garage à la cacophonie de l'homme-orchestre-président. Les scories du présidentialisme absolu des 19e et 20e siècle constituent un corpus juridique qui donne au président Martelly les mécanismes nécessaires pour persécuter les citoyens. Le peuple haïtien a pour tâche de traquer son présidentialisme absolu pour éviter que cela ne devienne le principe directeur de la gouvernance en Haïti. La question n'est pas technique. Elle est hautement politique. L'ordre établi de l'immunité du président est une arme de destruction massive qui encourage la délinquance sous toutes ses formes. Les Haïtiens se doivent d'entreprendre un grand chambardement dans ce domaine. C'est la meilleure façon de rendre justice au juge Jean Serge Joseph et de préserver son héritage.



Le secrétaire d'État à la Justice Jean Renel Sanon

Leslie Péan

Notes

(1) Kim Ives, « Le sénateur Moïse Jean-Charles dénonce Martelly ! - Le Gouvernement de Martelly/Conille est une "véritable gagòt " de corruption, de népotisme et de pots-de-vin », Haïti Liberté, Vol. 5, No. 25 • Du 4 au 10 Janvier 2012 .

(2) Robert Malval, « Une main pour arrêter le glas », Rencontres, numéro 28-29, Mars 2013, p. 50.

(3) Code d'Instruction criminelle, P-au-P, 23 Septembre 1985.

(4) Leslie Péan, - Economie Politique de la Corruption, Tome IV, L'Ensauvagement macoute et ses Conséquences (1957-1990), Paris, Editions Maisonneuve et Larose, 2007 ; Économie politique de la Corruption — Le Saccage, Tome III, Paris, Maisonneuve et Larose, 2006 ; Haïti : Économie Politique de la Corruption — L'État marron (1871-1915), tome II, Paris, Maisonneuve et Larose, 2005 ; ; Haïti : Économie Politique de la Corruption (1791-1870), tome I, Paris, Maisonneuve et Larose, 2003.

(5) Code d'Instruction criminelle, P-au-P, Imprimerie du Gouvernement, Décembre 1826, p. 98.

Radio Kiskeya 24 juillet 2013

Suite de la page (12)

mais aussi elle donne lieu à la création des structures internationales - le Conseil des Droits de l'Homme, le Haut Commissariat aux Droits de l'Homme et la Cour Pénale Internationale- devant garantir un meilleur respect des droits de la personne humaine.

La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (DUDH), en son article premier, dispose : « tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité ».Cet article met de coté, dans son esprit, la question d'inégalité sociale, étant donné tout être humain, qu'il soit homme ou femme, enfant ou adulte, blanc ou noir, quelque soit sa position sociale, sa taille est sur le même piédestal. En outre, l'article premier de cette déclaration nous fait comprendre que l'esprit de solidarité et de fraternité doit guider la relation que nous entretenons avec les autres. Ce qui revient à dire qu'un pays s'amusant à accepter l'inégalité, voire l'encourager, est un pays qui est contre les droits de l'homme. L'inégalité sociale est immorale et anormale. Elle est l'émanation de l'égoïsme de l'homme en société. Elle enlève toute valeur et toute dignité à la personne humaine. Elle transforme l'individu en un moyen permettant aux autres de parvenir à la satisfaction de leur ego. Or, selon Emmanuel Kant, l'homme est porteur d'une humanité inaliénable à laquelle on doit, de toute évidence, accorder beaucoup de respect. Cette humanité, d'après lui, est « par elle-même une dignité : l'Homme ne peut être traité par l'homme comme un simple moyen, mais il doit toujours être traité comme étant une fin »

La société haïtienne est, malheureusement, une société très inégalitaire, une société où les grandes disparités sociales sont érigées en de véritables normes. La grande partie de la population haïtienne ne sait ni lire ni écrire en ce 21eme siècle. Le taux d'analphabétisme s'élève à « 57% environ», selon Leslie Péan. Lequel taux est le plus élevé de la Caraïbe. Une telle situation est la traduction de notre degré de pauvreté, car c'est l'une des caractéristiques fondamentales des pays pauvres. Nous sommes dans une situation de pauvreté absolue, laquelle, de l'avis de François Perroux « est déterminée par le niveau au-dessous duquel les besoins primaires ne sont pas satisfaits ». Cette approche se trouve renforcée par celle de Robert Mc Namara. Pour lui, la pauvreté absolue est perçue comme « une condition d'existence sordide tellement avilie par la maladie, l'analphabétisme et la malnutrition que ses victimes se voient privées de ce qui est essentiel à la dignité humaine ». Eu égard à cela, point n'est besoin de souligner que cette situation de pauvreté extrême et d'inégalité la plus parfaite ne saurait être compatible au respect des droits de l'homme. Dans cette même veine, Gédéon Jean nous a fait comprendre : « On ne pourra jamais parvenir à une société démocratique et respectueuse des droits de l'homme et des libertés fondamentales, la bonne gouvernance, l'Etat de droit, la reconstruction effective d'Haïti si l'on accepte la dictature de l'extrême pauvreté comme étant la norme. Donc, il est crucial que la situation d'extrême pauvreté qui prédomine en Haïti soit déverrouillée. Car, l'avenir d'une société démocratique ne saurait se construire dans une société qui se résigne à accepter qu'il y ait deux catégories d'hommes : les pauvres à plus de 80% et les autres ». Cette réflexion nous donne une idée relativement objective de l'épaisseur de l'inégalité sociale qui fracture non seulement la société, mais surtout qui est l'expression de l'individualisme arrogant qui anime la relation entre les individus de la société. Cet individualisme arrogant détruit tout le sens de la citoyenneté chez eux, c'est-à-dire toute idée visant à transformer positivement la société. Car être citoyen, c'est avoir la conscience d'appartenance à une communauté d'homme. Cette définition de la notion de citoyen définit le rôle qu'il doit jouer dans la société à laquelle il appartient. Cette manière de définir la notion de citoyen s'apparente à celle de Anna Arrendt lors qu'elle précise que le citoyen « est un homme qui participe activement au maniement des affaires humaines. Il est un codirigeant de la cité ». Pour le dire autrement, l'Etat n'est pas le seul à pouvoir penser le développement d'un pays. La participation est imparable. Donc, le développement doit être pensé par l'ensemble des citoyens, parce qu'ils sont des membres de la société.

Les grandes disparités qui caractérisent, par exemple, la société haïtienne sont une sorte d'Impedimenta (obstacle) au développement du pays et au respect des droits de l'homme. Le développement d'un pays doit passer par la mise en valeur, de manière absolue, de ces droits, dans la mesure où aucun développement ne saurait se penser en faisant l'économie de la place princière qu'il faut accorder à l'homme dans la société en tant qu'être porteur d'une humanité sacrée. L'homme doit, en ce sens, être au centre de tout processus de développement d'un pays donné.

Somme toute, il faut détruire les inégalités qui ruinent les sociétés humaines depuis la nuit des temps parce qu'elles compromettent le respect des droits de l'homme. Pour ce faire, l'une des portes par lesquelles on doit passer, c'est celle de la violence et de la révolte. Car comme dit Jean-Paul Delevoye « les violences et les révoltes naissent moins des misères que des injustices ». Ces violences et révoltes peuvent contribuer à l'organisation d'une révolution sociale de telle sorte que les plaies que procurent les disparités sociales puissent être pansées à tous les niveaux. Toutefois, ces violences doivent être assorties de l'usage de la raison. Il s'agit d'une violence en tant que l'expression de la non acceptation de l'inégalité sociale, comprise comme violation des droits de l'homme. De plus, il est question, en se bornant à l'essentiel, d'une violence dont la conséquence va favoriser l'épanouissement de la société, une violence contre les inégalités sociales qui sont le véritable enfer pour l'homme dans la société, parce qu'elle infériorise toujours, sur des bases idéologiques, une classe par rapport à une autre. De ce fait, il est un impératif catégorique de lutter contre les disparités sociales en vue de l'établissement d'une société où les droits de la personne humaine seront normalement respectés.

Port-au-Prince, le 19 juillet 2013
Me Clément Noël
Linguiste et Avocat-stagiaire au Barreau de Port-au-Prince

Notes

- Cité par Daniel Bigillo dans un article relatif à l'interprétation de l'œuvre capitale de John Rawls « Théorie de la justice», écrite en 1971.

2 - il s'agit d'une expression latine signifiant « qui appartient en propre à l'être ou à la chose dont il est question »

3- Henri Oberdoff et Jacques Robert, Les libertés fondamentales et droits de l'homme, Paris, Montchrestien, 2002, p.2002.

4 - Emmanuel Kant, Fondements de la Métaphysique des mœurs, V. Delbos, Paris, 1959, p. 162.

5 - Leslie Péan, Identité sociale et transformation sociale. C'est une conférence prononcée à la Faculté des sciences humaines, 21 juin 2012, Le Nouvelliste, no. 38791/ 18 juillet 2012, p. 25.

6 - Cité par Leslie François Manigat, in La crise haïtienne contemporaine, Editions des Antilles, Port-au-Prince, 1995, p. 59.

7 - Ibid.

8 - Gédéon Jean dans un article : Politique gouvernementale et le procès du « génocide d'extrême pauvreté » en Haïti, Le nouvelliste, jeudi 26 avril 2012. No 38735, p. 22.

9 - Citée par Francis Moreault in Citoyenneté et représentation dans la pensée politique de Hannah Arendt, 1999, p.175-190

Suite de la page (12)

Haïti est le résultat d'un développement inégal et combiné de la France, l'Espagne, les USA, disons de la communauté internationale impérialiste que Anil Louis-Juste appelle plutôt ¨Internationale Communautaire¨. Le développement des villes de Barcelone et de Paris dépend largement de ces colonisations, de même que les Etats-Unis se sont enrichis de l'occupation militaire de 1915 à 1934 au détriment du peule haïtien. En fin de compte, le développement de ces pays ¨avancés¨ est concomitant de l'appauvrissement d'Haïti comme pays de la périphérie. Le sous-développement des uns est le produit direct du développement des autres, d'où l'idée de développement inégal ¨combiné¨.

Un nationalisme détaché de toute prétention d'enfermement poserait les jalons nécessaires pour combattre le ¨développement inégal et combiné¨ produit par l'économie capitaliste. Le peule haïtien n'a d'autres choix que de tenter de générer les conditions de son propre développement. Le nationalisme s'érige dans ce cas comme facteur essentiel du développement. Les politiques responsables et ¨haïtiennes¨ se substitueront aux politiques néolibérales exprimées dans la formule de Michel Martelly d'¨ouvrir Haïti aux affaires¨. Ces politiques néolibérales dominantes en Haïti ne font que renforcer la dépendance économique et politique du pays. Dans une perspective nationaliste, la culture nationale sera préconisée contre ¨les industries culturelles¨ étrangères analysées par les tenants de l'Ecole de Francforts. Tout cela, dans un souci de combattre l'impérialisme qui cherche à rattraper la main avec l'impérialisme. De ce fait, notre choix théorique et stratégique du nationalisme contre l'internationalisme prolétarien marxien confirme notre volonté à penser le combat anti-impérialiste, donc anticapitaliste dans un souci de rehausser le droit des peuples à l'autodétermination.

Haïti étant actuellement marqué par la présence des forces onusiennes, l'application des politiques néolibérales au détriment des productions nationales et l'¨invasion des ONG¨ et des organisations internationales, le besoin d'un véritable mouvement nationaliste s'impose afin de réaliser la transformation sociale totale.

Suite de la page (9)

were approved anyway, according to Inter Press Service.

During the Jun. 3-4 forum, Haitian authorities said that the new law should "allow for transparent contracts." And, according to the Associated Press, Prime Minister Laurent Lamothe said his government was working with "competent experts who have [Haiti's] national interests at heart."

But the Bank is a Eurasian shareholder. Also, most of the speakers at the conference were from foreign institutions and companies. Parliamentarians, local elected officials, independent geologists and researchers, representatives of the people from the regions concerned, and grassroots organizations did not address the room.

The BME is moving forward despite the fact that its "forum" was more like an "insider's club" meeting.

"Our mining law is preventing us from making a leap forward," Remarais said a few days after the meeting, without hesitation. "Through the forum, the Haitian government has decided to rewrite the mining law. That is what is happening at this moment."

(Remember that the Bank announced it was already involved in rewriting the law before the conference took place.)

Asked about an eventual new law that would be "attractive" and capable of "enticing investors," the director of DOP, a member of the Collective Against Mining, said he was concerned.

"Mining legislation that is 'attractive' will open the country up for 'business,'" wrote attorney Patrice Florvilus on Jul. 14, 2013, making reference to the government's slogan "Haiti - Open for business."

"Business, without considering the deleterious effects on community life and on the environment which is already deteriorating at a worrying pace," he added.

In a Jul. 22, 2013 note, the Collective wrote the following: "We want a truly national law and international conventions that protect life, water, land, and the environment, and that outlaw mining which brings with it pollution, destruction, contamination, and more hunger."

60 ème anniversaire du début de la révolution cubaine : hommage massif du peuple cubain et des présidents latino-américains

Ce 26 juillet, plusieurs milliers de cubains ainsi que plusieurs présidents latino-américains ont assisté à la cérémonie officielle à Santiago de Cuba du 60 ème anniversaire de l'assaut contre la caserne de Moncada, le point de départ du processus qui mena à la révolution.

Échec militaire, victoire politique. L'assaut mené par une centaine de combattants révolutionnaires le 26 juillet 1953, ne permit pas la prise de la caserne de la Moncada, qui gardait la deuxième ville du pays, Santiago. Mais l'assaut fut le tournant de l'organisation de la guérilla révolutionnaire.

D'abord, avec le procès imposé par la dictature et dans lequel le jeune Fidel, âgé de 25 ans, retourne l'accusation. Son discours « L'histoire m'absoudra » a fait de lui définitivement le leader du mouvement révolutionnaire sur l'île, malgré un exil imposé.

De retour à Cuba en 1955, Fidel crée alors le « Mouvement du 26 juillet », en hommage à l'assaut. Réorganisé à partir de la guérilla de la Sierra Maestra, la révolution triomphe finalement avec la prise de Santiago le 1er janvier 1959.

Ce vendredi, c'est non seulement le peuple cubain mais tout ce que l'Amérique latine compte de gouvernements progressistes qui ont rendu hommage au processus révolutionnaire cubain. Une révolution qui a lancé la seconde phase de l'indépendance des pays d'Amérique latine, celle réelle, passant par la construction du socialisme, et par la solidarité continentale contre l'impérialisme nord-américain.



Cérémonie officielle à Santiago de Cuba du 60 ème anniversaire de l'assaut contre la caserne de Moncada

Outre les présidents bolivien Evo Morales et vénézuélien Nicolas Maduro, nouvelles figures de l'Amérique latine anti-impérialiste, les vieux compagnons de Cuba, ex-guérilleros, l'uruguayen Pepe Mujica et le nicaraguayen Daniel Ortega étaient là.

Présence forte aussi sur le plan symbolique, celle des représentants d'États des Antilles : Sainte-Lucie, Saint-Vincent et Grenadines, Antigua et Barbuda et la Dominique.

Les présidents d'Amérique latine et des Caraïbes, après avoir visité l'ancienne caserne transformée en cité scolaire, ont tous rendu hommage à l'exemple qu'a constitué la révolution cubaine. Laissons-leur la parole.

Vieil ami de la révolution cubaine, le sandiniste Daniel Ortega a rappelé combien sa visite à Cuba, dans les lieux de la caserne de la Moncada, avait eu un impact sur son engagement anti-impérialiste, alors qu'il n'était encore qu'un militant étudiant, dans les années 1960.

Ortega a qualifié Cuba « d'étoile solidaire irradiant cette immense force morale en Amérique latine et dans les Caraibes. Dans tout ce qu'elle a réalisé, était présent l'esprit des gens de la Moncada, de Fidel, de Raul et de ce peuple héroïque ».

Le leader nicaraguayen a tenu à rappeler que la révolution cubaine continue d'inspirer les peuples d'Amérique latine.

Ancien leader de la guérilla Tupamaros, fortement influencé par la révolution cubaine, le président uruguayen Pepe Mujica a rendu aussi un hommage appuyé à la révolution « qui a été celle de la dignité, de l'auto-estime des latino-américains ».

Cuba a fait passer les latino-américains, éternels « don Quichotte » remplis de rêves, à des acteurs de leur propre changement. Qu'il y ait eu dans cette construction collective des erreurs, des réussites, des compromis et des sacrifices, c'est inévitable dans toute révolution, selon Mujica.

Morales et Maduro, les deux représentants des deux Etats apportant le soutien le plus ferme au gouvernement cubain aujourd'hui, continuateurs de l'œuvre à la fois de transformation sociale et d'unité continentale entreprise par les révolutionnaires, sont allés de leur hommage.

Pour le président vénézuélien, c'est l'actualité de cet acte historique qui prédomine, « renforçant l'espoir des peuples d'Amérique latine, leur confirmant que cela valait la peine de lutter ».

Rappelant l'amour infini du commandant Chavez pour Cuba, Fidel et la révolution, Maduro a tenu à signifier que « ce sont les peuples qui ont fait que l'Amérique soit aujourd'hui debout, progressant aujourd'hui dans l'intégration régionale ».

Enfin, l'hommage est tout aussi passionné pour Evo Morales pour qui la lutte du peuple cubain n'a jamais été une erreur : « la Révolution cubaine est la mère de la révolution en Amérique latine et dans le monde ».

Rappelant avec émotion ses échanges avec Fidel, l'importance qu'il accorde à la solidarité internationale, selon Evo, « si il n'y avait pas eu Fidel, et Chavez par ailleurs, on n'aurait pas pu consolider la révolution bolivienne, et le peuple cubain le sait bien ».

Raul Castro, dans son discours de clôture, a insisté sur la solidarité avec les processus révolutionnaires et les peuples d'Amérique latine. Il a aussi insisté sur le parti-pris de la « révolution cubaine qui continuera à être celle des humbles, par les humbles et pour les humbles ».

Raul conclut son discours par la fameuse invective du Che, toujours vivante tant à Cuba que dans toute l'Amérique latine, toujours en lutte pour son indépendance réelle, soixante ans après le début du processus : « Hasta la victoria siempre ! »

Solidarité Internationale
27 juillet 2013

Monsanto achète Blackwater, la plus grande armée mercenaire du monde

Par Matriz del Sur

S'il manquait quelque chose à la néfaste société Monsanto, c'était une armée officielle d'assassins payés. C'est fait : Monsanto est la société « parapluie » de Resident Evil mais dans le monde réel, elle contrôle la distribution des aliments, partage des [avoirs] financiers avec l'industrie pharmaceutique et fabrique des armes nucléaires et bactériologiques.

C'est ce que révèle un article de Jeremy Scahill pour le journal « The Nation » dans lequel il informe que la plus grande armée mercenaire de la planète, le « service » criminel d'intelligence Blackwater (connu sous le nom de Xe services et plus récemment sous celui d'Academie), a été vendu à la société transnationale Monsanto.

Après d'innombrables plaintes internationales pour violation de la loi, et s'étant fait connaitre par ses massacres en Irak et dans d'autres pays, Blackwater a changé de nom en 2009. Toutefois il continue d'être le plus grand sous-traitant privé du Département d'Etat des Etats-Unis en tant qu'agence secrète de « services de sécurité » qui pratique le terrorisme d'état en donnant au gouvernement la possibilité de le nier.

Pourquoi les concerts de casseroles ne servent a rien ?

Political Blind Spot a dénoncé le fait que beaucoup d'agents de la CIA et d'ex militaires travaillent pour Blackwater ou pour des compagnies en relation qui cherchent à détourner l'attention de sa mauvaise réputation et à réaliser d'importants bénéfices commerciaux. Ces mercenaires vendent leurs services, qui vont de l'information illégale, à l'intelligence d'infiltration, le lobbysme politique et l'entrainement paramilitaire, à des gouvernements, des banques, et des sociétés multinationales. Selon Scahill, les affaires avec Monsanto, Chevron, et des géants financiers comme Barclays ou Deutsche Bank, se développent par le biais de deux entreprises (Total Intelligence solutions et Terrorism research center) dont le propriétaire est Erik Prince, qui est également propriétaire de Blackwater .



Bill Gates, Monsanto et Blackwater unis pour un monopole mondial sur nos vies ? Ils sont les trois faces d'une même figure: la machine de guerre sur la planète et contre la plupart des gens qui l'habitent

C'est quand il était directeur de Total Intelligence Service en 2008, que Cofer Black (qui s'était fait connaitre par sa brutalité en tant que directeur de la CIA), contacta Monsanto. Monsanto s'offrit ses services pour espionner et infiltrer des organisations de droits de l'homme, des droits des animaux et des organisations ayant des activités anti transgéniques, en plus d'exercer un contrôle sur d'autres sociétés biotechnologiques et pharmaceutiques.

La société Monsanto n'assassine pas seulement des personnes avec ses produits chimiques mais aussi par balles et au moyen d' « accidents ». Ses victimes sont des journalistes, des activistes politiques, et tous ceux qui peuvent être un obstacle potentiel à ses plans d'expansion. Contacté par Scahill, le directeur de Monsanto, Kevin Wilson refusa de faire des commentaires ; toutefois, il fut confirmé plus tard à « The Nation » que Monsanto avait passé un contrat avec Total Intelligence en 2008 et 2009 mais, selon Monsanto , c'était seulement « pour faire un suivi d'information publique de ses opposants. Le directeur de Monsanto crut bon de préciser que Total Intelligence était une société « totalement séparée de Blackwater ».

Mais Scahill possède des copies de courriers électroniques de Cofer Black envoyés après la réunion avec Kevin Wilson de Monsanto, ou il explique à d'autres ex agents de la CIA, que cette réunion avait mis en évidence le fait que Total Intelligence était devenu « le bras d'intelligence de Monsanto » pour espionner les activistes et faire d'autres actions comme par exemple intégrer légalement ces groupes.

Monsanto a payé 127.000 dollars à Blackwater en 2008, et 105.000 en 2009.

Il n'est pas surprenant qu'une entreprise amplement dédiée à la science de la mort, comme Monsanto, qui dès le début s'est consacré à produire des poisons toxiques comme l'Agent Orange, les PCB (biphényles chlorés, des pesticides, des hormones, des graines génétiquement modifiées, et même la bombe atomique, tout en

Suite à la page (18)

Bradley Manning coupable « d'espionnage » mais pas de « collusion avec l'ennemi »

La juge militaire Denise Lind a déclaré, mardi 30 juillet, que Bradley Manning, la source de très nombreux documents publiés pas WikiLeaks, n'était pas coupable de "collusion avec l'ennemi", le plus grave des 22 chefs d'accusation contre le soldat de 25 ans, pour lequel il encourait la prison à vie. Le jeune homme a toutefois été reconnu coupable de plusieurs violations de la loi sur l'espionnage et de vol de documents.

Aux termes du verdict lu par la juge Denise Lind, Manning encourt 136 ans de prison après avoir été reconnu coupable de plusieurs charges liées à la violation de la législation sur l'espionnage. La peine sera fixée lors d'une audience ultérieure.

Lors de l'énoncé du verdict sur la base militaire de Fort Meade, près de Washington, le colonel Lind a indiqué que la phase du procès consacrée à fixer la peine commencerait mercredi à 9 h 30.

Lanceur d'alerte ou "traître" ?

Bradley Manning a reconnu avoir transmis quelque 700 000 documents militaires et diplomatiques au site WikiLeaks, lorsqu'il était analyste du renseignement en Irak, de novembre 2009 à son arrestation en mai 2010. Il a notamment transmis au site Internet environ 250 000 câbles diplomatiques américains, des dizaines de milliers de rapports militaires sur les guerres en Irak et en Afghanistan, ainsi que des documents relatifs aux détenus de la prison américaine de Guantanamo à Cuba.

Il a même plaidé partiellement coupable de dix chefs d'accusation,


Bradley Manning

pour lesquels il risque un total de vingt ans de prison. Mais il avait plaidé non coupable des douze autres charges, dont celle d'avoir sciemment aidé Al-Qaida. Selon son avocat, les procureurs militaires avaient utilisé l'accusation de "collusion avec l'ennemi" pour dissuader les lanceurs d'alerte potentiels de divulguer des informations secrètes.

Pour obtenir une condamnation sur ce point, l'accusation devait prouver que le jeune soldat avait, en toute connaissance de cause, transmis ces documents pour qu'ils tombent entre les mains de terroristes ou d'ennemis des Etats-Unis. Ce chef d'accusation était, de loin, le plus symbolique : lors de sa plaidoirie finale sur ce sujet, le procureur militaire Ashden Fein s'était exclamé : "Votre honneur, ce n'était pas un lanceur d'alerte, c'était un traître."

"Un nouveau précédent très grave"

Wikileaks a immédiatement réagi sur Twitter, dénonçant ce verdict : "Manning risque cent trente-six ans de prison pour les chefs d'accusation pour lesquels il a été aujourd'hui reconnu coupable. Dangereux

Suite à la page (18)

Suite de la page (6)

Kolon ewopeyen sa yo te fè youn nan pi gwo jenosid limate konnen. Kesyon esplwatasyon min nan se yon bagay pami yon seri lòt ki koze jenosid sa a jouk kolon yo blije al chèche moun Afrik pou fè tounen « esklav » pou travay pou yo. Nan 80 milyon moun ki t ap viv nan « Amerik » la se sèlman 10 milyon ki te rive kenbe souf lavi. Sa ta vle di kolonizasyon esklavaj la te detwi 90% popilasyon ki t ap viv alèz anvan debakman anvayisè yo. Gen moun ki menm di nan mwens pase 150 lane se 95% popilasyon an kolon yo te touye. San di pètèt anviwònman te pran gwo pataswèl nan men kolon anvayisè yo. Nou konnen esplwatasyon minyè ak debwazman se senkant kòb ak degouden paske pa gen esplwatayon min ki pa gen konsekans grav sou anviwònman. Kidonk, moun, pyebwa, zannimo… ki t ap viv nan "Amerik" la se viktim sistèm-mond kolonyal la ki fè tout bagay tounen machandiz menm moun. Pwoblèm anviwònman egziste depi anvayisman Kristòk Kolon pa bò isit apati kolonizasyon esklavajis la. Kisa k pase ak koze min sa a apre kolonizasyon esklavajis la?

Nan founi je gade nan listwa peyi Ayiti, mwen wè gwo chalbrak ak konpayi transnasyonal pa sispann konjige vèb sou esplwatasyon min. M ap chita sou 2 gwo esperyans peyi a fè nan kesyon esplwatasyon min. Avan menm m al marande kèk mo ansanm pou m chita lide yo, m panse li enpòtan pou m ta raple kèk resous minyè Ayiti genyen. Nan depatman Nò gen yon jizman lò ak ajan ki Mòn Gran Bwa. Jizman sa a tanmen sou 10 ekta latè epi yo evalye l ak 5 500 000 tòn minrè. Yo jwenn lòt menm kalite a nan Mòn Bosa ki evalye ak 1 400 000 tòn sou 2, 5 ekta latè. Ayiti gen yon jizman lò nan depatman Nòdès nan rejyon Fay sou yon espas 600 ekta ki bay 522 000 tòn minrè. Nan Douvray gen yon jizman kuiv ki sou 80 ekta latè pou 86 000 000 tòn. Blonden, gen jizman kuiv sou 22 ekta latè ki 50 000 000 tòn. Sa ki gen pou wè ak boksit gen 6 milyon tòn nan Miragwàn, 3 milyon Savàn Zonbi, 8 milyon Savàn Bourik, 3 milyon Forèdèpen, 3 milyon Gwayavye, 3 milyon Mòl Sen Nikola elat. Sa penmèt moun gen yon lide sou richès peyi malfini tout plim tout plimay yo ap apovri depi 1492 jouk jounen jodi a genyen pandan y ap plede chante Ayiti pòv, fòk yo pote devlòpman ki marande ak demokrasi malatchong ba li. Si m ka kwè pawòl yon zotobre nan Leta a, pouvwa politik jodi a livre bay konpayi transnasyonl minyè 1771 km2 sou 27 700 km2 Ayiti a. M pral fè yon kout je gade kouman sa te pase ak konpayi transnasyonal minyè yo rele Renold's metal Inc ak SEDREN S.A. nan peyi a. Yo se respektivman 2 konpayi amerikèn ak kanadyèn ki feraye anpil sou koze min Ayiti.

Boksit se yon metal yo itilize nan fabrikasyon materyèl militè, avyon ak lòt kalte bagay. Depi nan lane 1956 konpayi Renold's Haitian mines Inc te koumanse esplwate metal sa a yo rele boksit la Ayiti. Nan lane 1963 konpayi sa a te konn bay Leta nan peyi a 90 santim pou tòn, 1,29 dola 1971 pandan l te konn espòte pou pi piti 900 mil dola chak lane. Konpayi sa a espòte Etazini 13,3 milyon tòn boksit ant 1959 ak 1982. Aprè l fin sapata kont li, li pliye zafè l yo ale nan peyi l epi kite tout batanklan dechè toksik yo Ayiti.

SEDREN li menm te koumanse esplwatasyon minyè a nan peyi a nan lane 1960 pou fini 1972. Pandan peryòd sa li te fouye 15 tòn kuiv ki gen lò ak ajan.



Esplwatasyon min pa pote byennèt pou pèp okenn kote sinon lanmò, lamizè, malsite, maladi, destriksyon anviwònman… Men kèk imaj pou ilistrasyon

Kisa sa te pote pou Ayiti ? Pandan 12 lane esplwatasyon minyè antrepriz yo te espòte 83, 429,205 dola min epi yo bay leta 3, 085,285 dola. Nan peryòd 1979-1982 Renold's te fè 75,7 milyon dola. Yo rive wè pou chak 1 dola konpayi yo te envesti Ayiti yo rapatrye 6,8 dola.

Nan lane 1950 antrepriz yo te bay 505 moun « djob », 1917 ; 889 epi 1978-1979 kantite a vin tonbe 239. Aprè yo fin piye yo bat zèl yo ale, tout moun yo sou beton an. Li ta merite yon ankèt serye pou gade konbyen tan travayè minyè sa yo viv aprè, epi ki maladi ki touye yo. Avan 1972, moun sa yo te konn touche 70 santim /jou. Moun ka wè klè kou dlo kòk diskou devlòpman ak kreyasyon anplwa konpayi transnayonal yo ak souflantyou yo gen pa bò isit sou kesyon min nan se yon gwo manti.

Nou ka di piyay resous natirèl yo marande ak esplwatasyon dominasyon se yon mak fabrik sistèm-mond kolonyal la. Konpayi sa yo toujou pote diskou devlopman, kreyasyon, anplwa, wout, lekòl, lopital… Antouka se pa sa listwa montre. Piyay sa a konpayi Renold's ak SEDREN nan konplisite ak Leta nan peyi a montre sa klè kou dlo kokoye. Se te piyay anba tè nou yo, ekspwopriyasyon ak ekspilsyon peyizan yo, anpil dega sou ekonomi peyi a, anviwònman, esplwatasyon moun pandan yo te kite tout dechè esplwatasyon min nan k ap pwazonnen lè n ap respire a, dlo n ap bwè, elatriye. Jounen jodia koze min nan ap fè anpil moun chante kòk. Istorikman èske gen peyi esplwatasyon pote byennèt pou mas yo ? Antouka, m ap founi je gade nan listwa pou m wè.

Nan peyi Woumani, 100 000 mèt kib dlo lou kontamine ak lasini (nan lang franse cianure), plis lòt metal tankou zen, kuiv… akòz yon esplwatasyon min nan Baia Mare, yon zòn ki nan nò peyi a. Se yon kote yo konsidere kòm yon paradi natirèl pou divèsite espès li gen nan flò ak fòn yo. Podyab ! Nan yon peryòd 4 semenn kolòn toksik la gentan gen ase lasini pou touye yon bilyon moun. Yon pakèt milye tòn pwason mouri Tisza ak Danubo ki te kontamine ak lasini. Nan peyi Ostrali min lò-ajan « The Northparkes » touye nan lane 1995 yon pakèt milye zwazo nan letan ki te kontamine ak lasini. Nan peyi Chili, pwodiksyon minye a triple ant 1989 ak 1998 pandan kantite anplwa nan min yo redui ak plis pase 30 % nan peryòd sa a. Nan lane 2004 sou 47 antrepriz transnasyonal minye ki t ap feraye sèlman 3 ladan yo peye yon bouda monnen taks, tout lòt yo deklare yo fè pèt. M p ap ka site tout peyi eplwatasyon min nan fè dega yo, m ap rete sou Repiblik Demokratik Kongo. Se yon peyi ki gen 80% kòltan mond la. Pwodui sa a se yon lò gri yo pa jwenn fasil nan mond la. Li se yon resous estratejik pou devlòpman nouvèl tekonoloji yo. Yo itilize nan fabrikasyon telefòn mobil, GPS, satelit atifisyèl, televizyon plasma, laptòp, zam telegide, misil elat. Kongo se yon peyi ki rich anpil men majorite popilasyon an ap viv nan malsite, lamizè. Men kèk konsekans esplwatayon kòltan an gen nan peyi sa a. Li pote lagè, destriksyon forè ak chan kote yo te konn kiltive manje, timoun pa ale lekòl. Pèp ap sibi tout kalte maladi akòz dlo yo kontamine, yo pa jwenn manje. Chak 2 kilo kòltan yo estrè li koute lavi 2 timoun. Esplwatasyon an pwovoke deplasman fòse kominote yo, destriksyon pak nasyonal kongo yo, abandon kilti latè. 80% popilasyon elefan ak 90% goril nan peyi a detwi. Nan peyi El Salvador, debi rivyè yo redui ant 30 ak 70% pandan 30 dènye lane sa yo. Prèske tout dlo nan peyi a kontamine. Boutofen, esplwatasyon min pa pote byennèt pou pèp okenn kote sinon lanmò, lamizè, malsite, maladi, destriksyon anviwònman.

Lasini se youn nan pwodui toksik ki pi kontaminan yo itilize nan esplwatasyon min. Li se yon gaz oubyen yon likid san koulè ki wòtman anflamab, toksik, esplozif. Li se yon puisan pwazon pou tout òganism vivan. Pou chak tòn lasini antrepriz transnasyonal minyè yo itilize nan esplwatasyon min yo itilize 20 mil tòn dlo (20 milyon lit dlo).

Jounen jodi a esplwatasyon min se youn nan sektè pouvwa politik la konte pou fè devlòpman, pou kreye travay. Yo bay konpayi transnayonal yo pèmi san grate tèt. Yo livre 1771 km2 nan sifas peyi a pou esplwatasyon min. Yo gen konpayi bidon soutretan pa yo pou fè piyay, yon swadizan konpayi yo rele CGT. Li pa yon sekrè pou pèsonn diskou devlòpman ak kreyasyon anplwa a se yon manti. Dayè, jodi a antrepriz minyè « modèn » yo prèske totalman mekanize, otomatize, yo sitou itilize fòs travay kalifye ak gwo kapasite teknik. Boutofen, kisa esplwatasyon min ka pote pou yon peyi? Yon lòt fwa ankò m ap di esplwatasyon min pa janm pote byennèt pou mas pèp. Sonje "endyen" yo! Men kèk konsekans fenomèn sa a ka genyen nan yon sosyete: li ka pwovoke lagè, deplasman fòse, espwopriyasyon, liberasyon nan anviwònman rezidi solid, likid, gaz k ap polye l, apovrisman, malsite, lamizè, destriksyon ak anpwazònman montay yo, deforestasyon, kontaminasyon ak rate dlo (rivyè, sous dlo, lanmè), kontaminasyon atmosfè a, destriksyon flò ak fòn yo, destriksyon moun ak bèt, ewozyon, fòmasyon yon seri gwo tou nenpòt 3 km dyamèt 1 km pwofondè, pèt biyodivèsite, maladi, degradasyon lavi, destriksyon latè fètil, modifikasyon relyef yo, enpak vizyèl elat. Imaj anba yo tradui konsekans esplwatasyon min yo.

Kididonk, pyès moun p ap fè m pran kaka poul pou jòn ze. Koze devlòpman, kreyasyon anplwa k ap pale sou do richès minyè Ayiti yo se yon manti san parèy. Esplwatasyon minyè sinonim destriksyon lavi, anviwònman. Se espwopriyasyon peyizan yo, lamizè ak malsite l ap pote. Nan sans sa m kwè tout sitwayen konsekan ak tout òganizasyon konsekan ki ta dwe veritab entèlektyèl òganik mas pèp yo dwe louvri je yo pou batay kont esplwatasyon min nan peyi a. Batay kont esplwatasyon min nan se yon batay klas ki dwe konsidere tout lòt fòm dominasyon esplwatasyon k ap taye banda nan sosyete miwo miba sa a. Tout moun ki kwè fòk lavi jayi yon jou pou tout moun dwe mete men nan batay sa a. Latè, dlo ki se 2 nan prensipal eleman nan lanati ki senbolize lavi pa dwe detwi nan esplwatasyon min. Dayè nou koumanse wè kèk nan sous dlo n yo ap seche. M ap leve vwa m byen wo pou m di non ak esplwatasyon min nan peyi a, wi ak lavi.

WI AK LAVI NON AK ESPLWATASYON MIN!!!
Walner OSNA, Pènye, lendi 22 jiyè 2013
Etidyan nivo III sosyoloji Fakilte Syans Moun, Invèsite Leta Ayiti

Suite de la page (7)

fertiles, nos arbres fruitiers et elle assèchera nos nappes phréatiques ».

Le Gouvernement et la Banque mondiale organisent aussi

Pour accomplir ce que le directeur du BME a appelé «des bonds en avant» avec son plan visant à encourager les entreprises minières étrangères, le gouvernement haïtien ainsi que la Banque mondiale ont organisé un «Forum sur les mines» le 3 Juin et 4 2013 qui avait pour objectif de «développer le secteur minier d'une manière qui le rende un moteur pour le décollage économique du pays». Les médias haïtiens ont louangé l'événement.

L'un de ses principaux objectifs était d'esquisser les contours d'un nouveau code minier pour le pays, même si, en mai, la banque avait annoncé qu'elle travaillait déjà sur une nouvelle formulation de la loi.

La couverture médiatique haïtienne a négligé cette question de calendrier, et aussi n'a pas noté que le fait que la participation de la Banque mondiale à cette tâche semble relever d'un conflit d'intérêt.

En 2010, la Société financière internationale (SFI), une branche de la Banque, a investi environ 5 millions de $US dans l'opération de Eurasian Minerals à Grand Bois, recevant en échange des actions de la société Eurasian. Ainsi, la Banque contribue à écrire une loi qui va la réglementer et protéger Haïti.

La Banque mondiale est souvent critiquée par des organisations comme Mining Watch Canada, Earthworks et autres pour son laxisme en ce qui concerne la protection des pays pauvres, et pour son rôle dans la « continuation du colonialisme » en Afrique, en Asie et en Amérique Latine à travers des prêts de sommes importantes aux sociétés minières.

En mars de cette année, le représentant du gouvernement étatsunien auprès de la Banque mondiale s'est abstenu lors d'un veto d'approbation d'un prêt de 12 milliards de $US pour une opération d'exploitation minière dans le désert de Gobi, invoquant des préoccupations quant aux impacts négatifs potentiels sur l'environnement. Les prêts ont été approuvés de toute façon, selon Inter Press Service.

Au cours du forum des 3 et 4 juin, des responsables haïtiens ont dit que la nouvelle loi minière devrait « permettre la transparence des contrats. » Et, selon l'Associated Press, lors de cette conférence, le Premier Ministre Laurent Lamothe a déclaré que son gouvernement travaillait avec des « experts compétents qui ont les intérêts nationaux à cœur. »

Mais, la Banque est actionnaire dans Eurasian. En plus, la majorité des intervenants à la conférence provenaient de compagnies et institutions étrangères. Les parlementaires, les élus officiels locaux, les géologues et des chercheurs indépendants, les représentants des populations des zones concernées et les organisations communautaires de base n'ont pu faire entendre leurs voix.

Le BME avance malgré le fait que ce « forum » ressemblait plus à une réunion d'un « club d'initiés ». « Nous avons une loi minière qui nous empêche de faire un bond en avant ». C'est ce qu'a affirmé Remarais sans hésitation, quelques jours après la rencontre. « Le gouvernement haïtien à travers le forum a pris la décision de refondre la loi minière. C'est ce qui se fait actuellement ».

(Il faut se rappeler que la Banque a déjà annoncé qu'elle avait commencé à récrire la loi avant même le déroulement de la conférence.)

Interrogé à propos d'une éventuelle loi qui sera « attrayante » et capable « d'attirer des investisseurs », le directeur exécutif de DOP, membre du Collectif contre l'exploitation minière, se dit préoccupé.

« Une loi minière 'attrayante' ouvrira le pays au *business* », écrit l'avocat Patrice Flovilus dans un courriel le 14 juillet 2013, faisant référence au slogan du gouvernement « Haïti *Open for Business* » (« Haïti Ouverte aux affaires »).

« *Business*, sans penser aux effets délétères sur la vie communautaire, sur l'environnement qui se détériore déjà à un rythme inquiétant », ajoute-t-il.

Dans une note le 22 juillet 2013, le Collectif a écrit ce qui suit: « Nous voulons une véritable loi nationale et des conventions internationales qui protègent la vie, l'eau, la terre, et l'environnement, et qui bannissent l'exploitation des mines qui apportera avec elle la pollution, la destruction, la contamination et plus de faim. »

Ayiti Kale Je est un partenariat établi entre AlterPresse, la Société pour l'Animation de la Communication Sociale (SAKS), le Réseau des Femmes Animatrices des Radios Communautaires Haïtiennes (REFRAKA), les radios communautaires et des étudiants de la Faculté des Sciences Humaines/ Université d'Etat d'Haïti.

Port-au-Prince HAITI, 10 juillet 2013

Suite de la page (17)

s'associant avec une organisation d'assassins et de mercenaires.

Les débuts de la relation Bill Gates et Monsanto

Presqu'en même temps que la publication de cet article dans « The Nation », l'organisation des agriculteurs organiques Via Campesina, signala que la fondation Bill et Melinda Gates avait acheté 500.000 actions de Monsanto, au prix de plus de 23 millions de dollars faisant ainsi tomber leur masque de philanthropes. C'est encore une association de criminels qui n'a rien de surprenant.

Bill Gates contrôle plus de 90% du marché des licences dans le monde de l'informatique, en plus de promotionner des campagnes de vaccination pour les laboratoires génocidaires, tout en étant responsable d'expérimentation illégale de médicaments dans des pays sous-développés ; pendant que Monsanto contrôle 90% du marché mondial des graines transgéniques et des graines commerciales au niveau mondial, et a fondé « Pharmacia » qui appartient aujourd'hui à Pfizer.

En d'autres termes, il n'existe pas de pires monopoles dans le secteur industriel, ni d'aussi immenses. L'existence même de ces sociétés implique que la terre est sous le joug d'un régime financier totalitaire qui nie le principe de « compétitivité de libre commerce ». Bill Gates aussi bien que Monsanto sont extrêmement agressifs quand il s'agit de défendre leurs monopoles mal acquis.

Exécutant les ordres de la famille Rothschild, Bill Gates et Monsanto se consacrent à détruire l'agriculture organique dans le monde entier, ce qui débuta avec la création de l « Alliance pour une révolution verte en Afrique » (AGRA) qui œuvra comme un cheval de Troie pour enlever les graines traditionnelles aux pays Africains pauvres et les remplacer par des graines transgéniques. Pour cela, la fondation engagea Robert Horsch en 2006, qui était alors directeur de Monsanto. Maintenant Gates obtient de grands bénéfices en se soumettant aux politiques de dépeuplement mises en œuvre par la banque sioniste mondiale.

Traduction IRISINDA
LGS 30 juillet 2013

Suite de la page (17) Bradley Manning...

extrémisme, en matière de sécurité nationale, de l'administration Obama."

Julian Assange, le cyber-militant australien qui a cofondé Wikileaks, a dénoncé à plusieurs reprises le procès du soldat américain qui était poursuivi, selon lui, pour "le crime de dire la vérité". Après l'annonce de ce verdict, Julian Assange a expliqué s'attendre "à ce que l'affaire fasse l'objet d'un appel", après une condamnation "absurde".

Une nouvelle fois, il a qualifié Bradley Manning de "source journalistique la plus importante que le monde ait jamais eue", saluant son "héroïsme incontestable". "Les révélations présumées de Bradley Manning ont mis en lumière des crimes de guerre, ont déclenché des révolutions et ont suscité des réformes démocratiques", a-t-il encore affirmé. Il a également fait valoir que les "crimes" du soldat n'avaient fait aucune victime à "l'exception de l'orgueil blessé du gouvernement américain". Il a d'ailleurs dénoncé la "trahison" de Barack Obama qui avait, selon lui, soutenu les auteurs de révélations pendant sa campagne présidentielle.

Le Monde 30 Juillet 2013

Suite de la page (4)

des massacres de milliers de paysans haïtiens et du pillage des ressources du pays. « Le 28 juillet 1915 est une date importante et déterminante des évènements qui allaient se produire dans le pays entre le 200ème et 21ème siècle. Aujourd'hui, nous avons un pouvoir qui ferme totalement ses yeux sur la misère du peuple haïtien, qui n'entend pas les revendications des paysans et des masses populaires relatives à la souveraineté politique et alimentaire, les cris des femmes qui subissent toutes sortes de violences. Donc ce n'est pas étonnant qu'il ne prête pas attention à la requête d'un groupe de citoyens haïtiens, en choisissant de préférence de cracher, une fois de plus, sur l'histoire du pays. »

Pour sa part, le représentant du Mouvement Démocratique et Populaire (MODEP), Guy Numa, proclame que le pouvoir kalețèt, depuis son arrivée *à la tête du pays a affiché un grand mépris pour les dates historiques et l'histoire du pays en général. A cette phase de l'histoire, le peuple haïtien doit de préférence profiter de cette date pour relancer la lutte contre cette nouvelle forme d'occupation que subit le pays avec la présence des forces de l'ONU, la MINUSTAH qui ne cesse de commettre toutes sortes d'exactions contre le peuple haïtien.*

De plus, dans des émissions de libre tribune sur les ondes de différentes stations de radio de la capitale, la population s'est prononcée contre l'organisation du carnaval des fleurs. En dépit de la tradition culturelle, la naïveté, et l'émotion des masses, le vendredi 26 juillet, en lieu et place de l'invité du jour de la radio Vision 2000, l'animateur a ouvert les lignes pour demander à la population de se prononcer par oui ou par non sur sa participation au carnaval des fleurs. Mais les participants ont pris le temps nécessaire de bien analyser la situation avant de se positionner, la majorité d'entre eux ont avancé des arguments irréfutables pour que le carnaval des fleurs ne puisse pas se tenir. A la fin de l'émission qui a duré environ une heure de temps, sur 24 appels reçus, 20 se sont prononcés contre le carnaval des fleurs, 3 pour et un a fait abstention, selon le résultat prononcé par l'animateur. Les argumentaires avancés par les participants qui sont contre reposent sur des faits justes et fondés, tels : la faim, la misère, le chômage, l'éducation, les élections, et bien d'autres problèmes socio-économiques. Les 97 millions de gourdes alloués en dehors de la loi de finances de la République devraient servir à résoudre ces problèmes au lieu de les jeter dans des activités carnavalesques..

En dépit de toutes ces formes de protestations citoyennes, le président Martelly n'a pas voulu entendre raison. Il a engagé l'Etat dans une absurdité à un mois de la réouverture des classes, pour laquelle les parents devront plancher sur les préparatifs de cette nouvelle année scolaire ; à un moment où les élections devraient être organisées pour le renouvellement du personnel politique et administratif du pays. On doit se rappeler que l'année dernière le carnaval des fleurs a retardé la rentrée des classes d'un mois. Cette année encore, qu'est-ce qui va se passer? Est-ce vraiment l'affaire du carnaval qui est en question ? De toute façon, sous le pouvoir kalețèt, durant ces 2 ans, au moins 5 carnavals ont été déjà réalisés : 2 carnavals traditionnels, 2 carnavals des fleurs, et le carnaval du 14 mai 2013 au champ-de mars. Ceci prouve très clairement qu'on a actuellement au pouvoir en Haïti des bambocheurs et non des hommes d'Etat responsables, œuvrant dans l'intérêt supérieur de la nation et du peuple haïtien, incapables d'apporter un certain changement dans les conditions de vie de la population.

Suite de la page (7)

année, et des cas de violence enregistrés à ces occasions, il est évident que la ou les finalités de la marche sont autres. En outre, il est de notoriété publique que, dans la plupart des cas, les rapatriés retournent en République dominicaine rapidement et facilement via les mêmes réseaux qui assurent leur pénétration irrégulière. Quand donc aura lieu la marche contre les trafiquants et leurs complices au sein des organes officiels?

Pourtant, la situation est très semblable avec des flux migratoires irréguliers vers l'île voisine de Porto Rico où l'on estime à environ 200.000 mille le nombre des Dominicains sans-papiers. Ajoutés à ceux qui ont un statut légal- soit environ 68.000 selon le recensement de 2010 – les Dominicains représentent 7,24% de la population portoricaine de moins de 4 millions de personnes. Les données officielles d'une récente enquête des migrants en République Dominicaine de l'Office national des statistiques (sigle ONE en espagnol) estiment à environ 460.000 les immigrants nés en Haïti installés en République dominicaine. Cela correspond à 5,4% de la population.

Ces manifestants n'ont pris aucunement en considération la réalité qui touche leurs propres compatriotes, assistés et soutenus à San Juan, entre autres, par le Comité de la Femme dominicaine et le Comité dominicain des droits de l'homme. Par ailleurs, étrangement, ils ont défilé dans une ville caractérisée par la présence de plus de la moitié de la communauté universitaire haïtienne, donnant par ce fait à Santiago le rang de destination académique internationale.

Globalement, les universitaires haïtiens génèrent des revenus d'environ 120 millions de dollars par an à la République dominicaine, dont 70% proviennent des dépenses en biens et services selon une étude réalisée par la Banque centrale. Dans le cas de Santiago, cet apport dynamise l'immobilier, les télécommunications et les transferts de fonds. Il est important de souligner que ladite somme est équivalente à près de 5 fois le montant des exportations de volailles et des œufs de la République Dominicaine vers Haïti.

La manifestation, conçue en «défense de la Dominicanité contre l'invasion de millions d'Haïtiens sans papiers" a également servi à attaquer le régime haïtien et, bien sûr, apporter un soutien au président de la Junte centrale électorale et au directeur général de l'immigration à propos de leur participation active au processus de dénationalisation qui affecte les Dominicains d'origine haïtienne. Il convient de noter que les flux migratoires sur l'île ont porté des milliers de Dominicains à s'établir en Haïti, dans de nombreux cas avec des familles mixtes et des enfants nés chez nous.

Il est quand même surprenant qu'avec cette conceptualisation viscéralement antihaïtienne, cette marche se soit réalisée avec l'autorisation du ministère de l'Intérieur, le bureau du délégué provincial et le département de la police du Cibao Central. Il est également paradoxal qu'elle ait eu comme points de départ et de fermeture la place Duarte et la statue de Gregorio Luperon, deux figures stellaires dominicaines qui ont créé ou ont bénéficié d'alliances avec des secteurs ou des dirigeants haïtiens pour réaliser leurs grandes œuvres politiques.

Aucun doute à ce sujet : une clientèle politique malavisée a été mobilisée à des fins spécifiques de la haute politique interne, en utilisant l'antihaïtianisme. C'est la lecture de certains dirigeants amis dominicains. Mais, l'activité étant une sorte d'appel à la haine, essentiellement contraire à l'hospitalité dominicaine et à la tolérance, les dommages collatéraux sont enregistrés à la fois sur le plan binational et sur l'image internationale de la République dominicaine, y compris pour le tourisme.

Évidemment, il y a des secteurs de la société dominicaine ayant des préoccupations objectives sur l'immigration. Ces dernières ont été discutées entre 150 organisations du secteur privé, des syndicats, des églises, et des ONG , aboutissant à un consensus qui a donné lieu au document intitulé «Engagement social et politique pour un nouveau modèle de gestion des migrations". Ce document a été remis à la présidence de la République dominicaine lors d'une cérémonie au palais, en mai dernier. Dans son essence, il reprend des recommandations de divers ateliers, conférences et d'études réalisées depuis les actes de violence enregistrés à Hatillo Palma entre Haïtiens et Dominicains en mai 2005 restées sans suivi à ce jour, tout comme la proposition de la Fondation Zile d'un sommet bilatéral sur la migration.

L'autorisation officielle répétée à une manifestation publique de cette nature est finalement incompréhensible et inquiétante, car elle tend à torpiller, en faveur de «la rue», le dialogue entamé entre la société civile dominicaine et la présidence/gouvernement sur le sujet ; elle dénature la dominicanité, elle affecte des intérêts dominicains importants et, en dernier lieu, elle représente une menace pour la paix dans l'île. Particulièrement au milieu d'un différend commercial bilatéral qui a servi d'excuse pour un sondage radiophonique faisant la promotion d'une attaque militaire dominicaine contre Haïti. Quelque chose ne va pas. Il faudrait y voir.

* Edwin Paraison. Pretre anglican, ancien diplomate en RD. Actuellement, directeur exécutif de la Fondation Zile.

Suite de la page (6)

moun yo te touye, grandon yo te boule 15 kay ti peyizan tou 19 me 1986, 3 mwa aprè diktati Duvalier yo te fin tonbe. Sèt (7) lane pita menm grandon sa yo te touye Pè Jean-Marie Vincent, yon Pè ki t ap travay ak ti Peyizan yo nan Jean Rabel. Jouk jounen jodi a, ti peyizan kontinye ap reklame jistis, men lajistis toujou an otaj nan men yon ti gwoup moun, kriminèl yo toujou ap mache lib e libè nan peyi, san kòd lajistis pa pase nan bra yo. Jounen jodi a, sou pouvwa kaletèt la, yo vin pi awogan, menm jij y ap touye. Sitiyasyon sa a grav anpil, fòk ti peyizan yo kontinye mobilize, non sèlman pou egzije jistis pou viktim yo, men goumen pou rache pouvwa Leta a nan men atoufè sa yo ki pa janm sispann touye pitit pèp la.

Hélène Koscielniak en signature!



L'enseignante, surintendante scolaire, l'auteure Canadiene Hélène Koscielniak présentera et dédicacera ses deux derniers romans « Marraine » et « Filleul » au local de la Grenadier Books, le Samedi 21 Septembre 2013 à partir de 7hrs PM.

Marraine, est un roman qui touche des personnages attachants comme Normande qui, à l'insu de son mari, vivant à Kapuskasing, s'inscrit à « Secours aux Démunis », un organisme de charité qui parraine des enfants à travers le monde, et devient marraine de Jo'no, un Dominicano-Haïtien de dix ans. Puis Gabriella Vellera et ses enfants (Jo'no), eux dans un batey ou agglomération pour travailleurs agricoles remplissant les tâches de coupeurs de canne à sucre, à la frontière de la République dominicaine et de Haïti.

Filleul est la suite du roman Marraine qui avait été finaliste au Prix des lecteurs Radio-Canada en 2008. « La mère Gabriella, demande à Normande, la marraine, de faire venir Jo'no au Canada, parce que là-bas, il commence à tomber dans la délinquance à cause de toutes les difficultés qu'ils rencontrent »

Hélène a été en liste pour le Prix des lecteurs de Radio-Canada 2013 pour son roman Filleul et a remporté le Prix de littérature éclairée du Nord pour Contrepoids en 2013.

Un rendez vous à ne pas manquer

Samedi 21 Septembre 2013 à partir de 7hrs PM • Au 1583 Albany Ave, Brooklyn, NY 11210

Artistes invités : les poètes Jean Elie Barjon, Tony Leroy, Paul Tulcé et autres.

Prix des livres : Marraine » (547 pages) $29,95 ; « Filleul » (361 pages) $27,95

Editions L'Interligne - Informations 718-421-0162

¡Hasta siempre Comandante!, Chavez pour toujours!

Hugo Chavez notre frère



S'il y a bien une force révolutionnaire qui a rejailli dans ces vingt dernières années, c'est bien celle que le Venezuela a mené avec à sa tête, non seulement Hugo Chavez, mais la force bolivarienne imprimée par ses prédécesseurs à laquelle Hugo a su redonner vigueur, dynamisme. Ce ne sont pas que des mots : santé gratuite dans les bidonvilles avec l'appui des médecins cubains, constructions massives de logements pour le peuple, avec, au cœur de ces choix de société, redirection des richesses économiques liées au pétrole nationalisés pour financer ces programmes.

Hugo Chavez, l'indien, le blanc, le noir, représentant toute la diversité vénézuélienne a entrainé dans son sillage d'autres présidences progressistes par la création d'outils communs, tels que l'ALBA et la CELAC. Enfin, personne ne peut oublier sa déclaration de Copenhague contre les forces assassines du capitalisme « si le climat avait été une banque, les capitalistes l'auraient sauvé ».

C'est le moment pour nous, France-Cuba, association de solidarité internationaliste de nous associer par la pensée et le cœur à la famille d'Hugo, à son peuple et nous espérons vivement que le sillage marqué par lui perdure tant au Venezuela que dans d'autres pays d'Amérique latine.

Hugo Chavez notre frère, tu nous a redonné dignité, force et courage. Merci.

FRANCE CUBA HERAULT
6 MARS 2013